

Les bourses africaines ont augmenté de 210% en cinq ans.
Page 9

Léger repli de la Bourse de Tunis.
Page 9

Casablanca : positionnement en vue des dividendes.
Page 9

BANQUES, ASSURANCES

Vers de nouveaux départs au Groupe Banque Populaire.
Page 5

Le secteur algérien des assurances boudé par les compagnies étrangères.
Page 8

La BMCE lance un emprunt obligataire de 1 milliard de dollars pour financer son développement international.
Page 8

Le groupe Caisses d'Épargne lancera sur le marché la carte « Téranga ».
Page 5

Les banquiers d'Afrique centrale veulent mettre en place un Office monétique.
Page 18

MATIERES PREMIERES

Londres : Nouvel accord international sur le café et la production africaine.
Page 11

L'Afrique de l'Ouest veut uniformiser la gestion de son secteur minier.
Page 12

ENTREPRISES ET MARCHÉS

Le groupe Bolloré va investir 30 milliards de francs CFA au Cameroun en 2008.
Page 14

L'aéroport international d'Abidjan se bat pour sa certification.
Page 15

Télécommunications : les opérateurs ivoiriens réclament un nouveau code.
Page 18

ECONOMIE

Côte d'Ivoire : Une alternative à l'inefficacité de l'épargne.
Page 13

L'OHADA veut rallier les anglophones.
Page 17

POLITIQUE

La Mauritanie sur le chemin de son unité nationale.
Page 22

Le domino Kosovo, un potentiel désintégrateur en Afrique.
Page 23

Alpha Oumar Konaré : l'Afrique est notre devenir à tous...
Page 24

Les Afriques

Rédaction : Alger, Casablanca, Dakar • N° 17 : 21 au 27 février 2008

L'Afrique, le *private equity* et le *leverage finance*

Le Dr Eric Soubeiga est un spécialiste du *private equity* et du *leverage finance* à la City, au sein du groupe Fortis. *Les Afriques* explore ses domaines de compétence au regard des réalités du continent africain et de la politique développée par son groupe, à la lumière des récents événements liés à la crise des *subprimes*. « L'Afrique est certainement

un marché qui bénéficie d'un intérêt grandissant de la part des fonds d'investissement. Il y a déjà des fonds de *private equity* basés en Afrique et développés par des Africains, notamment en Afrique du Nord, en Afrique australe, au Nigeria, au Sénégal et en Afrique de l'Est. (...) Cependant, cette activité du *private equity* en Afrique ne signifie pas l'existence

d'un marché pour le financement d'acquisitions d'entreprises par la dette, ou *leverage finance*. Il faudra encore attendre quelques années pour assister à l'émergence significative d'un marché de ce type en Afrique. »

Lire en page 7

Georges Bush, un tour en Afrique, et puis s'en va

Les Etats Unis sont-ils pour quelque chose dans le fait que la croissance moyenne de l'Afrique subsaharienne est supérieure d'un point à celle de la planète depuis

trois ans ? Georges Bush n'est pas loin de le penser. Et l'idée seule que les Etats-Unis puissent envisager d'élire un Afro-Américain à la magistrature suprême rend la

connexion quasi mystique. La visite de Georges Bush a surfé sur cet enchantement.

Lire en page 23



Georges Bush.

« Le Maghreb ne peut qu'aller à la rencontre du Sahel »



Ali Bensaad.

Ali Bensaad, géographe algérien, fait le point sur l'émigration des Subsahariens vers le Maghreb : « Les

Maghrébins disent, à juste titre, que leur population a contribué à construire l'Europe. Les Subsahariens peuvent dire que le Sahara n'aurait pas pu être ce qu'il est sans eux (...). Les villes sahariennes comme Agadez, Tamanrasset ou Sebha sont depuis très longtemps de véritables tours de Babel africaines, avec près de la moitié de la population constituée de migrants d'une vingtaine de nationalités ! Dans les années 90, les autorités locales de Tamanrasset estimaient que les migrants consti-

tuaient les deux tiers de la population de la ville, et on en expulsait déjà dans les années 70 et 80, même si une bonne partie des expulsés étaient alors des Touaregs nigériens et maliens. La Libye, depuis les années 70-80, accueille et expulse par centaines de milliers des migrants africains. Et pourtant, à l'époque, on ne parlait pas d'elle comme d'un pays de transit pour l'Europe ! »

Lire en page 19

Cameroun : les douanes et le patronat craignent les conséquences de la signature des APE

Une récente étude de l'administration douanière et du patronat démontre que le Cameroun pourrait perdre, en moyenne, 100 milliards de francs CFA par an à cause des APE. Des conclusions qui relancent le débat dans ce

grand pays d'Afrique centrale qui a signé un « accord d'étape » en décembre dernier. Le gouvernement camerounais met un bémol à ces craintes et compte toujours sur le secteur douanier pour renflouer les caisses de l'Etat. Lire en page 17

Le Sénégal peaufine son pacte national de stabilité

Au terme de concertations tous azimuts entre les différents partenaires sociaux, un pacte national de stabilité sera finalisé d'ici la fin de cette année. La paix sociale s'avère indispensable pour que le pays de la Téranga réalise son ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2015. Le Sénégal est déterminé à inverser la tendance à l'appauvrissement de sa population pour, ensuite, impulser le progrès.

Lire en page 15.

Latécoère fait monter les enchères entre le Maroc et la Tunisie



Depuis que le groupe aéronautique français Latécoère a annoncé son intention de s'implanter au Maghreb, les spéculations vont bon train. Le 28 janvier 2008, la *Dépêche du Midi*, reprise par l'AFP, annonce que l'équipementier aéronautique « prépare la construction d'une nouvelle usine implantée en Tunisie » avec, à terme, un millier d'emplois à la clef. La *Dépêche* précise que l'usine en question fabriquera des points avant d'Airbus. Une semaine plus tard, soit le 4 février dernier, le président du groupe confirme bien la création d'une filiale *low cost* au Maghreb, mais tout en précisant que le choix définitif du pays d'implantation ne sera pas fait avant la fin mars. Les suspens est d'autant plus complet qu'un des hauts responsables du groupe vient de boucler une tournée d'inspection au Maroc.

Lire en page 3



▼ AFRIQUE DU SUD

Des fonds étatiques pour les projets d'Eskom

Le gouvernement accordera un financement à la compagnie nationale d'électricité Eskom Holdings Ltd pour l'aider à parer à la pénurie d'électricité qui menace la croissance économique qui devrait atteindre 3,7% cette année son plus bas niveau depuis cinq ans. La décision, annoncée par le président Thabo Mbeki, va à l'encontre du refus exprimé en octobre dernier par le ministre des Finances, qui estimait que la compagnie devait recourir à l'autofinancement ou à des crédits. Eskom prévoit de dépenser quelque 39 milliards \$ sur cinq ans pour augmenter ses capacités de production.

Révision à la baisse des objectifs de croissance

Selon le directeur général du Trésor, le gouvernement sud africain ne va probablement pas atteindre son objectif d'une croissance économique de 6% d'ici 2010, en raison du ralentissement de la croissance au niveau mondial et d'une pénurie d'énergie dans les pays qui freine des domaines porteurs comme le secteur minier. Ainsi l'objectif de croissance de 4,5% en 2008 (contre 4,9% en 2007) sera revu à la baisse pour n'atteindre que 3,7%.

Les limites de consommation électrique persisteront jusqu'en 2012

La compagnie Eskom annonce que les limitations d'alimentation des utilisateurs tels que les mines et les fonderies à 90% des besoins normaux en électricité seront maintenues jusqu'à la fin de 2012.

▼ ALGÉRIE

Eemar prêt à investir 30 milliards de dollars

Selon le ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements, Hamid Temmar, le groupe émirati Eemar serait prêt à porter ses investissements en Algérie de 5 milliards à 30 milliards de dollars.

Les négociations continuent avec Dubaï Ports

Les discussions avec la société des « ports de Dubaï », à propos de la concession du terminal à conteneurs du Port de Djendjen de Jijel, sont entrées en phase finale, a déclaré le ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements, Hamid Temmar. Le gouvernement a alloué 13 milliards de dinars pour développer l'activité du Port de Djendjen.

Investissement égyptien dans le médicament

L'entreprise pharmaceutique égyptienne Eipico prévoit d'investir 200 millions de dollars dans la création d'une usine en Algérie. (www.animaweb.org)

Les Emiratis investissent dans le lait

La société d'investissement émirati Eiiic compte construire la plus grande ferme laitière d'Afrique en Algérie. La ferme sera située dans les environs de Tiaret. Le projet, un investissement global de 150 millions de

dollars, verra la constitution d'un cheptel de 10.000 vaches laitières. De quoi assurer une des plus grandes productions de lait en Afrique, soit, 90 millions de litres de lait et 3000 tonnes de viande bovine par an.

DZ Assistance, un réseau de 1000 véhicules

DZ Assistance, première société d'assistance créée en Algérie et dirigée par Daoudi Nabil, chapeaute un réseau qui s'étend sur toutes les wilayas du pays et dispose de 1000 véhicules entre véhicules de dépannage et taxis. Le concept adopté par l'entreprise, qui s'inspire d'une expérience acquise chez Mondial assistance France, consiste à assurer 24h/24 et 7j/7 une aide personnalisée aux particuliers, mais aussi aux entreprises, suite à une panne ou un accident.

Cetelem arrive...

Société Générale Algérie n'est plus la seule banque présente sur le marché du crédit personnel. Elle a désormais un concurrent, le spécialiste du crédit à la consommation Cetelem. La filiale locale de Cetelem vient en effet de lancer un nouveau produit, le prêt personnel, plafonné à 300000 dinars et avec un taux et une durée de remboursement variables selon le montant demandé.

Formation de «super managers»

La Chambre de commerce et d'industrie algéro-allemande (AHK), en partenariat avec la fondation Konrad Adenauer, a entamé son second cycle de formation continue (la 1^{ère} a eu lieu en janvier 2007). L'« Académie algéro-allemande pour cadres », une formation de 18 semaines, est destinée aux cadres exerçant de hautes fonctions au sein d'entreprises implantées en Algérie. Pour manque de financement, seuls 12 cadres participent à ce 2^e cycle sur une trentaine de demandes. Il s'agit de cadres exerçant chez Siemens, DHL, Messer, Transit, GTZ, Alco, Abb, Vectographics et DB International.

Gulf Keystone découvre du gaz à Bechar

La compagnie Gulf Keystone a annoncé des résultats positifs dans les tests d'évaluation sur le périmètre de Hassi Ba Hamou situé dans le bassin de Béchar-Oued Namous. Les essais sur le puits HBH-4, d'une profondeur de plus de 1000 m, ont donné un débit de 12 800 m³ par heure.

Les pharmacies publiques ne trouvent pas preneurs

Sur 1200 pharmacies d'officines, appartenant à l'Entreprise nationale de distribution détail des médicaments (Endimed), seules 200 ont été privatisées depuis 1998. Pour encourager la reprise de ces pharmacies, le Crédit populaire d'Algérie (CPA - banque publique) financera 80% du prix de cession. Les jeunes pharmaciens qui ne disposent pas des 20% restants pourront bénéficier du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (Ansej).

Appel d'offres pour la privatisation de quatre entreprises

Un appel d'offres national et international a été lancé pour la cession totale ou partielle du capital de quatre entreprises des secteurs du BTP et de la métallurgie. Il s'agit de l'ECM d'Alger, construction en métallurgie et aluminium (capital social de 65 millions de DA), EBAG de Relizane, production d'agréats et de béton (1 million de DA), EGTO d'Oran, travaux publics (388,9 millions de DA), EPBTP d'Oum El-Bouaghi, construction (18 millions de DA).

Des assises pour relancer le tourisme

Un millier de participants (opérateurs et experts) ont pris part, à Alger, aux assises nationales et internationales du tourisme. Cette rencontre destinée à tracer une stratégie de relance et de promotion du secteur, intervient au lendemain de l'adoption du Schéma directeur pour le développement du tourisme. A l'horizon 2025, l'Algérie veut accueillir 20 millions de touristes par an.

▼ ANGOLA

Ouverture probable de la bourse cette année

L'Angola est en train de mettre en place le cadre juridique et institutionnel pour un marché boursier. La première Bourse pourrait être opérationnelle cette année, selon le Vice-Premier Ministre Aguinaldo Jaime.

Un nouveau contrat pour Mota Engil

L'entreprise portugaise Mota Engil a remporté un contrat de 50 millions de dollars pour la construction d'un quai au port de Cabinda. L'entreprise portugaise est impliquée dans une série de projets en Angola qui a connu une guerre civile dévastatrice de 27 ans.

Prévision d'une forte croissance

Le gouvernement prévoit une croissance de 24% pour 2008 et un objectif d'inflation de 10%. Le déficit budgétaire de l'Angola, deuxième plus gros producteur de pétrole, est à 6% du produit intérieur brut (PIB). Chaque année, 5% des recettes provenant du pétrole et des industries du diamant seront versées dans un fonds de développement national.

Unitel a choisi Alcatel-Lucent

L'opérateur angolais Unitel a choisi la dernière génération d'équipements radio GSM /EDGE d'Alcatel-Lucent pour étendre et moderniser son réseau mobile. Le contrat, estimé à environ 20 millions d'euros, s'inscrit dans le cadre d'un programme d'évolution du réseau mis en oeuvre par Unitel pour améliorer la qualité de ses services et étendre sa couverture radio dans le pays.

Diamants : 9,7 millions de carats en 2007

La production de diamants de l'Angola a atteint 9,7 millions de carats en 2007, soit des recettes estimées à 1,27 milliard de dollars. Selon une source de la National Diamond Company of Angola (ENDIAMA) citée

par l'agence de presse Angop, sur la production totale de 9,7 millions de carats, 8,6 millions sont produits industriellement et le 1,1 million restant l'est artisanalement. L'Angola est le cinquième producteur de diamants du monde.

▼ BÉNIN

Modernisation du marché Dantokpa

Le marché Dantokpa à Cotonou, le plus grand du Bénin, subira des travaux de modernisation pour un montant de 3 milliards de francs CFA. Plus de 767 boutiques seront édifiées, 752 places sous-hangars et des ouvrages connexes, notamment des voies de circulation et travaux d'assainissement y seront aménagés.

▼ CAMEROUN

Bolloré investira 30 milliards de FCFA en 2008

Le groupe français Bolloré a annoncé son intention de renforcer sa présence au Cameroun en investissant 30 milliards de francs CFA courant 2008. Présent déjà dans les secteurs du transit, de la manutention, de la logistique portuaire, et dans l'activité pétrolière et minière, le groupe Bolloré s'intéresse particulièrement aux grands projets de développement minier, de bauxite, de nickel et de cobalt.

Hausse des prix des carburants

Le prix de l'essence super est passé de 584 à 600 FCFA, celui du gasoil de 535 à 550 FCFA et celui du pétrole lampant de 365 à 380 FCFA. Cette hausse des prix du carburant devrait se répercuter sur les transports.

▼ CONGO

La Banque mondiale réclame une feuille de route économique

A l'issue d'une visite de six jours, la directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Congo-Brazzaville et la République démocratique du Congo (RDC), Mme Marie-Françoise Marie-Nelly, a exhorté les autorités congolaises à établir une feuille de route pour parfaire la bonne gouvernance, assainir les finances publiques et dynamiser leur économie. (APA)

Le Britannique Tullow Oil se retire d'un bloc d'exploration

Tullow Oil Plc se retire du bloc I d'exploration dans le Bassin d'Albertine et risque ainsi de perdre le droit d'accès au bloc II, a annoncé le ministre des Hydrocarbures, Lambert Mende. Tullow Oil a renoncé à sa participation dans le bloc I suite à un différend avec le gouvernement à propos du relèvement du niveau de partage de production. Le bloc I est désormais attribué à un consortium sud-africain, Divine Inspiration et PetroSA, partageant un intérêt de 51%. La société H-Oil, basée en Espagne, détient quant à elle 37% du bloc. Le reste des parts est dévolu par la compagnie étatique Cohydro et deux autres partenaires « mineurs » congolais.

Un don de 33 millions FCFA de la Grèce

La Grèce a accordé un don de 33 millions FCFA pour le financement d'un projet de lutte contre le VIH/SIDA, qui recouvre plusieurs volets dont le dépistage du VIH chez les femmes enceintes. Quelque 110 000 personnes sont atteintes du SIDA au Congo et 80000 enfants orphelins à cause de cette pandémie.

▼ CONGO RDC

Gecamines, augmentation de la production de cuivre pour réduire la dette

Afin de rembourser le maximum de sa dette, estimée à 2,3 milliards de dollars, la compagnie minière publique, Gecamines prévoit d'augmenter de 13% sa production de cuivre pour atteindre 24000 tonnes et de réduire ses effectifs durant l'année 2008. La société souhaite une aide gouvernementale pour l'annulation de 900 millions \$ contractés auprès du Club de Londres. La compagnie devra se passer, par ailleurs, de 3800 employés sur les 8800 qu'elle compte actuellement.

▼ EGYPTE

Rond à béton à la hausse

Le groupe Ezz Al-Dekheila a augmenté de 370 LE le prix de la tonne de rond à béton qui atteint maintenant 4170 LE chez les revendeurs. Le consommateur final paye 4800 LE la tonne, toutes taxes comprises.

Asek Mining nie vouloir vendre une partie de son capital

En réponse aux demandes de renseignements formulées par la Bourse du Caire et d'Alexandrie (CASE), Asek Mining Company dément être en négociation avec une compagnie des Emirats arabes unis concernant la cession d'une partie de son capital.

MobiNil va contracter un crédit de 2,2 milliards LE

L'opérateur égyptien de téléphonie mobile MobiNil s'est lancé dans un processus d'acquisition de prêts bancaires à long terme de 2,2 milliards LE. Les contrats de prêt seront signés avec quatre banques : Banque Misr, la Commercial International Bank, National Societe Generale Bank (NSGB) et la Banque HSBC Égypte.

Nile Cotton Ginning améliore ses résultats

Les résultats financiers de Nile Cotton Ginning pour l'exercice 2007 montrent un

bénéfice net de 10,275 millions LE et des ventes de 11,642 millions LE. A noter qu'en 2006, les résultats étaient beaucoup moins bons puisque la compagnie a enregistré une perte nette de 20,132 millions LE et des ventes qui ont atteint 10,031 millions LE.

La banque centrale lève ses intérêts

Pour la première fois depuis plus d'un an, la Banque centrale d'Égypte (BCE) a relevé ses taux d'intérêt de 25 points de base, portant son taux de dépôt à 9% et son taux de prêt à 11%. La décision a été prise suite à la hausse de l'inflation qui a atteint 11,5% en janvier, et celle des prix des produits alimentaires, passée à 16,2%.

Transports, 90 milliards LE d'investissements dans les cinq ans à venir

Des investissements de 90 milliards LE dans le développement des infrastructures de transport sont prévus dans les cinq prochaines années. 50 milliards LE seront le fait du secteur privé dans les infrastructures portuaires, 30 milliards LE d'investissements publics et privés dans les routes, et 10 autres milliards LE pour le réseau ferroviaire. Des investissements étrangers, Chine, Emirats et Danemark, sont également attendus dans les ports. L'investissement dans les transports pour l'exercice en cours, qui se termine en juin, devrait atteindre 5 milliards de LE, soit six fois plus que l'année dernière.

Dubaï Ports investira 3 milliards \$

La compagnie émirati Dubaï Ports a racheté la société égyptienne de développement de Aïn Al-Sokhna. L'accord porte sur un investissement de 1,3 milliard de dollars au cours des trois prochaines années.

684 milliards LE de dette intérieure

La dette intérieure a baissé à 684 milliards LE, soit 81% du produit intérieur brut (PIB), qui s'élève à 845 milliards de LE), contre 90% du PIB l'année dernière. Les prévisions pour 2008 tablent sur un taux de 76%.

Suez Cement lance un nouveau produit

Suez Cement et ses filiales (Helwan Cement et Tourah Portland Cement) ont lancé un nouveau produit appelé « Oasis de ciment ».

Le nouveau produit est un ciment composite Portland, produit dans les usines de Helwan et Tourah selon les normes européennes, qui convient à des utilisations diversifiées comme les mortiers de maçonnerie, le plâtre, le rendu, les trottoirs et les produits de ciment comme les tuiles, briques et blocs creux. Il dispose de meilleures propriétés de rétention d'eau, il améliore la plasticité du mortier, la cohésion et l'adhésion à des murs, avec des risques plus faibles de crack, affirme la compagnie.

Bénéfices en hausse pour Egypt Aluminium

La compagnie Égypte Aluminium annonce une augmentation de 12,6% de ses bénéfices pour les six premiers mois de l'exercice en cours, ce qui correspond à 450,8 millions LE (environ 81,81 millions \$), contre 400,3 millions LE pour la même période de l'exercice précédent.

▼ GABON

Plus de 11 milliards FCFA pour financer le développement

Trois institutions financières vont accorder au Gabon des prêts d'un montant global de 11,19 milliards FCFA pour financer trois projets de développement. La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) financera, à hauteur de 3,8 milliards de FCFA, la réhabilitation de l'aéroport de la ville de Bitam. Le second prêt, de 2,8 milliards de FCFA, contracté auprès du Fonds international de développement agricole (FIDA), servira pour des projets de développement agricole et rural. La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) accordera à son tour 4,59 milliards de FCFA pour la réhabilitation de l'aéroport de Port-Gentil.

▼ GAMBIE

Slok Air reprend ses vols

Après trois mois d'arrêt pour des problèmes de sécurité, la compagnie aérienne Slok Air Gambia a repris ses vols à la fin de la semaine écoulée. L'avion utilisé par la compagnie a été totalement révisé dans la capitale éthiopienne, Addis Abeba, selon le directeur commercial. L'Autorité gambienne de l'aviation civile a assuré que Slok Air Gambia allait assurer une maintenance continue de ses avions, en vue de garantir de meilleurs services.

Les Afriques

Editeur : Editions Financières du Sud Eurl, 11 rue de Bassano - F-75116 Paris. Gérant : Koly Keita. Filiale à 100% de Les Afriques Edition et Communication SA. Genève. Administrateurs : Philippe Séchaud (Président), Abderrazzak Sitail, Michel Juvet, François-Eric Perquel, Dominique Flaux (Adm. délégué, directeur de la publication). Editeurs partenaires : Atlas Publications (Maroc). Avenir Communication (Sénégal) et Syscomtech (Cameroun).

Directeur de la rédaction et rédacteur en chef *Finance* : Adama Wade (Casablanca). Rédacteur en chef *Economie et politique* : Ihsane El Kadi (Alger). Rédacteur en chef *Gestion publique et coopération* : Chérif Elvalide Seye (Dakar). Rédaction : Louis S. Amédé

(Abidjan), Mohamed Baba Fall (Casablanca), Said Djafer (Alger), Amadou Fall (Dakar), Souleymane Niang (Dakar), Daikha Dridi (Le Caire), Charles A. Bambara (Londres).

Ont également participé à ce numéro : Samy Injar (Alger), Ismail Aidara (Paris), Lyes Taïbi (Alger), Achille Mbog Pibasso (Douala), Aliou Diongue (Dakar), Ougna Camara (Conakry), Parfait Kouassi (Abidjan), Yassin Temlali (Alger). Avec le concours d'African Investor - AI40 (Londres) et CommodAfrica (Paris).

Abonnements : Les Afriques, 19 rue de Veyrier, CH-1227 Carouge Genève. Tél : +41 22 301 96 15. Fax : +41 22 301 96 10. abos@lesafriques.com ou formulaire sur www.lesafriques.com

Maquette : LM. Webmaster : Christian Zanardi. Imprimé en France : Imprimerie Nouvelle, 93, avenue Denis Papin - 45800 - Saint Jean de Braye. Imprimé au Sénégal (Avenir Communication) et au Cameroun (Sopecam). Diffusion : NMPP, Sapress, Le Quotidien, Messapress.

Régie publicitaire : Sequence Media SA, 19 rue de Veyrier, CH - 1227 Carouge Genève (+41 22 301 96 15). Bureau de Genève : Benjamin Flaux (+41 78 758 77 09 benjamin.flaux@lesafriques.com). Bureau de Casablanca : Atlas Publication (+212 22 23 34 77 khadija@lesafriques.com).

Dépôt légal : Février 2008

© Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'éditeur

Latécoère fait monter les enchères entre le Maroc et la Tunisie

Le groupe aéronautique ne choisira qu'à la fin de mars, le pays maghrébin qui accueillera sa future usine. Enjeux, un millier d'emplois.

Depuis que le groupe aéronautique français Latécoère a annoncé son intention de s'implanter au Maghreb, les spéculations vont bon train. Le 28 janvier 2008, la *Dépêche du Midi*, reprise par l'AFP, annonce que l'équipementier aéronautique « prépare la construction d'une nouvelle usine implantée en Tunisie » avec à

« Le fait que la Royal Air Maroc ait opté résolument pour Boeing plutôt qu'Airbus, représente un handicap, certes surmontable, mais réel ».

terme un millier d'emplois à la clef. La *Dépêche* précise que l'usine en question fabriquera des pointes avant d'Airbus. Une semaine plus tard, soit le 4 février dernier, le président du groupe, qui présentait sa nouvelle stratégie, confirme bien la création d'une filiale *low cost* au Maghreb, tout en précisant que le choix définitif du pays d'implantation ne sera pas fait avant la fin mars prochain.

Et d'ajouter, en outre, que l'usine en question ne fabriquera pas des pointes avant d'Airbus mais des « sous ensembles simples ». Ce dont on est pour le moins sûr c'est que le groupe aéronautique français, qui ambitionne d'employer 7100 personnes en 2010, dont 2600 en dehors de la France, continue d'évaluer minutieusement les avanta-

ges offerts par les deux pays en s'appuyant sur les visites *in situ*.

Mise en concurrence

Dernier acte en date, la tournée de François Junca au Maroc pour faire le point sur les modalités d'implantation. L'investissement porterait entre 50 et 100 millions d'euros pour la création d'un parc aéronautique, la construction d'une usine et l'embauche de plus de 1000 ouvriers locaux. Cette ultime annonce a relancé la concurrence et les spéculations à propos de cette implantation stratégique. Le groupe compte en effet sur sa présence maghrébine pour accélérer son plan de développement destiné à le faire entrer dans le top ten mondial des équipementiers aéronautiques, en devenant le fournisseur de référence dans le domaine des composites.

La décision finale du groupe français dépendra beaucoup des critères en termes de logistique, des conditions d'embauche, du niveau des salaires, mais aussi du montant des aides et incitations financières de l'Etat, etc. Si le groupe Latécoère compte déjà deux unités de production spécialisées dans le câblage en Tunisie, il bénéficie, avec le Maroc, de la présence de tous ses clients et des grands groupes internationaux à l'instar de Safran, Eads, Auvergne, Labinal, Aero. Lors de sa visite au Maroc, François Junca se serait particulièrement intéressé à la création d'une cité dédiée exclusivement à l'industrie aéronautique, le « Casa Aero City 2.0 » et, dit-on, à l'offre

foncière et fiscale alléchante et à fort impact sur le business plan.

De plus, la création, au Maroc, par la fondation Steinbeis, le plus grand réseau européen pour le transfert du savoir et des technologies, du premier aérocampus d'Afrique destiné aux cadres locaux et internationaux, fait partie des avantages que présente le Maroc.

Des choix handicapants

Il n'en va pas sans dire, déclare-t-on dans les coulisses du Groupement des industriels marocains (GIMAS), que le choix final sera déterminé, certes par l'offre globale, mais aussi et surtout par les débouchés offerts. « Le fait que la Royal Air Maroc ait opté résolument pour Boeing plutôt qu'Airbus représente un handicap, certes surmontable, mais réel ». Certains observateurs mettent aussi en relief, mais à un degré moindre, le récent choix de Lockheed Martin (fournisseur de F-16) pour l'aviation militaire, comme élément d'importance, compte tenu du poids de la géopolitique dans un investissement d'une telle envergure.

Pour l'heure, les syndicalistes français sont restés plutôt neutres, entendu, comme l'a précisé le groupe aéronautique, qu'il ne s'agit pas d'une délocalisation, processus qui suppose un transfert d'emplois de la France vers le futur site, mais plutôt d'une création de nouveaux postes de travail. Rendez-vous donc au mois de mars pour la fin du suspens.

Mohamed B. Fall

Aérien : le coût des monopoles



Adama Wade, Casablanca

Malgré le niveau élevé du cours du kérosène, la tendance est toujours à la baisse pour les billets dans le transport aérien mondial, et européen en particulier. Les récentes surcharges de carburant n'y changent rien. Le développement de l'Internet, l'arrivée des compagnies *low cost*, la dérégulation et la suppression des commissions des agences de voyages sur le billet, ont accéléré le phénomène, tout en contribuant à une sélection darwinienne entre les compagnies aériennes. La Belgique a vendu sa compagnie en pièces détachées et la rationnelle Suisse a préféré enterrer une compagnie non rentable plutôt que de financer une souveraineté aérienne devenue relative. Le dernier acte dans cette consolidation du ciel européen a cours en ce moment avec Alitalia, qui sera vraisemblablement soldée aux enchères. Pendant ce temps, l'Afrique tente, vaille que vaille, de résister à la mondialisation. Quitte à repercuter les coûts d'exploitation élevés sur le client et à

voter régulièrement des dotations exceptionnelles, nos Etats optent encore pour la survivance des compagnies porte-drapeau, quel qu'en soit le prix. Conséquence, l'Afrique est la seule contrée au monde où les taxes aéroportuaires et les prix des billets d'avion continuent de croître à deux chiffres d'une année à l'autre. S'il faut parfois 100 euros pour rallier les deux heures séparant Casablanca de Paris à bord de la *low cost*, il en faut malheureusement 600, et en Apex, pour la même distance en direction de Nouakchott. Pour aller plus loin, vers Abidjan ou Libreville, le minimum passe par 1000 à 1500 euros, alors qu'en traversant l'Atlantique, entre Frankfurt et New York, avec service à bord, l'on paye deux fois moins. S'il est admis, comme nous le rappellent souvent les directions de ces compagnies, que le ticket d'avion n'est pas indexé sur le kilomètre parcouru, il n'en est pas moins vrai que cette politique tarifaire dissuasive n'a sauvé ni Air Gabon, ni Cameroon Airlines et encore moins Air Mauritanie.

Les chiffres de l'aide publique au développement

Où en est la promesse faite au Sommet du G8 en 2007 de doubler l'aide de l'Afrique pour 2010, par rapport à son niveau de 2004 ? Le dernier rapport de l'OCDE répond à la question.

Par Mohamed B. Fall, Casablanca

Le dernier rapport du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sur l'aide publique au développement note que l'on est encore loin des promesses faites au sommet du G8 en 2007 même si, remarque-t-il, la part du continent dans l'aide programmable est en nette augmentation. Ainsi, à la fin 2006, la part de l'Afrique subsaharienne dépassait 40 milliards de dollars, contre environ 9 pour l'Asie du Sud et centrale et moins de 7 milliards pour l'autre partie de l'Asie et

Ce reflux de la pauvreté n'aurait pas été possible sans l'effet combiné des réformes, des améliorations de la gouvernance et des investissements opérés avec le soutien de l'aide, au fil des ans.

l'Océanie. Quant à la région Mena (Moyen Orient et Afrique du Nord), elle présentait une aide publique au développement qui dépassait largement 27 milliards de dollars, constitués en général sous forme de remise de dettes.

Efficacité de l'aide ?

Les pays qui ont libéré la totalité de leurs contributions au CAD sont l'Australie, l'Irlande, la Norvège et le Royaume Uni. Un autre groupe de pays (Belgique, Danemark, Finlande, Suède et Suisse) ont délié la « quasi-totalité » de leur aide, souligne le rapport. La part de l'aide financière

émanant des membres du CAD, et qui est notifiée comme non liée, est, quant à elle, passée de 42,5% en 2002 à 53% en 2006. Les chiffres les plus récents semblent par ailleurs indiquer qu'une part importante des marchés financés par l'aide non liée est encore attribuée à des fournisseurs du pays donneur. D'autre part, une proportion nettement plus grande de l'aide est alignée sur les priorités, programmes et systèmes locaux, et transite par les budgets des pays bénéficiaires. Compte tenu de tous ces éléments, il est difficile de mesurer l'efficacité de l'aide publique au développement. Le rapport, qui rappelle les chiffres de l'objectif du millénaire, note que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne s'est stabilisé et que le taux de pauvreté a diminué de près de 6% depuis 2000, dans cette région.

Autres facteurs

L'aide internationale peut-elle pour autant se targuer d'avoir contribué à ces progrès ? A l'évidence, elle est loin d'en être le seul facteur. L'augmentation des courants d'échanges et des envois de fonds des émigrés, la croissance induite par la hausse des prix de nombreux produits de base et une conjoncture internationale favorable, surtout depuis 2002, y sont indubitablement pour quelque chose.

En outre, dans de nombreux pays « en transition », le volume de l'APD est vraisemblablement trop faible pour prétendre jouer un rôle autre que marginal. Cela dit, dans de nombreux pays pauvres, l'augmentation notable de l'APD en faveur de la santé et, dans une moindre mesure, de l'éducation, a certainement

contribué aux améliorations relevées dans ces secteurs. Par ailleurs, en Afrique, l'envolée des prix des produits de base a été, dans de nombreux pays, un des moteurs de la croissance enregistrée ces derniers temps, et la pauvreté recule enfin à un rythme digne de ce nom. Reste que ce reflux de la pauvreté n'aurait vraisemblablement pas été possible sans l'effet combiné des réformes, des améliorations de la gouvernance et des investissements opérés avec le soutien de l'aide, au fil des ans. Des recherches consciencieuses et une soigneuse analyse des données, perpétuellement changeantes, sont comme toujours indispensables avant de titrer des conclusions définitives. Pour l'avenir, les pays membres de l'APD souhaitent promouvoir l'aide pour le commerce, identifié comme étant un puissant moteur de croissance économique.

L'aide publique a atteint 77,8 milliards de dollars

Entre 2002 et 2006, la part de l'aide publique au développement consacrée par l'OCDE aux pays les plus pauvres (Pays les moins avancés et pays à faibles revenus) est passée de 40% à 46%. Sur cet intervalle, le volume de l'aide est passé de 57,5 milliards de dollars à 77,8 milliards aux prix et taux de change de 2002. Ce changement comporte cependant une certaine relativité. En effet, les chiffres de 2006 ont été gonflés par l'accroissement de l'aide publique consentie à l'Irak et à l'annulation d'un volume important de créances commerciales sur le Nigeria. Si on exclut ces opérations, la part de l'APD bilatérale nette qui est allée aux

PMA et autres PFR a, en fait, légèrement diminué puisqu'elle est revenue de 40% en 2002 à 39% en 2006.

D'autre part, note le dernier rapport de l'OCDE sur la question, l'augmentation du volume global de l'aide entre 2002 et 2006 a pris la forme d'allègements de dette et non d'une aide programmable. Il ne s'agit pas, prévient le rapport de nier l'importance des allègements de dette, lesquels « ont permis une amélioration radicale de la situation de nombreux pays ces dernières années ». Seulement, comme ce type d'apports ira décrois-

Les chiffres de 2006 ont été gonflés par l'accroissement de l'aide publique consentie à l'Irak et à l'annulation d'un volume important de créances commerciales sur le Nigeria.

sant au fur et à mesure, il sera impératif que l'aide programmable augmente en proportion des engagements pris par les membres du CAD. L'une des nouveautés apportées par ce rapport, c'est l'importance grandissante des apports des donateurs non membre du CAD et des organismes caritatifs. Les apports nets des pays de l'OCDE, qui ne sont pas encore membres du CAD, sont passés de 0,4 milliards de dollars en 2002 à 1,9 milliard en 2006. A noter aussi une poussée spectaculaire de l'aide émanant des organisations bénévoles et de fondations privées des pays membres du CAD, passée de 8,8 milliards en 2002 à 14,6 milliards quatre ans plus tard.

▼ GUINÉE

Une aide de 500000 \$ de la CEDEAO pour les législatives
La CEDEAO a décidé d'octroyer 500000 dollars à la Commission électorale de la Guinée en guise de contribution à l'organisation d'élections législatives transparentes et crédibles.

Une société espagnole va produire du biocarburant

La société espagnole International Ingermas a signé un accord de partenariat avec la Guinée pour la culture du *Jatropha Curcas*, une plante utilisée pour la production de biocarburant. L'accord prévoit l'aménagement, avant la fin du premier semestre de 2008, de 100000 hectares de cultures pour un investissement global d'environ 150 millions d'euros. Un hectare de *Jatropha* permet la production de 2.000 litres d'huiles transformable en biodiesel. A noter qu'un contrat similaire a été signé fin 2007 avec la société française Agro-Energie Développement.

▼ KENYA

Plus d'un million de touristes en 2007

Le Kenya a reçu plus d'un million de touristes en 2007, ce qui représente une hausse de 15% par rapport à l'année 2006, qui a généré des recettes de l'ordre de 95 millions de dollars. Cependant, l'on s'attend à ce que 2008 soit une année sombre pour le secteur touristique au Kenya en raison de la grave crise politique que vit le pays. A ce jour, seulement 27000 touristes ont été enregistrés depuis le mois de janvier contre les 300000 pour la même période de l'année écoulée. Le Royaume-Uni, qui a interdit à ses citoyens de se rendre au Kenya, reste le principal fournisseur de touristes au pays, suivi des Etats-Unis.

▼ LESOTHO

Délestages fréquents dans la capitale

La capitale du Lesotho, Maseru, fait face à de gros problèmes de délestage en raison du déficit de production électrique de la compagnie sud-africaine Eskom, principal fournisseur en électricité du Lesotho. Les pays voisins de l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Namibie, le Botswana et le Zimbabwe, connaissent, pour les mêmes raisons, des problèmes de délestage.

▼ LIBYE

Coopération avec l'Indonésie dans le domaine énergétique

La Libye et l'Indonésie ont signé trois accords de coopération dans le domaine du pétrole et du gaz. Il s'agit d'un mémorandum d'entente en matière de coopération dans le domaine de l'énergie, et de deux autres accords concernant la formation et l'approvisionnement du marché indonésien en pétrole. La Libye prévoit aussi de créer une raffinerie de pétrole en Indonésie d'une capacité de 300000 barils par jour. On estime à 7 milliards de dollars la valeur de cet investissement.

Une Cité de l'Energie pour 3,8 milliards \$

Le Fonds libyen de développement économique et social a signé avec la Gulf Finance House un contrat pour la construction centre intégré des affaires, dénommé Cité de l'Energie, pour un montant de 3,8 milliards de dollars. Le projet sera implanté sur 528 hectares à Sebratha, située à 70 km de Tripoli. Il sera constitué d'un quartier commercial, d'une zone résidentielle, d'un hôpital, et de magasins de vente en détail et d'une gamme complète d'infrastructures d'affaires. Quelque 30000 emplois locaux seront créés.

▼ MADAGASCAR

40 millions de dollars pour la riziculture

L'Etat et la Banque mondiale financent à hauteur de 40 millions de dollars un programme de relance de la filière riz, dans le cadre du projet qui s'étale sur quatre ans (2007 à 2011).

Toamasina, future capitale économique

Le président Marc Ravalomanana a annoncé que Toamasina sera la future capitale économique de Madagascar. Située à 320 km à l'est de la capitale malgache, Toamasina abrite le premier port de Madagascar, classé 3^e port dans l'Océan indien et de l'Afrique australe. De plus, l'installation, depuis septembre 2007, de la firme Sheritt International (un investissement de 3,3 milliards \$), dans cette partie Est du pays, pour exploiter l'important gisement de cobalt et de nickel, a augmenté l'intérêt économique pour cette ville.

▼ MALAWI

Production de tabac en baisse à cause des pluies torrentielles

La production de tabac au Malawi, principale source en devises étrangères, a considérablement baissé en raison des fortes pluies enregistrées depuis le début de l'année. Des 135000 tonnes récoltées l'année dernière, la production de tabac a chuté à 121.000 tonnes cette année.

▼ MALI

L'UE accorde 366 milliards de FCFA pour le développement

Le Mali a bénéficié d'une aide au développement de la part de l'Union européenne (UE) d'un montant de 366 milliards de francs CFA pour la période 2008-2013. Cette aide sera consacrée à la gouvernance, à l'appui au développement économique dans plusieurs régions du pays.

▼ MAROC

Une nouvelle compagnie pour le transport aérien des VIP

Medi Business Jet (MBJ) est désormais la première compagnie aérienne destinée au transport des hommes d'affaires et des personnalités. MBJ dispose d'une flotte de plusieurs bombardiers Learjet 45, et compte offrir des services très compétitifs par rapport aux compagnies européennes. (<http://www.dev-export.com/>)

Gulf Pharmaceutical Industries délocalise au Maroc

Le groupe pharmaceutique émirati Gulf Pharmaceutical Industries délocalisera ses unités de production au Maroc dans les deux prochaines années.

Aircelle renforce sa présence

Aircelle Maroc, filiale d'Aircelle du groupe SAFRAN, a signé une nouvelle convention d'investissement portant sur le doublement de la taille de son usine de Nouasser, près de Casablanca, afin de répondre aux augmentations des commandes notamment dans l'assemblage de pièces de structures de nacelles destinées à l'Airbus A380, et d'autres pièces en matériaux composites pour l'industrie aéronautique. L'usine, opérationnelle depuis début 2006, atteindra ainsi une superficie de 20000 m² couverts et un effectif de 500 personnes à l'horizon 2009.

La RAM au Libéria

Royal Air Maroc annonce la création d'une agence au Libéria et promet une assistance en matière de formation des Libériens dans la gestion des compagnies aériennes.

Une facture de 7 milliards \$ en produits énergétiques en 2007

La facture d'importation des produits énergétiques s'est élevée à environ 7 milliards de dollars en 2007, en hausse de 14,2% par rapport à l'exercice précédent. Les importations de brut ont atteint plus de 3,5 milliards \$, soit une hausse de 4,3% par rapport à 2006, et ce malgré la stagnation du volume importé (6,2 millions de tonnes). A noter que les produits énergétiques représentent près de 20% (en valeur) des importations marocaines en 2007.

22 milliards DH pour la subvention des prix

Une enveloppe de 22 milliards de dirhams sera consacrée en 2008 pour le soutien des prix des produits de base. Un peu plus de la moitié de cette subvention sera affectée aux hydrocarbures.

10 milliards \$ d'investissements en 2007

72 projets d'investissements d'un montant global avoisinant les 10 milliards de dollars ont été approuvés en 2007. En hausse de plus de 15% par rapport à 2006, ces projets devraient créer près de 40000 emplois. Plus de la moitié de ces investissements sont d'origine marocaine et 30% proviennent de capitaux arabes.

Jorf Lasfar ouverte à l'investissement étranger

L'Office chérifien des phosphates (OCP) a annoncé l'ouverture aux investissements étrangers de son pôle chimie de Jorf Lasfar, une unité industrielle intégrée dotée d'importantes infrastructures et d'un port capable d'accueillir des bateaux d'une capacité d'environ 100000 tonnes. Le complexe industriel de Jorf Lasfar, qui s'étend sur 1700 hectares, produit annuellement 2 millions de tonnes d'acide phosphorique, provenant de la transformation de 7,7 millions de tonnes de phosphates, de 2 millions de tonnes de soufre et de 0,5 million de tonnes d'ammoniac.

▼ MAURICE

Une croissance de 10 % attendue dans le tourisme en 2008

Dans la lancée de la bonne performance du secteur touristique durant l'année dernière, l'Association des hôteliers et restaurateurs de l'île Maurice (AHRIM) se fixe comme objectif d'atteindre 990000 touristes en 2008. Ce chiffre correspond à une augmentation de 10% à réaliser annuellement pour atteindre les deux millions de touristes d'ici 2015. Le secteur a réalisé des recettes de l'ordre de 40,6 milliards Rs en 2007, soit 27,2% de plus qu'en 2006.

Air Mauritius augmente ses capacités

Pour accompagner l'élan touristique du pays, la compagnie Air Mauritius vise l'augmentation de ses capacités de transport à 1,69 million de sièges en 2008. Deux nouvelles destinations, Madrid et Bangalore, ont été lancées dans le cadre de cette politique. A partir de juillet prochain, un 3^e vol hebdomadaire sera ajouté sur les dessertes Cape Town et Perth.

▼ MOZAMBIQUE

Global Steel Holdings explore le charbon

La firme indienne Global Steel Holdings de Calcutta a obtenu une licence d'exploration de charbon, d'une durée de cinq années, dans deux blocs dans la province de Tete, pour un montant de 116 millions de dollars. Les deux blocs, qui s'étendent sur une superficie de 30000 hectares, ont des réserves de charbon estimées à 70 millions de tonnes.

▼ NIGER

Plus de 131 milliards FCFA de recettes fiscales en 2007

Les recettes fiscales ont atteint 131,254 milliards FCFA en 2007, soit un excédent de 8,5 milliards FCFA par rapport aux objectifs annuels de 122,745 milliards FCFA inscrits au titre du budget général pour l'année écoulée.

▼ NIGERIA

Le gaz à des prix abordables

Les autorités nigérianes ont adopté une nouvelle politique de fixation des prix et de réglementation du gaz destinée à assurer la disponibilité du gaz à des tarifs abordables aussi bien pour la population que pour les industries dites stratégiques, telles que les producteurs d'engrais et de méthanol, pour leur permettre d'être compétitives. Le nouveau régime oblige tous les opérateurs économiques du secteur pétrolier à allouer une certaine quantité de leurs réserves de gaz, périodiquement déterminée par le ministre d'Etat de l'Energie, au marché intérieur.

Les vieux ordinateurs, un risque pour l'environnement

Le Nigeria a décidé de restreindre l'importation des ordinateurs d'occasion et autres appareils électriques et électroniques, considérés comme une menace pour la santé et l'environnement. Ces appareils, classés désormais comme des e-déchets, sont massivement importés au titre de matériel pédagogique qui est exempté de taxes.

Alcatel-Lucent et Globacom lancent la téléphonie 3G Plus

Alcatel-Lucent et Globacom, le 2^e plus grand opérateur de téléphonie mobile au Nigeria, ont lancé avec succès le service de troisième génération UMTS/HSPA. En vertu de l'accord liant les deux opérateurs, Alcatel-Lucent a fourni une solution clé en main incluant l'UMTS/HSPA et une plate-forme de Services Multimédia. Le réseau 3G Plus améliore les infrastructures de télécommunication de Globacom, et fait de lui un des premiers opérateurs en Afrique à investir dans de nouvelles solutions pour améliorer la disponibilité de services de communication avancés.

▼ OUGANDA

Hausse des exportations de café

Les exportations ougandaises de café ont progressé de 14% en janvier 2008, passant de 316000 à 360000 sacs. Cependant, cette progression des ventes à l'extérieur n'a pas entraîné une augmentation conséquente des revenus tirés du café. Les gains n'ont progressé que de 4,6%, en raison du renchérissement du coût du transport et des dépenses de sécurité.

▼ SÉNÉGAL

Reprise des activités de la SOSECHAL en mars

La SOSECHAL, usine de transformation de produits halieutiques, reprendra ses activités en mars prochain après quatre ans de fermeture. La société reprendra avec pour objectif de diversifier ses activités en se lançant notamment dans des industries « adaptées aux besoins locaux », telles que la savonnerie ou le traitement des produits fruitiers. La SOSECHAL a bénéficié d'un financement de 500 millions de FCFA de la part du Fonds de promotion économique (FPE).

Une aide de 10,5 millions d'euros de la part de l'AFD

L'Agence française de développement (AFD) accorde 10,5 millions d'euros pour le financement de travaux d'électrification rurale, et à un projet d'assainissement de la baie de Hann.

Inflation en hausse en janvier

L'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,1% en janvier. Cette augmentation est imputée aux restaurants et hôtels (+2%), aux meubles, articles de ménage et d'entretien (0,9%), et aux biens et services divers (0,5%). Pour les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées, la hausse n'était que de 0,1%. Calculés sur un an, les prix à la consommation se sont accrus de 6,1%.

▼ SIERRA LEONE

Une société saoudienne reprend les mines de Marampa

Depuis janvier 2008, la société minière britannique basée à Londres (LMC) a cédé son bail d'exploitation des mines de Marampa à sa partenaire saoudienne, la société nationale minière, sur la base de 50% des parts chacune. La

firme saoudienne prévoit de développer le projet de mines de fer de Wadi Sawawin dans les zones de Pepel, Marampa et Lunsar.

▼ TUNISIE

10 milliards \$ pour la « ville des roses »

Le groupe émirati El Maabar prévoit d'investir 10 milliards de dollars dans le projet « Bled El Ward » (la ville des roses), ancienne dénomination de l'Ariana, qui s'étendra sur 5000 hectares dont 2600 ha de plans d'eau. Le projet est composé de deux parties. La 1^{re}, appelée Diar El Fell, s'étend sur 300 ha, comporte une cité sportive et des résidences, et sera achevée dans cinq ans, pour un montant de 2,83 milliards \$. La 2^e tranche, nommée « Diar El Yasmine », comportera une cité de santé et un centre d'affaires disposant d'une infrastructure technologique de pointe.

Partenariat euro-méditerranéen entre PME

La Tunisie accueillera le 6 mars prochain, en marge du 4^{ème} Salon méditerranéen de l'électricité et de l'électronique qui se tient à Sfax, une journée de rencontres qui permettra aux entreprises européennes et méditerranéennes de développer des partenariats stratégiques en Tunisie dans les secteurs de l'électronique, l'électricité, énergies renouvelables et extraction. Une liste de 70 offres de partenariat d'industries tunisiennes est déjà prête.

Changement à la tête de Tunisiana

L'ancien ministre-conseiller auprès du président de la République Fethi Merdassi succède à Fethi Houidi à la tête d'Orascom Telecom Tunisie (Tunisiana), annonce un communiqué de l'opérateur de téléphonie mobile à la suite de l'assemblée générale qui s'est déroulée la semaine écoulée.

Concorde Equipements et Distributions rachète la société Batam

La société Concorde Equipements et Distributions a annoncé le rachat de l'ensemble des actifs de la société Hela Batam d'électroménager, y compris les fonds de commerce. Le contrat stipule l'obligation pour la société preneuse de continuer à employer tout le personnel travaillant pour la société Batam, comme elle s'engage à payer les salaires et indemnités dus au personnel.

Révision du code des hydrocarbures

La Chambre des députés a adopté un projet d'amendement du code des hydrocarbures qui habilite l'entreprise nationale à détenir, à elle seule, ou en partenariat avec des investisseurs étrangers, des permis de prospection et de production ainsi que la possibilité de contribuer au financement des activités de recherche et de prospection d'hydrocarbures.

Alstom décroche un contrat d'électrification ferroviaire

La société de chemins de fer (SNCF) a attribué à un consortium français composé d'Alstom et d'Ansaldo STS un contrat d'électrification et de signalisation de la ligne ferroviaire Tunis-Borj Cédria pour un montant de 54 millions d'euros.

1000 voyageurs français en visite de prospection à Djerba

Un millier d'agents de voyages français effectueront du 3 au 6 avril prochain une visite au Complexe Dar Djerba pour découvrir les nouveaux bâtiments et services du complexe qui regroupe cinq Club Marmara. Un million d'euros a été investi pour cette opération par Marmara pour augmenter les capacités d'accueil du site.

Les italiens pour un mégaprojet de 15 milliards d'euros

Le groupe italien Pretoni projette de construire des résidences, des hôtels, des stations balnéaires, des centres de loisirs et une marina, ainsi que l'aménagement d'une réserve pour certaines espèces animales. Coût global du projet : 15 milliards d'euros. 30000 postes d'emplois sont attendus de ce projet dont les travaux devraient démarrer cette année et dureront douze ans.

Trois centrales éoliennes à Bizerte

Trois centrales éoliennes seront construites d'ici 2009 à Bizerte. La capacité de production de ces centrales est de 120 MW au total. Le surplus de l'électricité produite alimentera le gouvernorat de Béja. Le projet permettra une économie d'énergie fossile de plus de 89000 TEP (tonnes équivalent pétrole). Les trois centrales seront implantées dans les sites de Béni Aouf (20 MW), Metline (50 MW) et El K'habtna (50 MW).

▼ ZAMBIE

Ambitieux projet d'une centrale de 750 MW

Un important projet d'une centrale hydro-électrique à Itzhi Tezhi, d'une capacité de 750 MW, sera lancé par la Zambie. La future centrale, dont le coût est d'un milliard de dollars, permettra de combler le déficit énergétique estimé à 400 MW. Le contrat pour la construction de ce projet sera signé dans 24 mois.

Le cuivre, moteur de croissance

Au cours des cinq dernières années, la filière minière du cuivre a attiré plus de 4 milliards de dollars d'investissements, grâce à la découverte et l'exploitation de nouvelles réserves. Cette activité a permis l'ouverture de nouvelles entreprises et la création de milliers d'emplois.

Une forte fiscalité est contraignante pour l'investissement

Le directeur général de la Chambre zambienne des mines (ZCM) estime que la politique d'augmentation fiscale aura un impact négatif sur l'investissement dans le secteur minier, qui a connu une croissance régulière au cours des cinq dernières années. Pour rappel, le gouvernement a décidé d'une hausse de 31% des taxes sur l'activité minière, pour améliorer ses revenus et profiter des prix élevés du cuivre sur le marché mondial.

Vers de nouveaux départs au Groupe Banque Populaire

Mohamed Benchaaboun, précédemment directeur général de l'Agence nationale de réglementation des télécoms (ANRT), remplace Noureddine Omary à la tête du Groupe Banque Populaire. Au-delà de la passation de pouvoir, c'est toute la philosophie de la banque qui est appelée à changer. En ligne de mire, le développement en Afrique.

Par Adama Wade, Casablanca

L'arrivée de celui qui était, jusque-là, directeur général de l'Agence nationale marocaine de réglementation des télécoms, Mohamed Benchaaboun, à la tête du Crédit populaire du Maroc (établissement qu'il connaît bien pour y avoir occupé un poste de responsabilité en 1999) marque, à bien des égards, la fin d'une époque : celle de la toute puissante théorie de la croissance organique, portée au pinacle par Noureddine Omary. Sous l'ère de ce banquier prudent et rigoureux, la banque a ouvert au moins 200 nouvelles agences à travers le royaume. La première institution marocaine par les dépôts a réussi, certes, à maintenir intactes ses parts de marché à travers tous les segments (27% en dépôts clientèles, 19% en ressources locales); mais sans réaliser d'opération accélératrice de business et, le plus souvent, en finançant ses investissements par fonds propres. « *Ni développement à l'international, ni acquisition majeure* », tranche un indéboulonnable cadre du groupe qui considère la présidence de Noureddine Oumary comme l'exemple-type d'une gestion de bon père de famille : « *Il avait toutes les cartes entre les mains. De la ressource abondante à bon marché grâce à l'adossment de la banque aux banques régionales, des quasi-coopératives, une carte blanche de la part des actionnaires, mais n'a jamais voulu anticiper.* »

Depuis, la banque assiste au développement fulgurant de ses deux concurrents, BMCE Bank et Attijariwafa Bank, dans ce créneau de la bancassurance.

Conséquence, sur la période 2003-2007, alors que l'ex-BCM fusionnait avec la Wafa pour former Attijariwafa Bank et que, dans l'assurance, la fusion entre RMA et Al Wataniya donnait à la BMCE Bank un puissant levier, le cheval (c'est

l'emblème du GBP) est resté assis sur ses fondamentaux, en misant sur le dynamisme de la clientèle captive des travailleurs marocains à l'étranger dont il contrôle 55,3% des dépôts.

Le spectre de la CNIA

La tentative d'acquisition des 67% de la compagnie d'assurances CNIA, mise en vente en 2004, si elle s'était avérée, allait sans doute faire rattraper au GBP son retard, en misant sur la bancassurance, devenue, depuis, l'un des pivots de développement. Le dernier code marocain des assurances permet désormais aux établissements bancaires de commercialiser presque tous les produits d'assurances, à l'exclusion des assurances dommages. Anticipant cette opportunité, toutes les banques avaient renforcé leurs branches dans l'assurance. Pour la Banque populaire, une opportunité inespérée se présentait avec la mise en vente de 67% du capital de la CNIA par un fonds saoudien. L'offre du groupe, d'avance donnée gagnante car appuyée par les signatures de la CDG et du groupe Holmarcom, deux partenaires qui détenaient d'importantes parts dans la CNIA, allait pourtant échouer, coiffée par celle du groupe Saham, plus réactive. L'échec était d'autant plus cuisant que le GBP a fait perdre les négociations pour économiser 50 millions de dirhams. Des hésitations qui furent payées cash puisque, outre la perte de la CNIA, le GBP assista en invité de marque au mariage entre ses deux anciens alliés, la CDG et le groupe Holmarcom, avec l'entrée du premier dans la branche assurance du second, le groupe Atlanta Sanad.

Depuis, la banque assiste au développement fulgurant de ses deux concurrents, BMCE Bank et Attijariwafa Bank, dans ce créneau de la bancassurance. Pour combler le GAP, Noureddine Omary a tout de même conclu un deal, durant les derniers mois de sa présidence, pour une copropriété à travers une prise de participation dans le capital de la Marocaine Vie, en partenariat avec la Société générale marocaine des Banques (SGMB)

La Banque populaire marocaine Mauritanie au bout de la piste

Sur l'international, la prudence aura été l'une des constances de la politique bancaire du GBP. La banque aura prospecté au Mali, au Togo, en Centrafrique et au Congo Brazzaville. Aura noué plusieurs contacts. Mais ce sera quand même sa rivale, la BMCE Bank, plus avisée, qui mettra le grappin sur l'affaire de l'année, la BOA (Banque of Africa). De même, ce sera Attijariwafa Bank qui s'installera coup sur coup en Tunisie et au Sénégal sous différentes formes. Dans l'une de ses dernières sorties médiatiques, Nourredine Oumary

« *Ni développement à l'international, ni acquisition majeure* », tranche un cadre du groupe qui considère la présidence de Noureddine Oumary comme l'exemple-type d'une gestion de bon père de famille.

expliquera que l'implantation en Afrique se fera progressivement avec, d'abord, l'installation de comptoirs jouer le rôle d'observateurs pour atténuer d'éventuels risques. La peur du risque sera aussi omniprésente en Mauritanie où la banque avait pris attache, dès 2005, avec quelques institutions locales comme la BMCI, sans succès. Finalement, et c'est le dernier acte de la présidence Oumary, un agrément sera obtenu dans ce pays où le GBP évoluera en *green field*. La filiale dispose d'un capital de 186 millions de dirhams. Cette entité dénommée Banque populaire mauritanienne devrait réaliser des bénéfices à partir de sa quatrième année d'exercice. Les bénéfices escomptés à l'horizon 2012 sont de 19 millions de dirhams. Le PNB de la filiale devrait quant à lui passer de 37 millions en 2008 à 108 en 2012, en progression de 30,7%.

La Caisse d'Épargne lancera sur le marché la carte « Téranga »

Un nouveau produit qui couvre une gamme complète allant de l'assurance maladie à la prévoyance retraite pour la protection et la sécurité de l'environnement financier aussi bien formel qu'informel des migrants.

Par Ismail Aidara, Paris

L'établissement financier français Caisse d'Épargne va lancer dans les semaines à venir une nouvelle offre de carte bancaire dénommée « Téranga » ou « Welcome » sur le marché de la France et du continent africain. L'offre sera disponible à partir de la fin février. Après sa première opération baptisée « carte Méditerranée » l'an dernier, via sa filiale Océor, le groupe Caisse d'Épargne a décidé de renforcer sa politique commerciale et son engagement sur le marché des services financiers des migrants africains établis en France. Selon son président, Charles Milhaud, les banques françaises ont

été trop longtemps réticentes sur le marché des services financiers de transferts des migrants vers leurs pays d'origine. « *Nous comptons leur proposer des services adaptés, moins coûteux, souples et incitatifs à court terme* », rassure le patron du groupe Caisse d'Épargne.

Pré-bancarisation

Le marché des transferts d'argent des migrants est largement dominé par le groupe américain Western Union, qui a cumulé un bénéfice net de 4 milliards de dollars pour 2005-2006 sur une manne financière globale de transferts estimée à 30 milliards d'euros vers l'Afrique. C'est ce qui

explique l'ambition des autorités de mettre en chantier un nouveau produit bancaire clé en main « Téranga » qui va constituer, selon le promoteur, un support de pré-bancarisation dans les pays du Sud, pour les migrants ou leurs familles restées au pays d'origine. Engagé dans un processus de commercialisation du produit « compte d'épargne co-développement », le groupe Caisse d'Épargne entend mobiliser de lourds investissements à l'international. Après une première expérience qui est en train de se développer au Maroc, le groupe français est déjà en pourparlers avec des opérateurs bancaires de plusieurs pays d'origine.

Kenya : la Commercial Bank lance son *business club*

Dernière tendance des banques kenyanes pour fidéliser la clientèle des PME-PMI, le lancement d'un *business club* destiné à installer une relation de confiance et de confort avec la clientèle des managers et des hommes d'affaires. La Commercial Bank a mis en place, dans ce cadre, le Biashara Club. Lancé le 12 février, cet organe s'adresse à une clientèle de PME estimée à 1,6 million selon le Ministère kenyan du commerce.

Algérie : Baraka Bank lance une opération de recouvrement des créances

La Baraka Bank pourrait recourir à la justice pour recouvrer les créances détenues sur 3 000 clients, rapporte *Le Maghreb*. La Banque islamique aurait accordé des crédits automobiles à 71500 clients entre 2001 et 2007. Une opération qui n'empêche pas Baraka Bank de lancer de nouvelles offres d'acquisition de voitures de tourisme en direction des célibataires et des couples.

Maroc : arrangement autour de la TVA de 20%

Suite aux différentes discussions engagées entre l'APSF (Association professionnelle des sociétés de financement) et le gouvernement, concernant l'augmentation de la TVA passée de 10 à 20% sur la LOA (location avec option achat), les sociétés de financement auraient accepté de prendre en charge une partie ou la totalité du surcoût résultant de ce changement de taux. En contrepartie, le gouvernement aurait proposé une nouvelle tarification des prestations fournies par la Paierie principale du royaume (PPR), la libération du taux d'intérêt ou encore la possibilité d'offrir la gestion des services d'assurances. Les négociations sont toujours en cours.

Les dépôts clientèle atteignent 498 milliards à la fin 2007

L'année 2007 a vu les dépôts de la clientèle des banques marocaines en hausse de 17% pour atteindre 498 milliards de dirhams selon les statistiques du Groupement professionnel des banques Marocaines. Par catégorie, les comptes chèques ressortent à 206 milliards de dirhams devant les dépôts à terme (124 milliards) et les comptes d'épargne (59 milliards).

Ghana : les taux d'intérêt à l'emprunt jugés élevés

Le ministre ghanéen des Finances et de la Planification de l'économie, Georges Gyan-Baffour, a indiqué que les taux d'intérêt élevés pratiqués par les banques sur les prêts aux entreprises sont en train de freiner le développement des PME. Selon le ministre, qui s'exprimait à l'occasion de la cérémonie de l'inauguration de la Bank of Baroda à Accra, « *la Banque centrale a baissé son taux à 13,5% alors que les banques commerciales maintiennent les leurs dans la fourchette de 22-24%.* »

Coface annonce la création de « Coface Egypt »

Coface, le spécialiste français du crédit à l'exportation, annonce le rachat de l'activité de Fiani Partners, leader égyptien du secteur de l'information et du marketing d'entreprise. Objectif, créer dans ce pays une plateforme permettant à l'ensemble des entités de Coface dans le monde d'améliorer les services à leurs clients sur cette zone. Dans un second temps, Coface, avec des partenaires égyptiens, proposera des services d'assurance crédit et d'affacturage, à la fois à ses clients implantés en Egypte et aux entreprises égyptiennes.

La BAD conventionne avec le FIDA

La Banque africaine de développement (BAD) a signé le 13 février 2008 un mémorandum avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour l'éradication de la pauvreté rurale en Afrique. Les deux institutions, qui collaborent depuis 1978, ont mobilisé à ce jour 2,4 milliards de dollars de cofinancement pour un portefeuille de 35 projets.

L'Afrique à l'heure des cellules de renseignements financiers

L'argent noir représente 1500 milliards de dollars, soit le PIB de la 8^e puissance économique du monde. L'argent gris, qui provient de délits d'initiés, des commissions d'intermédiaires et de faux bilans, génère 4 500 milliards de dollar, soit 1 dollars sur cinq. L'Afrique a-t-elle les moyens d'y faire face ?

Par Adama Wade, Casablanca

Le Maroc, la Tunisie et Maurice ont parachevé à des degrés divers la mise en place de cellules de renseignements financiers, destinées à prévenir le blanchiment de l'argent noir. Pour l'expert français Eric Vernier, qui s'exprimait récemment à Casablanca à l'occasion d'une conférence organisée par l'Association pour le progrès des dirigeants, l'inégalité de moyens est manifeste entre d'une part l'industrie du crime organisé et d'autre part les mécanismes de lutte mis en place par les Etats. Les chiffres sont éloquentes. Actuellement, le produit criminel brut de l'argent noir est de 1500 milliards de dollars, soit quasiment la 8^e puissance du monde. Plus inquiétant encore, d'après le conférencier qui compte à son actif plusieurs publications, l'argent gris, généré par des acteurs « honnêtes » (délits d'initiés, commissions d'intermédiaires, faux bilans) et qui consiste en délits divers de « crimes sans victimes », est estimé à 4500 milliards de dollars, soit 20% du PIB mondial.

L'industrialisation du trafic de la drogue

L'origine de l'argent noir reste le trafic de drogue qui génère à lui seul 8000 milliards de dollars. C'est la deuxième

activité au monde après la vente d'armes. L'on assiste à une tendance à l'industrialisation et à l'utilisation des gros moyens par les trafiquants, tel ce sous marin transportant de la coke et qui a été arraisonné entre la Colombie et Miami. Une sophistication apparaît aussi dans le circuit de l'argent du haschich, blanchi en général à Paris, selon le conférencier qui précise que l'argent retiré du trafic est investi dans l'or puis rapatrié vers le pays d'origine. Le niveau actuel de l'or est donc une aubaine.

De la blanchisserie aux faux procès

Si leurs origines sont diverses, l'argent noir et l'argent gris empruntent en général le même circuit de blanchiment utilisé depuis Al Capone, et son principe simple : acheter des blanchisseries et gonfler les recettes par de l'argent noir. Cette technique qui a le mérite de la simplicité a donné le nom de « blanchiment » à toute une industrie et reste encore utilisée par la mafia russe dans le Sud-Est de la France. Il faut plus d'ingéniosité, cependant, pour déjouer les procédures de contrôle dans un pays aussi avancé dans la lutte contre l'argent sale que les Etats-Unis d'Amérique. Là aussi, le crime organisé s'en sort plus ou moins bien en s'adaptant à l'air du temps. Il suffit de créer une entreprise sur le sol

américain et une autre parfaitement indépendante de la première dans un paradis fiscal, les Bahamas en général. L'entreprise installée en Amérique attaque en justice sa consœur lointaine pour retard de livraison, par exemple, finit par gagner le procès et se faire transférer légalement de l'argent pour paiement de dommages et intérêts. C'est la technique du « faux procès » dans laquelle le juge blanchit de l'argent noir sans le savoir. Sachant que, dans certains pays, les dommages et intérêts sont exonérés, la mafia

L'une des missions du GAFI, qui consistait en l'établissement d'une liste noire de pays qui ne luttent pas contre le blanchiment, est devenue lettre morte. De 40 à ses débuts, la liste est tombée à six puis à trois.

gagne doublement.

Une autre technique de blanchiment utilisée par les trafiquants est la technique des faux gains au jeu. Arriver dans un casino avec de l'argent sale, acheter des jetons, passer la soirée à se promener et revendre ses jetons à la sortie contre un chèque. A la limite, pas besoin de jouer. Le gentleman agreement des cinq personnes membres d'une même organisation jouant à la même table de black jack entre aussi dans l'arsenal utilisé. Les plus aguerris utilisent un système complexe de jeux à somme nulle, système qui est reproduit dans les grands marchés financier comme celui de la Monep.

Comment la nature anonyme des marchés financiers est mise à profit

Malgré la méticulosité des gendarmes boursiers, le procédé est simple. Un cerveau fait intervenir plusieurs traders ne se connaissant pas et qui prennent des positions exactement contraires, afin que les pertes soient compensées par les gains. L'argent qui ressort est certes déduit des différentes commissions et taxes, mais propre. Le caractère anonyme de ces marchés lesquels, en plus, ne font apparaître que le solde et non la totalité des opérations, fait d'eux un paradis idéal et anonyme. On estime à 10 000 milliards le montant des transactions journalières effectuées dans le monde. Il paraît probable qu'un milliard de dollars – autant qu'une goutte d'eau dans la mer – soit blanchi tous les jours, estime le conférencier.

Autre circuit efficace, la technique du prêt adossé. Procédé simple : l'argent sale part des Caraïbes au Luxembourg. En France, une personne – un étranger de préférence – emprunte, pour un investissement quelconque, à une banque londonienne qui exige une garantie. Cette personne donne en garantie le compte bloqué au Luxembourg, obtient effectivement son crédit et oublie de rembourser à la banque qui lève ainsi son option. A ces règles complexes, la mafia italienne a longtemps préféré la pizza connexion qui permet,

général, d'avantages fiscaux. Deux associés, dont l'un ayant de l'argent noir domicilié dans les paradis fiscaux, mettent ensemble des parts de 50 millions de dollars chacun. Le reste du financement de l'entreprise est réalisé par le levier que constitue l'emprunt. Au passage, l'un au moins des apports en capitaux a été blanchi. Le reste de l'argent noir sera blanchi à travers l'entreprise en question. Cette technique montre que ce ne sont pas seulement les banques qui sont exposées face à l'industrie du crime organisé.

Le rôle des cellules de renseignements financiers

Aujourd'hui, basculer dans l'ère des cellules de renseignements financiers signifie un pas supplémentaire vers l'abandon du fameux secret bancaire. L'une au moins des prescriptions de la fameuse loi 43-05 d'avril 2007 adoptée au Maroc et instituant la mise en place d'un CRF est la « déclaration de soupçon ». Le banquier devra signaler à la cellule de renseignements tout ce qu'il juge louche. Une démarche qui se retrouve en confrontation directe avec les coutumes du métier. En France, sur 15 000 à 20 000 déclarations par an, seules 400 aboutissent à une décision de justice. Depuis le 11 septembre, le Groupe d'action financière (le fameux GAFI) mis en place par le G7 tente, avec 40 recommandations et 9 supplémentaires, rajoutées après l'attaque sur le World Trade Center, de fédérer toutes les tentatives nationales et régionales mises en place contre le blanchiment.

La politique s'invite dans le débat

Mais là aussi, difficile d'aller de l'avant. L'une des missions du GAFI, qui consistait en l'établissement d'une liste noire de pays qui ne luttent pas contre le blanchiment, est devenue lettre morte. De 40 à ses débuts, la liste est tombée à six puis à trois. Depuis un an et demi, plus aucun pays ne figure dans cette liste. Ne reste plus aux policiers et aux juges que de faire face, avec leurs faibles moyens et leurs formations en général inadéquates, aux puissants réseaux de blanchiment qui recrutent dans les grandes écoles de commerce. C'est ce qui explique sans doute les résultats modestes des prises d'Interpol, lequel en 20 ans n'a intercepté que 3 milliards de dollars, alors que tous les jours 1 milliard est blanchi.

L'Afrique doit-elle fermer les yeux ?

Alors que la Tunisie, le Maroc et l'Ile Maurice adaptent leurs législations à la réalité des luttes contre le fléau du blanchiment, il est de bon ton, en Afrique aujourd'hui, de s'interroger s'il faut fermer les yeux sur tout apport d'argent, quelque soit sa provenance, pourvu qu'il serve à financer le développement. Après tout, clament les adeptes de cette démarche, les Bahamas ont un niveau d'éducation comparable à celui des USA, la petite Ile de Nieu et ses 1800 habitants compte 300 sièges de banques russes et Chypre est indexé à la 30^e place des pays les plus développés.

Ces rares exemples constituent, en fait, des exceptions qui ne devront pas faire oublier que l'argent noir prend pied dans les périphéries des pays en développement, mais à tendance à migrer vers les opportunités offertes par les pays développés. Le monde compte plus de Colombie que de Chypre. Outre le fait d'accentuer le déséquilibre Nord-Sud, l'argent sale a tendance à détruire l'économie de marché. La petite pizzeria servant de blanchiment n'a pas de contrainte de coûts et peut donc vendre ses produits moins cher que les pizzerias honnêtes.

Assurance Soins de Santé ?

Libre choix total de l'hôpital (même privé), des médecins et des spécialistes, en chambre privée, partout dans le monde ...

Remboursement de vos frais médicaux, des médicaments et des soins dentaires à 80% (avec un capital en + pour l'orthodontie) ...

Contrat viager qui vous garantit à 100 % d'être couvert jusqu'à votre décès quels que soit le pays et votre santé future ...

+ Assistance médicale « worldwide » !



Contactez-nous pour recevoir votre projet personnalisé gratuit et sans obligation :

monassur@gmail.com

Monassur Brokers – Insurance & Finance
Main Office in Brussels, Belgium

Fortis : l'Afrique, le *private equity* et le *leverage finance*

Le Dr Eric Soubeiga est un spécialiste du *private equity* et du *leverage finance* à la City au sein du groupe belgo-néerlandais Fortis Bank. *Les Afriques* explore ses domaines de compétence au regard des réalités du continent africain et de la politique développée par son groupe et à la lumière des récents événements liés à la crise des *subprimes*.

Entretien réalisé par
Charles Bambara, Londres.

Les Afriques : Expliquez-nous ce que sont le *leverage finance* et le *private equity* ?

Dr Eric Soubeiga : Les fonds de *private equity* investissent des capitaux propres (c'est-à-dire leur propre argent) dans des entreprises où ils acquièrent les actions (en partie ou en totalité – selon le montant de leur investissement). Il arrive parfois qu'une partie du coût d'acquisition de l'entreprise soit financée par la dette. C'est cette dette que l'on dénomme *leverage finance*. La dette d'acquisition est mise à la disposition du fonds de *private equity* (pour lui permettre d'acquérir l'entreprise cible) et sera remboursée par les flux de liquidités générés par les revenus futurs de l'entreprise cible.

LA : Ce marché du *private equity* est-il perturbé par la crise des *subprimes* à l'actuelle ?

ES : Certainement. Dans la plus part des pays développés d'Europe, d'Amérique et d'Asie les acquisitions d'entreprises par les fonds de *private*



Dr Eric Soubeiga

« L'existence d'activité du *private equity* en Afrique ne signifie pas l'existence d'un marché pour la finance de la dette d'acquisition d'entreprise ou *leverage finance*. »

equity sont généralement financées, ne serait-ce qu'en partie (des fois jusqu'à hauteur de plus de 70% du prix d'achat), par un emprunt (*leverage finance*). Les plus grands fournisseurs de ce genre de dettes, pour l'acquisition d'entreprises, sont les banques d'affaires parmi lesquelles il y a eu d'énormes pertes financières annoncées dans la presse. Ces pertes financières sont liées à des investissements que ces banques ont effectués directement ou indirectement dans le secteur du crédit immobilier de basse qualité (dits *subprimes*) aux Etats-Unis. Les crédits immobiliers *subprimes* sont des prêts immobiliers alloués à des individus non solvables. L'ampleur des pertes liées aux *subprimes* dans le système financier n'est pas encore connue en totalité puisque certaines ne sont pas encore annoncées. Même si certaines banques n'ont pas essuyé de pertes liées aux *subprimes*, la crise a créé une situation de méfiance entre les banques qui hésitent à se prêter de l'argent, ce qui induit un manque de liquidité pour financer, entre autre, les acquisitions d'entreprises. Par conséquent, nous assistons depuis le début de la crise à une réduction du volume d'activité d'acquisitions d'entreprises par les fonds de *private equity*. Les gros deals (c'est-à-dire les acquisitions d'entreprises ayant de gros chiffres d'affaires) se font de plus en plus rares. Parmi les victimes, on compte l'acqui-

sition du géant pharmaceutique Alliance Boots (par KKR), l'acquisition du constructeur d'automobiles Chrysler (par Cerberus), Cadbury Schweppes a été forcé de reporter la vente de son unité de production de boissons aux Etats-Unis, et puis signalons la vente annoncée, puis suspendue jusqu'à nouvel ordre, de Virgin Media à 23 milliards de dollars.

LA : L'Afrique est-elle un marché favorable au développement du *private equity* ?

ES : L'Afrique est certainement un marché qui bénéficie d'un intérêt grandissant de la part des fonds d'investissement y compris les fonds de *private equity*. Il y a déjà des fonds de *private equity* basés en Afrique et développés par des Africains, notamment en Afrique du Nord, en Afrique australe (surtout l'Afrique du Sud), au Nigeria, au Sénégal et en Afrique de l'Est. Il y a aussi les fonds étrangers et multilatéraux qui œuvrent pour promouvoir le développement du secteur privé en Afrique, notamment la CDC britannique, Actis (issue de la CDC), la FMO néerlandaise, la Banque mondiale à travers la SFI, la BAD, etc. Il y a enfin des fonds d'investissement montés par des individus, parmi lesquels il y a Hélios dont les activités d'investissement se concentrent sur l'Afrique. A titre d'illustration, signalons que l'association africaine du capital risque -Africa Venture Capital Association- compte une cinquantaine de fonds qui investissent en Afrique.

Cependant, cette activité du *private equity* en Afrique ne signifie pas l'existence d'un marché pour la finance de la dette d'acquisition d'entreprise ou *leverage finance*. Il faudra encore attendre quelques années pour

assister à l'émergence significative d'un marché de ce type en Afrique.

Il faut aussi noter que les montants investis en Afrique sont encore infimes comparés aux niveaux d'investissement que l'on voit dans les pays développés ou dans les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Par exemple, en 2005, le montant des fonds de type de *private equity* investis en Afrique s'élevait à environ \$1 milliard. La même année le *private equity* d'origine américaine investissait environ \$10 milliards uniquement en Grande-Bretagne et environ \$28 milliards dans le reste de l'Europe.

LA : Y a-t-il des pesanteurs au développement des affaires sur le continent ?

ES : Comme partout ailleurs dans le monde, il y a des pesanteurs sur le développement des affaires en Afrique. Cependant ces pesanteurs sont très lourdes en Afrique, comparée au reste du monde, comme en témoigne le rapport *Doing Business in Africa* de la Banque mondiale.

Un éventuel ralentissement, ou une éventuelle récession, de l'économie américaine et, par la suite, de l'économie mondiale, pourrait conduire à une réduction des exportations africaines.

Personnellement, je demeure optimiste quant à l'intérêt des investisseurs étrangers pour l'Afrique. En effet, on voit de plus en plus d'institutions financières privées qui développent leurs activités sur le continent. C'est un signe très prometteur.

Nigeria : la capitalisation boursière de la First Bank dépasse le milliard de nairas

Le 11 février 2008 fut une journée historique pour la First Bank of Nigeria avec une capitalisation boursière qui a atteint 1,039 milliard de nairas à la clôture. Cette performance confirme la FBN dans sa position de première institution financière nigériane et de première entreprise nigériane cotée à avoir une capitalisation supérieure au milliard. La dernière augmentation de capital par émission de nouvelles actions a donc été bien appréciée par le marché.

Maroc : bonnes performances du Crédit Agricole en 2007

Au terme de l'année 2007, le Crédit Agricole du Maroc totalise des dépôts de 42 milliards, en progression de 182% par rapport à l'année 2003. La banque porte sa part de marché de 3,2 à 8,13%, soit à la quatrième position du secteur bancaire marocain. Le CAM a accordé 36,8 milliards de dirhams sous forme de crédits à la clientèle en 2007. Le produit net bancaire et le résultat net se situent respectivement à 1,85 milliard et à 302 millions de dirhams à la fin 2007. La banque, qui n'a pas encore confirmé sa date d'introduction en Bourse, va bientôt acquérir un système d'information Phoenix destiné à mesurer en temps réel l'évolution de ses principaux indicateurs, notamment les dépôts et les crédits par agence.

Une compagnie sud-africaine rachète Principal

La Sud-Africaine Sanlam, deuxième compagnie d'assurances sud-africaine, a racheté Principal, entreprise britannique de gestion d'actifs, intervenant particulièrement dans l'assurance-vie et les fonds de pension. Principal est une compagnie leader dans le sud de l'Angleterre gérant plus d'un milliard de livres sterling de clientèles familiale et privée. A travers Principal, la société sud-africaine accède à un nouveau marché tout en utilisant l'expertise de sa filiale pour améliorer l'offre de sa clientèle sud-africaine.

Une banque indienne s'installe au Ghana

L'Indienne Bank of Baroda, qui a récemment obtenu un agrément auprès des autorités centrales ghanéennes, commencera ses activités le 18 février 2018. Les services délivrés concerneront le financement des opérations commerciales, des PME-PMI et d'une manière générale les services bancaires classiques. La filiale ghanéenne est la 68^e de la Bank of Baroda qui compte ouvrir des représentations au Nigeria et au Mozambique. A noter que la Bank of Baroda est présente en Afrique depuis 1953 et l'ouverture d'un bureau à Mombassa (Kenya).

La Banque de développement de Namibie (BDN) fait son bilan

La Banque de développement de Namibie (DBN) est à l'origine, à travers ses opérations de financement de l'économie, de la création de 4500 emplois dont 1168 nouveaux, selon une note de recherche publiée par l'institution. La banque a pour objectif le financement des projets de développement à moyen et long termes de manière directe ou à travers les lignes de crédits mises en place par les banques commerciales.

Sénégal : la BICIS lance une offre spéciale pour les policiers

La Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal (BICIS) accorde une nouvelle ligne de crédit d'un montant de 3 milliards de francs CFA destinée aux personnels de police, annonce un communiqué transmis à l'Agence de presse sénégalaise. Le produit permet aux policiers d'obtenir des crédits immobiliers pour l'achat et la construction de maisons, des crédits d'équipements et des crédits automobiles. A défaut d'être une cible à rendement élevé, la police constitue tout de même une population, normalement, à faible risque de non remboursement.

Africa Investor lance une édition en français

Africa Investor, titre édité à Londres, spécialisé sur la finance et la banque africaines et initiateur de l'indice AI 40, vient de lancer la version française de son magazine bimestriel. Ce nouveau magazine couvre l'actualité des investissements, propose des commentaires et analyses. Il sera distribué sur l'ensemble de la zone francophone d'Afrique et du reste du monde.

BMCI Bourse certifiée ISO 9001

BMCI Bourse est la première société de bourse marocaine et la première filiale du groupe BMCI (lui-même filiale de BNP Paribas) à avoir obtenu en janvier 2008 la certification ISO 9001 (version 2000). Lors de cet audit, le Bureau Veritas Certification a certifié les opérations d'intermédiation boursière, d'analyse et de conseil en investissement boursier. Les points forts relevés sont l'engagement du directoire de BMCI Bourse et l'implication de ses équipes, la maîtrise du métier et la forte sensibilité aux valeurs déontologiques du secteur.

Un journaliste pour la communication de Cosumaf

Jacques Junior Schule est le nouveau responsable de la communication de la commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf). M. Schule était précédemment rédacteur en chef du mensuel économique et financier *FinancEco*, collaborateur de l'agence Reuters et consultant en communication auprès de l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun.

Nouveaux indices à la Bourse de Botswana

De nouveaux indices ont été introduits à la Bourse de Botswana (BSE). Ces indicateurs permettront aux investisseurs de disposer d'une meilleure mesure des performances réelles des valeurs cotées. Les gestionnaires de fonds qui sont à l'origine de ces changements pourront désormais suivre les tendances avec plusieurs indices traitant des valeurs locales, des valeurs étrangères, des valeurs industrielles. Les anciens indices (DCI et FCI) restent en vigueur.

Kenya : possible report de l'IPO sur Safaricom

Les autorités de régulation n'ont pas encore visé le plan de cession en Bourse de 25% des 60% de parts de l'Etat dans le capital de l'opérateur Safaricom. L'opération, qui devait intervenir à la fin février, serait repoussée à cause des troubles et de la morosité qui règnent actuellement dans le milieu financier du pays. Pour être validée, l'IPO devait obtenir le feu vert de l'autorité du marché (CMA), du directoire de la Bourse de Nairobi et des deux actionnaires, à savoir l'Etat kenyan et le Britannique Vodafone.

La Bourse du Rwanda dopée par les obligations étatiques

Vieille de seulement deux semaines, la Bourse du Rwanda vient d'enregistrer la deuxième émission d'une obligation de l'Etat. D'un montant de 9,1 millions de dollars, cette deuxième opération montre, de l'avis des spécialistes, tout le potentiel de cette place financière, capable d'absorber un tel niveau de demande à quelques jours d'intervalle. Prochaine étape, une opération de charme envers les investisseurs privés.

Les experts misent sur un rebond de la bourse ougandaise en 2008

La Bourse d'Ouganda (USE) a réalisé entre octobre et décembre 2007 un volume de transactions trois fois supérieur à ce qui a été enregistré sur la période de mars à septembre. Les analystes qui craignent de possibles répercussions de la crise du Kenya voisin restent largement optimistes quant à l'évolution positive des tendances de la bourse en 2008.

Le secteur algérien des assurances boudé par les compagnies étrangères

Le chiffre d'affaires du secteur pourrait avoir franchi les 50 milliards de dinars (500 millions d'euros) en 2007. La marge de progression est pourtant énorme et la frilosité des investisseurs incompréhensible.

Par Lyes Taibi, Alger

Contrairement au secteur bancaire algérien qui a connu, depuis sa libéralisation, l'installation de nombreuses banques internationales de premier plan en Algérie, le secteur des assurances n'a pas suscité l'intérêt des grandes compagnies étrangères. Plus de treize ans après la publication de l'ordonnance qui ouvrait, en 1995, les assurances algériennes à la concurrence privée nationale et étrangère, le bilan est rapidement dressé. Sur les sept compagnies privées créées en Algérie depuis cette date, seule la Trust Algérie, compagnie à capitaux mixtes algériens, bahreïni et qatari, créée en 1997, occupe une place significative dans le paysage des assurances algériennes. Cette désaffection semble d'autant surprenante que le potentiel du marché algérien est, pour beaucoup d'observateurs, considérable. Avec un ratio mesurant le rapport du chiffre d'affaires du secteur au PIB voisin de 0,5%, l'Algérie figure en queue de peloton parmi les pays de la région, et même sur le continent africain. Au cours des dernières années, le même indicateur atteint 2% en Tunisie et près de 3% au Maroc. S'agissant de certaines branches de la profession comme les assurances de personnes, qui représentent dans les économies développées près de 60% du chiffre d'affaires du secteur, le pays peut être quasiment considéré comme une terre vierge.

La timide percée des compagnies privées

La suppression du monopole de l'Etat a principalement profité à un petit nombre d'entreprises privées algériennes qui ont manifesté un certain dynamisme en élargissant la gamme des produits offerts à la clientèle et en pratiquant une sévère concurrence sur les tarifs.

En dépit des pratiques de « dumping » évoquées par les compagnies publiques, le secteur privé, en raison de ses moyens

limités, n'a pas été en mesure de capter plus de 10% du chiffre d'affaires du secteur. Cette dernière performance n'a d'ailleurs été rendue possible que grâce au feu vert donné à l'installation de près de 400 agents généraux d'assurances intervenant en dehors du réseau direct des compagnies pour une distribution de proximité des produits.

Les assurances obligatoires d'abord

Outre cette timide percée des compagnies privées, le marché algérien est surtout caractérisé par la prévalence des assurances obligatoires. Selon les termes d'un expert européen intervenant dans le cadre d'un projet de coopération : « En Algérie, les particuliers continuent de considérer l'assurance comme une démarche forcée et un impôt subi, ou plus précisément comme une redevance parafiscale. » C'est ainsi que plus de 80% des contrats d'assurance souscrits dans le pays résultent d'une obligation légale. L'assurance automobile se taille la part du lion, avec plus de 45% de part de marché, suivie de l'assurance sur les risques industriels et des assurances souscrites par les transporteurs de voyageurs et de marchandises.

Conséquence d'une absence d'obligation légale dans ce domaine, le patrimoine immobilier reste le parent pauvre de l'assurance algérienne. On estime que moins d'un logement sur dix est couvert par un contrat. La création récente, dans le sillage du séisme qui a touché la région d'Alger en 2003, d'une assurance contre les catastrophes naturelles n'a pas encore permis à ce type d'assurances de décoller significativement.

Demain les assurances de personnes

La branche des assurances de personnes (vie, décès, accident, maladie, etc.) représente aujourd'hui une part insignifiante de l'activité des compagnies d'assurances algériennes ; à peine 4% de part de

marché. C'est le domaine où le potentiel de développement du marché apparaît comme le plus important. Longtemps considéré comme « généreux », le système de couverture sociale algérien montre aujourd'hui ses limites avec l'émergence de couches sociales plus exigeantes en matière de qualité de soins

Cette désaffection semble d'autant surprenante que le potentiel du marché algérien est, pour beaucoup d'observateurs, considérable.

médicaux ou de retraites. L'introduction d'un système de retraite par capitalisation, la couverture des soins médicaux, proposés par des structures privées plus performantes, sont les pistes les plus prometteuses.

Ce sont aussi les domaines où l'expertise et la réputation des opérateurs internationaux pourraient faire la différence.

Un secteur qui reste dominé par les compagnies publiques

- 17 sociétés d'assurances actives aujourd'hui au sein du marché algérien.
- 4 sociétés publiques d'assurances directes qui réalisent plus de 80% du chiffre d'affaires du secteur : SAA, CAAR, CAAT et CASH.
- 1 société de réassurances : CCR.
- 2 mutuelles : MAATEC et CNMA (travailleurs de l'éducation et agriculture).
- 7 sociétés privées : 2A, CIAR, Trust Algeria, GAM, Alliance, Salama, Rayan Assurances.
- 3 sociétés spécialisées : CAGEX (assurance à l'exportation), AGEI, SGCI (Société de garantie des crédits).

La BMCE lance un emprunt obligataire de 1 milliard de dollars

10 000 obligations d'une valeur nominale de 100 000 dirhams sur une maturité de dix ans. L'opération est réservée aux seuls institutionnels marocains.

Par Adama Wade, Casablanca

Quelques mois après l'acquisition de 35% de la Bank of Africa et l'ouverture de MediCapital Bank à Londres, la Banque marocaine pour le commerce extérieur (BMCE Bank) vient d'obtenir, le 14 février 2008, un visa du CDVM (Conseil déontologique des valeurs mobilières) pour l'émission d'un emprunt obligataire de 1 milliard de dirhams destiné à financer son développement à l'international et à renforcer sa capacité d'octroyer des crédits. Pour les analystes de BMCE Capital, « l'émission obligataire devrait permettre au groupe le financement de ses projets de déploiement à l'international ainsi que la dynamisation de son activité de distribution de crédits. » L'opération porte sur 10 000

obligations dont 4000 cotées et 6000 non cotées. Caractéristique de l'opération, une valeur nominale de 100 000 dirhams, un taux d'intérêt révisable annuellement sur la base du dernier taux des bons de trésor à 52 semaines, observé sur le marché secondaire le 22 février de chaque année, et une prime de risque allant de 75 à 80 points de base. La maturité est de dix ans avec possibilité de remboursement anticipé à partir de la cinquième année, après accord de Bank Al Maghrib. La période de souscription s'étale entre le 18 et le 21 février 2008. Le fait que l'opération soit réservée aux seuls institutionnels marocains (OPCVM, compagnies financières, établissements de crédit, compagnies d'assurances et de réassurances, Caisse de dépôt et de gestion et organismes de pension de retraite) traduit, selon les

observateurs, la volonté du management de la banque marocaine de ne pas subir la velléité des fonds d'investissements étrangers, à l'affût des placements à rendements élevés. D'aucuns l'expliquent plutôt par les conditions défavorables qui règnent actuellement sur le marché international et l'attrait relatif de tous les actifs liés au crédit y compris les émissions souveraines. Les primes de risques qui accompagnent les titres obligataires des pays émergents sont actuellement en augmentation, à l'instar de la dernière émission du Trésor marocain sur le marché international (500 millions d'euros sur 10 ans). L'emprunt obligataire de la BMCE Bank n'est adossé à aucune garantie autre que les perspectives solides de la banque qui a réalisé un exercice 2007 sous le signe de la performance.

Les bourses africaines ont augmenté de 210% en cinq ans

L'agence Xinhua salue les performances des bourses africaines, et plus particulièrement des bourses du Caire et de Nairobi. Vue de la Chine, l'Afrique est un continent qui gagne.

Les bourses africaines ont progressé de 210% sur les cinq dernières années. C'est ce que rapporte l'agence Xinhua qui se base sur des statistiques officielles, plaçant l'Afrique au fronton des places financières mondiales les plus dynamiques.

Succès égyptien

Cette attractivité est aisément perceptible à la Cairo and Alexandria Stock Exchange (CASE), qui a connu une hausse de 51% en 2007, et ce pour la sixième année consécutive. La place aura atteint l'apogée en 2005, avec une hausse de 155%. Selon l'agence chinoise, les 1 000 entreprises cotées sur le CASE totalisent une capitalisation boursière de 120 milliards de dollars, ce qui le place au deuxième rang en Afrique après le Johannesburg Stock (JSE). Le 13 janvier dernier, l'indice Case 30 a franchi les 11 000 points pour la première fois depuis plus d'un siècle.

Tendance soutenue

Cette forte croissance boursière égyptienne s'inscrit sur une tendance continentale analogue. Si on les considérait comme une seule entité, les bourses africaines seraient l'une des meilleures places au monde durant ces 15 dernières

Si on les considérait comme une seule entité, les bourses africaines seraient l'une des meilleures places au monde durant ces 15 dernières années.

années. Les analystes attribuent cette performance à une croissance économique rapide sur l'ensemble du continent. Selon les statistiques, le nombre des actionnaires au Kenya a été multiplié

par 15, passant de moins de 50 000 en 2002 à 780 000 actuellement. La capitalisation boursière du Nairobi Stock Exchange (NSE) est ainsi passée d'un milliard de dollars en 2002 à 12 milliards de dollars aujourd'hui. Une tendance qui devrait se poursuivre en dépit de certains facteurs exogènes. Le boom actuel des matières premières place l'Afrique sur des perspectives de croissance intéressantes. Selon le FMI, les économies de l'Afrique subsaharienne pourraient connaître une hausse de 6,8% en 2008 contre 5,7% et 6,1% en 2006 et 2007. Des prévisions identiques à celles de la Banque africaine de développement qui table sur 6,5% de croissance du PIB. Vue de la Chine, l'Afrique est une belle opportunité.

MBF (avec Xinhua)

Léger repli de la Bourse de Tunis

Semaine boursière sans relief à la Bourse de Tunis. Entre le 8 et le 15 février 2008, le Tunindex a enregistré une baisse de 0,97% en clôturant la semaine à 2649,61%. L'indice BVMT a pour sa part enregistré une baisse de 0,93% à 1909,9 points. Signe de la baisse d'activité, le recul du volume de transactions est passé d'une semaine à l'autre de 22,239 millions de dinars à 12,058 millions de dinars, selon les analystes de CGF. Au terme de la semaine, la capitalisation boursière des valeurs ressort en baisse de 0,77% en s'établissant à 6 306 millions de dinars contre 6 355 millions de dinars une semaine plus tôt. 13 valeurs ont vu leurs cours s'inscrire à la hausse dont STIP (+5,76%), TPR (+5,66%) et ASTREE (+4,50%). A l'inverse, 28 valeurs ont vu leurs cours reculer dont Attijari Bank (-6,06%), ICF (-5,88%) et Sototel (-4,13%). La valeur qui a drainé le volume de transactions le

La note d'Attijari Leasing sous surveillance

Fitch Ratings a placé sous surveillance positive la note nationale à long terme « B+ (tun) » et la note nationale à court terme « B (tun) » d'Attijari Leasing (précédemment Général Leasing), indique la lettre d'information de CGF. La mise sous surveillance positive des notes nationales d'Attijari Leasing reflète le démarrage effectif du processus d'intégration de la société dans le groupe Attijariwafa Bank (« AWB », « BB+ » / « B » / « Stable »), comme en attestent le changement de dénomination de la société ainsi que les discussions menées entre l'agence et AWB, le principal actionnaire d'Attijari

Leasing. Fitch considère favorablement ce processus d'intégration car il permettra d'adosser Attijari Leasing à un groupe bancaire solvable, en cas de nécessité. Il pourra également lui fournir des appuis techniques et commerciaux, contribuant au redressement de son activité et de ses fondamentaux financiers. L'agence lèvera la surveillance positive sur les notes nationales d'Attijari Leasing lorsqu'elle disposera d'éléments suffisants pour évaluer le degré de contrôle d'AWB au terme de l'augmentation de capital prévue en mars 2008.

plus élevé est celle de la Somocer pour un montant global de 1,542 millions de dinars et un nombre de titres échangés égal à 520 967, soit 2,48% du capital de la société. Le Price earning ratio (PER) du marché s'est établi, sur la base des

cours de clôture du 15 février 2008, à 15,97x. De son côté, le PEG (Price Earning Growth) moyen pondéré du marché est de 0,4x.

Casablanca : positionnement en vue des dividendes

Le Moroccan All Shares Index (MASI) a clôturé en progression de 0,3% sur la séance du jeudi 14 février 2008. L'indice des valeurs cotées en continu, le MADEX, s'est également renforcé de 0,35% à 11 674,77 points. A mi-février, l'activité du marché est animée principalement par des repositionnements sur les

valeurs des entreprises susceptibles de dégager des bénéfices élevés en vue de la prochaine distribution de dividendes. C'est le cas du CIH (Crédit immobilier et hôtelier), filiale du groupe Caisse d'Epargne qui a drainé 28,9% du volume de la séance estimé à 874,8 millions de dirhams. Cas aussi de Maroc Telecom

qui annoncera ses résultats dans quelques jours et qui a accaparé un volume de 81,9 millions de dirhams. L'on assiste aussi à un repositionnement sur la CGI (en recul) qui a drainé 9,3% du flux enregistré durant cette séance.

Johannesburg suit Wall Street

Les valeurs bancaires et minières ont plombé la bourse sud-africaine vendredi 15 février 2008, essentiellement à cause de la crainte d'une récession américaine et des nouvelles informations faisant état de possibles pertes des institutions bancaires américaines liées à la crise des subprimes. L'indice du Top 40 local a clôturé en baisse de 2,01% à 26 249,04 points dans le sillage de Wall Street. L'indice

global de la place de Johannesburg a cédé 1,84% à 28 505,82 points. Après des perspectives revues en baisse par Morgan Stanley et Goldman Sachs, les quatre plus grandes banques de la place accusent le coup, à l'image de l'indice du secteur, en baisse de 3,71%. Les baisses s'expliquent aussi par des mouvements de prises de bénéfices, suite à la publication de chiffres peu probants sur la consom-

mation et le commerce. Les investisseurs s'inquiètent aussi de la situation du secteur minier et en particulier d'un possible effondrement de la demande en matières premières, jusque-là non concernée par la crise qui secoue les marchés financiers. A noter que BHP Billiton et Anglo American ont tous deux clôturé en baisse de respectivement 2,45 et 4,05%.

La Séma-SA, première entreprise malienne non bancaire à rejoindre la BRVM

Les coupons de l'emprunt de 5 milliards de FCFA au taux de 6,85% sur la période 2007-2012 émis par la société d'équipement du Mali (Séma) sont cotés à la Bourse des valeurs mobilières d'Abidjan depuis le 11 février 2008. La Séma devient ainsi la première entreprise malienne non bancaire à être cotée à la Bourse régionale de l'Afrique de l'Ouest. La Séma est à la recherche de fonds pour financer de grands chantiers dont des logements sociaux au compte de l'Etat.

Le régulateur chinois approuve l'entrée d'ICBC dans la Standard Bank d'Afrique du Sud

La Commission de régulation bancaire de Chine a approuvé un projet de la Banque industrielle et commerciale de Chine (ICBC) de prise de participation dans une banque sud-africaine, ont confirmé récemment des officiels de l'ICBC. L'ICBC, la plus grande banque de crédit de Chine, a annoncé le 25 octobre 2007 qu'elle avait l'accord pour acquérir 20% des parts de la Standard Bank d'Afrique du Sud, la plus grande banque commerciale en Afrique, pour un montant de 5,46 milliards de dollars. L'opération a déjà été approuvée par les actionnaires des deux banques ainsi que par les régulateurs d'Afrique du Sud, dont le South African Registrar of Banks et le Johannesburg Securities Exchange.

Performances de Scipion Capital sur janvier 2008

La plupart des indices étaient dans le rouge durant le mois de janvier, à l'image du FTSE 100 (-9%), du S&P (-6%), du MSCI EM (-12,6%), du MSCI BRIC (-15,5%), du CSI 300 (-13%) et du S&P CNX Nifty (-16%). Des contre-performances qui ont affecté en partie la classe I du fonds Scipion Capital, classe indexée sur l'AI40. En effet, sur le mois de janvier, ce compartiment perd 5,26% à cause des marchés égyptien et sud-africain. A noter que l'indice AI40 présente un PER de 18,5 x contre 19 pour le MSCI EM et 23,66 pour le MSCI BRIC. Quant à l'autre compartiment de Scipion Capital, la Classe A, destinés au financement des exportations de marchandises et de services, il réalise une performance de 0,8% sur le mois de janvier 2008.

Tunisie : Africa Emerging Markets Fund renforce ses positions dans le capital de la Banque de l'habitat

Africa Emerging Markets Fund a déclaré avoir franchi, en hausse, le seuil de 5% du capital de la Banque de l'habitat et ce, en date du 8 février 2008. Le déclarant, qui détenait directement 4,763% du capital, a acquis directement en bourse 140 000 actions, représentant 0,778% du capital, et détient désormais directement 5,54% du capital de la BH. Africa Emerging Markets Fund a précisé qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession des actions et droits de vote lui appartenant.

L'ouverture du capital de la Star à un partenaire privé décalé

Le programme de recapitalisation de la Star, visant la participation d'un partenaire stratégique à concurrence de 35% dans son capital, continue conformément au programme annoncé dans le règlement de l'appel d'offres. Toutefois, le planning de réalisation a été décalé pour répondre aux demandes des candidats qui souhaitent notamment disposer des données financières relatives à l'exercice 2007. La date de remise des offres sera annoncée incesamment en fonction de l'état d'avancement des opérations d'arrêté du bilan 2007.



TECH FOR FOOD 2008 FORUM INTERNATIONAL



Les nouvelles technologies au service
du développement agricole
et de la sécurité alimentaire
dans les pays du Sud

New technologies
to enhance agricultural
development and food security
in developing countries

WWW.TECHFORFOOD.COM

Informations et inscriptions en ligne
information and online registrations

26 février 2008 / 26th of February 2008

9h00 - 18h30

Salon International de l'Agriculture - Paris - Parc des expos - Porte de Versailles

Inscription attendue avant le 15 février 2008 / Registration required before 15th of February 2008
par mail : techforfood@tvagri.com / sur note Site Internet : www.techforfood.com

Partenaires officiels
Official partners

BASF
The Chemical Company

CTA

Organisation
Organization

cnes
CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

TVAGRI

FARM

Fondation pour l'agriculture
et la ruralité dans le monde

Le mensuel de l'Info High-Tech
AGRICULTURE
à Nouvelles Technologies

Partenaires organisateurs
Organizing partners

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

AFD

AFRIQUE

MEDES

CIRAD

SPOT IMAGE

IRD

CLS

Partenaires media
Media partners

AFRIK.COM

COMMOD@FRICA

CAPE

Les Afriques

MARCHÉS

BUSINESS AFRICA

Le coton africain en crise

La surproduction mondiale et les subventions ont causé l'effondrement des cours.

Par Robert Adande, Dakar

Le coton a fourni pendant longtemps des revenus importants pour l'économie de plus d'une dizaine de pays africains. 75% de recettes d'exportation pour le Bénin, plus de la moitié des recettes en devises et 60% des recettes d'exportation du Mali, et plus du tiers du PIB du Burkina-Faso... En dehors des devises obtenues grâce à la commercialisation du coton, ses dérivés offrent de multiples bénéfices pour les pays producteurs. Une part de la consommation d'huile alimentaire pour ces pays provient des graines de coton, sans compter l'alimentation du bétail. Cependant, depuis quelques années, la filière est souffrante. Ses cours connaissent une chute régulière, avec pour corollaire l'accumulation des arriérés de paiement par les sociétés d'égrenage vis-à-vis des paysans.

Surproduction

La descente aux enfers a commencé

autour des années 2003-2004, où pour la première fois le coton atteignait, sur le plan mondial, un niveau très élevé de production, plus de vingt millions de tonnes, soit un accroissement de près de 25% sur l'année précédente, selon le Conseil consultatif international de coton. Les experts justifient ce boom par une corrélation de facteurs que sont : la hausse des prix en 2003 ; les excellentes conditions climatiques et l'utilisation de la biotechnologie (encore appelée coton génétiquement modifié, qui représente 24% de la superficie cotonnière mondiale). Enfin, il y a l'accroissement des surfaces modifiées et la nette progression des rendements. Cette surproduction cotonnière entraîne, par ricochet, un excédent de l'offre. Les cours mondiaux baissent de 30% par rapport à l'année précédente. C'est la chute la plus importante depuis les années 1970, précisément en 1974 où pareille crise avait déjà causé de sérieux préjudices aux Etats africains. Ce déclin déstabilise les écono-

mies africaines et leurs millions de producteurs qui ne bénéficient pas des généreuses subventions accordées aux produc-

Ce déclin déstabilise les économies africaines et leurs millions de producteurs qui ne bénéficient pas des généreuses subventions accordées aux producteurs occidentaux.

teurs occidentaux. En plus de cette situation qui atteint de plein fouet les pays de la zone franc, les économies africaines pâtissent de la faiblesse du dollar par rapport à l'euro, et donc, par ricochet, par rapport au FCFA. Autre facteur aggravant la situation, c'est la flambée des cours du pétrole pour des pays enclavés comme le Mali et le Burkina-Faso par exemple ; ce qui affecte le prix des engrais importés et augmente les coûts d'évacuation de la fibre.

Soumaïla Cissé : 41 millions d'euros pour redresser la filière

Les Afriques : Le coton, principal produit d'exportation de certains pays de l'Union, traverse une crise. Que faites-vous face à cela ?

Soumaïla Cissé : La crise que traverse la filière coton-textile dans l'UEMOA ne date pas d'aujourd'hui. Je rappelle que cette filière fait vivre plus de dix millions de personnes directement ou indirectement. Les facteurs explicatifs de cette crise sont d'ordre interne à nos Etats, mais surtout exogènes. Au nombre des facteurs exogènes qui sont les plus importants dans cette crise, on peut citer la distorsion des prix de la fibre de coton du fait des subventions et aides accordées par les pays développés, Union européenne et Etats-Unis d'Amérique notamment, à leurs producteurs nationaux et qui faussent le jeu de la concurrence sur le marché international. Pour ce qui est

du sous-secteur textile, les difficultés viennent, d'une part, du manque de compétitivité des unités industrielles locales et, d'autre part, de l'envahissement de nos marchés par des produits textiles de bas de gamme, souvent par le canal de la fraude, du *dumping*, de la contrebande, etc. C'est dans ce cadre que nous avons abouti, avec la BAD, à un accord de financement de l'ordre de 27 milliards de FCFA (41 millions d'euros) destiné à soutenir l'accès aux intrants, une plus grande productivité de coton graine, la réalisation de pistes rurales et la formation de jeunes et femmes évoluant dans le secteur artisanal. Cette confiance de la BAD constitue pour nous un signal très positif que nous aimerions voir suivi par d'autres partenaires au développement de l'espace communautaire. Sur le plan international, la commission assiste les Etats

dans le cadre des négociations agricoles au sein des instances compétentes de l'OMC, en particulier.

LA : L'Union s'était fixé pour objectif de transformer 25% de son coton d'ici 2010. L'objectif sera-t-il atteint ?

SC : Cet objectif de valorisation de 25% peut paraître aujourd'hui irréalisable au vu des résultats actuels de la mise en œuvre du plan d'action de l'Agenda par nos différents Etats, mais l'option de valorisation progressive s'impose dans le contexte de la mondialisation des économies et des mutations qui s'opèrent dans la filière coton-textile à l'échelle du monde. Nous y travaillons, nous y croyons car c'est de l'avenir de nos populations dont il s'agit !

Propos recueillis par Hamza Touré, Ouagadougou

Londres : accord sur le café

L'accord a été officiellement déposé au siège de l'Organisation internationale du café, OIC, à l'issue de la réunion du conseil à la fin du mois de janvier. Mais il n'entrera en vigueur que si les deux tiers des Etats membres le signent.

Par Robert Adande, Dakar

Lors de la dernière réunion du conseil, au siège de l'organisation à Londres, le directeur exécutif de l'OIC, Nestor Osorio, en a profité pour faire le point de la situation sur le marché mondial du café, des projets futurs et des questions phytosanitaires liées à l'amélioration continue de la production. La vigueur du marché du café, cette année, s'est traduite par une progression des exportations de l'ordre de 7,7%, ce qui assure une stabilité des prix et permet l'approvisionnement d'un marché consommateur dynamique.

L'Afrique et le café mondial

Après les discussions et l'adoption des textes juridiques et administratifs, le débat technique sur la situation du marché international du café a été lancé par la direction de l'OIC. Mme Josépha Sacko, la secrétaire générale de l'Organisation inter-africaine du café, dira que cette hausse des prix du café encourage la production africaine qui a un impact positif direct sur le milieu rural africain, à l'opposé des matières premières minières. Les dernières statistiques montrent qu'à l'heure actuelle les plus grands producteurs africains de café

sont : l'Ethiopie, l'Ouganda, la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Cameroun. Depuis la création de l'OIC, en 1963, la part de l'Afrique dans la production mondiale de café n'a cessé de chuter. De 19-20% dans les années 60-70, cette production africaine ne représente plus que 13% du café disponible sur les marchés internationaux. La Côte d'Ivoire, qui était leader de cette production africaine, a dû céder sa place à l'Ethiopie, dont la force intrinsèque est sa forte consommation intérieure. Ce qui n'est pas le cas des autres pays africains qui comptent essentiellement sur leurs exportations.

Mais cette production africaine reste très faible comparée à celles des grandes puissances caféières que sont le Brésil, le Vietnam ou la Colombie. Le seul Vietnam, deuxième producteur mondial, met sur le marché plus que l'ensemble de la production africaine (930 000 tonnes contre 871 560 tonnes). Ces réalités n'ont pas empêché la production africaine, essentiellement du Robusta, de connaître une hausse à l'exportation, malgré la baisse du dollar. Par rapport à 2005, la production du continent a augmenté de près de 6%. Les exportations cumulées des dix premiers mois de l'année caféière (oct. 06-Juillet 07)

sont en augmentation de 13,31% par rapport à la précédente période.

Encourager le café africain

Le café a de beaux jours devant lui. En Afrique, les kiosques à café sont beaucoup plus nombreux qu'il y a dix ans. Mais la consommation annuelle du continent reste tout de même dérisoire par rapport aux grands consommateurs que sont les Etats-Unis, la Finlande et l'Union Européenne.

Il faut donc investir et soutenir les producteurs de café africains afin de rattraper les géants de la production que sont le Brésil, le Vietnam et la Colombie. C'était là l'un des objectifs de la 47^{ème} assemblée générale de l'Organisation interafricaine du café, organisée à Yaoundé fin 2007. L'Organisation internationale du café veut jouer sa partition dans ce sens. Un financement de 9 millions de dollars a été conclu pour relancer la production angolaise. Des négociations avec des bailleurs de fonds internationaux comme la BAD et le Fonds commun des produits de base, des Nations Unies, à Amsterdam, devraient soutenir, dans les prochaines années, l'effort des pays africains désireux de se lancer dans cette production.

Le Premier ministre guinéen plaide pour une bourse régionale des matières premières

Le Premier ministre guinéen, Lansana Kouyaté, a exhorté mardi à Conakry les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à approfondir la réflexion sur la création d'une bourse sous-régionale des matières premières et de sous-traitances industrielles. M. Kouyaté, qui s'exprimait à la clôture d'un forum sous-régional de deux jours sur les industries minières en Afrique de l'Ouest, a également invité les pays de la CEDEAO à se pencher sur les aspects de leur participation au capital des sociétés-mères, la mise en place de véhicules et instruments répondant aux exigences des marchés financiers, la création d'un centre d'études des ressources naturelles et la réalisation de corridors miniers à l'intérieur de l'espace CEDEAO.

L'OCP ouvre son pôle chimie de Jorf Lasfar

L'Office chérifien des phosphates -OCP- ouvre son pôle chimie de Jorf Lasfar, la plus grande plate-forme dans le monde, aux investissements étrangers. L'offre drainera des investisseurs des pays importateurs de phosphates (Union européenne, Inde, Brésil, Etats-Unis, Pakistan). Le pôle chimie de Jorf Lasfar est une unité industrielle intégrée dotée d'importantes infrastructures et d'un port pouvant accueillir des bateaux d'une capacité d'environ 100 000 tonnes. Rappelons par ailleurs que le complexe industriel de Jorf Lasfar, installé dès 1986, a permis au groupe OCP de disposer d'une capacité de production annuelle de 2 millions de tonnes sous forme d'acide phosphorique.

Les recettes du marché floral kenyan en hausse de 87% en 2007

Le conseil du marché floral du Kenya a annoncé mercredi à Nairobi que ses recettes tirées de ce produit avaient augmenté de 87% à 43 milliards de shillings (616 millions de dollars) en 2007 par rapport à 2006 (23 milliards de shillings soit 328 millions de dollars). La directrice du Conseil horticole du Kenya, Jane Ngigi, a indiqué que la production était passée à 91 000 tonnes en 2007 contre 86 480 tonnes en 2006. « Mais l'augmentation du prix du pétrole a conduit à la hausse des coûts de production pour les producteurs dont la marge de profit a diminué. L'euro et la livre sterling ont aussi montré une certaine instabilité », a dit Ngigi à la presse lors d'une conférence à Nairobi. Elle a précisé que la production de janvier 2008 était de 8 495 tonnes, soit plus que les 7 380 tonnes de janvier 2007.

Baisse de la production chez Anglo Platinum

Pour la 2^e année consécutive, en Afrique du Sud, Anglo Platinum Ltd, le plus grand producteur de platine, prévoit une baisse de sa production en 2008, en raison des accidents mortels et des coupures d'électricité qui perturbent l'exploitation minière. La production de platine devrait atteindre 2,4 millions d'onces cette année, contre 2,47 millions d'onces en 2007 qui représentait déjà une baisse de 12% par rapport à 2006. Par contre, la hausse des prix du platine devrait compenser la baisse de production. Le bénéfice net réalisé l'année dernière est en hausse de 3,5% par rapport à 2006.

Le Nigeria veut étoffer son infrastructure gazière

Le gouvernement nigérian a adopté un projet prévoyant la création d'une infrastructure gazière dans le premier pays pétrolier d'Afrique, a déclaré à la presse Emmanuel Odesina, vice-ministre du Gaz. « Le Conseil des ministres a approuvé le premier projet de création d'infrastructure gazière », a déclaré mercredi M. Odesina à l'issue d'une réunion. Le gouvernement avait décidé la semaine dernière qu'une partie de la production des gisements de gaz du Nigeria, et particulièrement les condensats, devrait désormais être réservée au marché intérieur nigérian, en vertu d'une politique nationale de régulation du gaz.

Bank Al Maghrib signe un contrat de gestion déléguée avec Exp Services

Dans le cadre de la réforme des systèmes d'information en vue de la maîtrise des risques et la solvabilité, Bank Al Maghrib délègue la gestion du service central des risques à Experian Maroc, Crédit Bureau international. En effet, ce projet vise à assurer une meilleure gestion du risque à travers la centralisation de l'information sur les crédits octroyés par les banques à leur clientèle, ce qui devrait réduire les créances en souffrance et protéger les droits des emprunteurs. La société Experian, désignée suite à un appel d'offres international sur la base de critères techniques et financiers, est une entreprise internationale présente dans 36 pays et réalise un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de dollars.

Niger : lancement du rapport sur le développement humain

Le président nigérien Mamadou Tandja a présidé, mercredi matin, la cérémonie de lancement officiel du Rapport mondial sur le développement humain (RMDH) du PNUD. Elaboré depuis 1990, ce rapport traite chaque année d'un thème spécifique en rapport avec le contexte mondial de développement. Autour de « *la lutte contre le changement climatique, un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé* », le rapport 2007-2008 est exceptionnel en ce qu'il s'étend sur deux années, mais aussi en ce qu'il intervient dans un monde marqué par une interaction entre les défis du changement climatique et ceux du développement.

Rawabi Holding Company va construire une usine de bitume au Congo

La firme saoudienne Rawabi Holding Company s'engage à construire, dans les prochains jours, une usine de bitume et à agrandir la Congolaise de raffinage (Coraf), en vue de renforcer la capacité de la République du Congo en produits pétroliers, ont annoncé, mercredi à Brazzaville, les responsables de cette firme saoudienne. L'annonce relative à ces deux projets d'intérêt économique a été faite au terme des négociations entre la délégation saoudienne, conduite par Georges Nasri, et les autorités congolaises. M. Nasri a indiqué que le président congolais Denis Sassou N'Guesso, avec qui ils ont eu des discussions, était favorable pour la mise en place de ces deux projets, surtout celui lié à la construction de l'unité de bitume.

Les autorités togolaises vont taxer les mouvements de transhumance

Les autorités togolaises ont décidé d'instaurer désormais des taxes et des amendes de transhumance en raison de « *graves problèmes sans cesse croissants* » que crée ce mouvement dans la vie des populations de ce pays, a appris mercredi l'Agence Xinhua. Une communication du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche sur la problématique de la transhumance au Togo a motivé ces décisions du gouvernement togolais, au terme d'un Conseil des ministres tenu mercredi. Selon cette communication, les mouvements de bétail occasionnent la transhumance et sont à l'origine de graves problèmes dans la vie des populations togolaises, notamment la pollution des eaux de surface et des cours d'eau utiles à la population locale.

Les investisseurs de pays islamiques scrutent les réformes bancaires à Maurice

Des groupes financiers des Emirats arabes unis, plus précisément de Dubaï, et de la Malaisie seraient intéressés au projet des autorités mauriciennes d'élargir la panoplie de services et produits bancaires avec l'introduction de la banque islamique, a-t-on appris mardi de sources proches de ce dossier au niveau de la Banque de Maurice (BoM). La première licence de banque islamique pourrait être accordée dans un délai relativement court, selon ces sources. Les autorités bancaires ont accueilli en l'espace d'une semaine des délégations de Dubaï et de la Malaisie.

L'Afrique de l'Ouest veut uniformiser la gestion de son secteur minier

Analyser les problématiques de l'industrie minière afin d'harmoniser la législation du secteur dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. C'était l'enjeu du forum régional sur les industries minières tenu du 11 au 12 février à Conakry.

Par Ougna Camara, Conakry

Des représentants des gouvernements et sociétés civiles de douze pays de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des institutions comme la Banque mondiale, la BAD, la CEDEAO, l'UEMOA, l'AFD et des bailleurs de fonds du secteur minier, ont pris part à la rencontre de Conakry consacrée aux problèmes de l'industrie minière. Durant deux jours, les débats ont essentiellement porté sur la gouvernance dans ce secteur, l'analyse de codes miniers de la région le développement des infrastructures publiques et privées, l'assainissement de la gestion des revenus miniers et la création d'un environnement politique et social propice à l'épanouissement du secteur.

15 milliards de dollars investis en Afrique

Des efforts sont fournis par les partenaires et les ensembles régionaux pour l'harmonisation des codes miniers. L'UEMOA a engagé des réformes pour réglementer le secteur minier dans les huit États membres. Ce qui se traduit par l'adoption de la Politique minière commune en 2002, destinée à renforcer la compétitivité économique et financière dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et à créer un marché commun entre États membres. Selon le commissaire en charge des mines de l'UEMOA, ces efforts trouvent leur justification par le fait que les exportations minières représentent plus de 40% des exportations de ces pays, alors que la production minière constitue une infime partie des gisements. Au fil des années, le secteur minier a attiré de gros investissements. L'approche de IFC (groupe Banque mondiale), à titre d'exemple, révèle qu'au cours des quinze dernières années, 15 milliards de dollars ont été investis en Afrique, contre 435 millions en Amérique latine et 93 millions en Asie du sud.

Un fonds fiduciaire à décaissement rapide

Au regard de toutes les potentialités minières de l'Afrique de l'Ouest, la Banque mondiale, l'UEMOA, la CEDEAO et l'ensemble des partenaires,

Au regard de toutes les potentialités minières de l'Afrique de l'Ouest, la Banque mondiale, l'UEMOA, la CEDEAO et l'ensemble des partenaires, estiment que l'harmonisation des législations des pays membres est une nécessité.

estiment que l'harmonisation des législations des pays membres est une nécessité. L'UEMOA en particulier, appuyée par le Premier ministre guinéen Lansana Kouyaté, pense que sa politique minière, axée sur la convergence des politiques économiques des États membres et sur une procédure de surveillance multinationale, serait une référence. La BAD, l'AFD et la Banque Mondiale proposent de supporter les gouvernements de l'Afrique de l'Ouest dans la promotion du développement durable du secteur minier. Ils s'accordent sur le fait que la mise en place d'une facilité d'assistance pour les politiques et les transactions dans les industries extractives est indispensable. Cette facilité, disent-ils, pourrait être un fonds fiduciaire à décaissement rapide, logé dans la région, pour le renforcement des politiques et des capacités. Enfin, les multinationales ont été invitées à se préoccuper de la préservation de l'environnement et à accélérer la mise en valeur des secteurs miniers.

Des discordes

Si tous sont unanimes pour faire du secteur minier un des moteurs de croissance économique de l'Afrique de l'Ouest, la

procédure à adopter a cependant été à l'origine des divergences entre les pays de la communauté. Pour le Nigeria, le renforcement des capacités doit passer, principalement, par la formation des nationaux. Le leader économique de la région souhaite également que la consultation juridique soit poussée au-delà des conventions minières. Et d'en faire un préalable avant un programme régional. Pour Gboto Gbia Mathias-Bonaventure, du Ministère du plan de la république centrafricaine, l'organisation d'un forum international sur les industries minières ne saurait être une réussite que si elle implique effectivement les populations vivant dans les zones d'exploitation. « *Nous déplorons que l'expertise internationale ait été préférée à celle des pays de la sous-région alors que nous demandons aux gouvernements d'investir dans les formations techniques. Nous déplorons aussi que le concept de genre soit largement négligé. Le forum ne s'est pas intéressé à la place réservée aux femmes, jeunes et enfants qui vivent dans les zones d'exploitation* », déclare-t-il.

Le Niger, fort de son expérience de 15% des recettes minières destinées aux communautés d'exploitation minière, propose un plan de développement communautaire et une promotion de la bonne gouvernance axée sur la coalition: « *Publiez ce que vous payez* ». Le Liberia, l'un des pays à avoir fait la triste expérience des conflits miniers, pense qu'il vaut mieux veiller au partage des intérêts des communautés rurales. Le Ghana, pour sa part, estime que le développement des infrastructures facilitera l'intégration régionale et la mobilité des personnes. Il indique, en exemple, le projet de gazoduc du Nigeria au Ghana. Steve Manteaw, de Integrated Social Development Center, va plus loin et propose un réseau ferroviaire de la CEDEAO pour dépasser, dit-il, les politiques sectorielles. Pourvu que ces riches points de vue débouchent sur du concret.

Retrouvez chaque jour Les Afriques sur

www.lesafriques.com



Actualités
Brèves par pays
Blogs matières premières
Archives

Formule d'abonnement au journal (papier et en ligne) par carte de crédit

Une alternative à l'inefficacité de l'épargne

L'envolée depuis plusieurs mois du cours de l'or noir (ré)actualise la question de l'optimisation et de la capitalisation par les pays producteurs africains de la manne tirée de cette situation pour servir leur développement et la réduction de la pauvreté.

Par Louis S. Amédé, Abidjan

Les années passent et semblent se ressembler pour les pays producteurs de pétrole. Les cours internationaux de l'or noir n'en finissent pas de grimper. Ensembles les exportateurs africains ont vu leurs revenus augmenter de 15 milliards de dollars en 2004 par rapport à 2003. Les prévisions de production pour l'Afrique subsaharienne cette année établissent celle-ci aux alentours de 6,8 milliards de barils par jour contre 3,8 milliards de barils par jour en 2003. Une perspective qui, mise en rapport avec la montée des prix du pétrole, réhabilite la récurrente question de « la gestion des revenus pétroliers aux fins d'un meilleur service du développement des pays et de la lutte contre la pauvreté. » Surtout que les recettes d'inspiration Bretton Woods, jusque-là prescrites et appliquées par ces pays, n'ont pas eu raison des distorsions économiques.

Malédiction de l'or noir

La solution de l'épargne du surplus de revenu consistant à le conserver dans un fonds de stabilisation -qui est investi sur les marchés de capitaux des pays occidentaux et dont les retombées serviront à la péréquation des prix lorsqu'ils sont bas et aux futures générations- a fait long feu. Le dramatique mal développement qui caractérise la plupart des grands pays producteurs de pétrole du continent, du Nigeria à l'Angola, en passant par le

Congo Brazzaville, le Gabon, la Guinée équatoriale, en dit long sur la persistance de l'apparente « malédiction de l'or noir ». Dernier à en avoir fait les frais, le Tchad,

« Et bien qu'ils en fourniraient le capital, les gouvernements ne devraient avoir aucune influence véritable sur les décisions d'investissement. »

auquel était prédit meilleur sort pour s'être doté -sur suggestion comminatoire de la Banque mondiale- d'une loi portant gestion des revenus pétroliers en décembre 1999. Et qui, en 2007 a décidé de s'affranchir de la stipulation de cette loi qui veut que « tous les revenus directs provenant du pétrole doivent être versés en dépôt fiduciaire sur un compte offshore... A partir de là, 10% des sommes déposées alimentent un fonds pour les nouvelles générations et le reste est transféré sur un compte spécial (dans le pays)... », au grand dam des institutions de Bretton Woods.

Troisième voie

Les experts de la CNUCED prônent une troisième voie : réinjecter une part des surplus de revenus dans des investissements stratégiques pour l'avenir de l'Afrique. Un rapport intitulé « Boosting Africa's growth through re-injecting surplus oil revenue ; An alternative to the traditional advice to save and stabilize » suggère cette nouvelle

approche. Les gouvernements des pays africains exportateurs devront mettre une part de leurs surplus de revenus, par exemple l'équivalent du 10^{ème} de leur part annuelle des recettes d'exportation du pétrole dans une série de Fonds d'investissement, administrés par de véritables professionnels... « Et bien qu'ils en fourniraient le capital, les gouvernements ne devraient avoir aucune influence véritable sur les décisions d'investissement », prescrit l'organisation spécialisée des Nations Unies. Qui rappelle qu'il ne serait nullement difficile de trouver des « nationaux africains travaillant à de hauts niveaux de responsabilités sur le marché financier international, y compris dans les grandes banques d'investissements occidentales pour gérer professionnellement ce type de fonds ». Cette « solution complète, parce qu'elle allie préoccupation de bonne gouvernance et souci économique, mérite intérêt » de l'avis d'un expert de la finance anciennement en activité dans la City londonienne. Pour qui « les ressources financière générées par l'exportation du pétrole ne serviront la croissance et le développement de nos pays que si elles contribuent au financement des investissements nécessaires pour renforcer la compétitivité des économies. » Ainsi, la création de fonds d'investissements gérés professionnellement par des experts nationaux, la recette miracle pour convertir les importantes recettes pétrolières en moyens de développement et vaincre la malédiction de l'or noir ?

L'aéroport international d'Abidjan se bat pour sa certification

Par Parfait Kouassi, Abidjan.

La Côte d'Ivoire, pays phare de l'UEMOA, vise la certification de son aéroport international. Le pays a lancé les bases d'une série de mesures destinées à atteindre cet objectif. Le président ivoirien a promulgué, fin janvier 2008, un nouveau code de l'aviation civile. Une révolution pour le transport aérien ivoirien qui fonctionnait jusqu'ici sur la base d'une loi de 1963. Le nouveau code corrige les ambiguïtés de l'ancienne loi et institue une Autorité nationale (autonome) de l'aviation civile.

« Nous sommes en train de prendre toutes les mesures nécessaires pour moderniser notre système d'aviation civile, » explique Jean Kouassi Abonouan, le directeur général de l'aviation civile ivoirienne. Ces mesures de modernisation ont permis à la Côte d'Ivoire de subir, avec satisfaction, la première phase de l'audit de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI), début février 2008, destiné à évaluer la capacité des Etats membres de cet organisme spécialisé de l'ONU et à superviser la sécurité des vols sur leurs territoires. Cette évaluation a porté,

notamment, sur les normes et pratiques édictées par l'OACI, sous forme d'annexe à la convention relative à l'aviation civile internationale. Toutefois quelques carences ont été constatées, que la Côte d'Ivoire devra corriger sous 90 jours. « Nous allons redoubler d'ardeur pour réussir cet audit sur la sécurité aérienne et nous préparer à recevoir l'audit portant sur la sûreté aéroportuaire qui nous ouvrira tout droit la porte à la certification de l'aéroport international Félix Houphouët Boigny d'Abidjan », assure Jean Kouassi Abonouan.

Message de Tunisair

Faisant suite à l'article paru dans *Les Afriques* en date du 27 janvier 2008 sous le titre : « Maroc-Tunisie : bataille dans le ciel », nous voudrions faire part des précisions suivantes. Bien qu'à l'image des deux peuples frères, marocain et tunisien, Royal Air Maroc et Tunisair entretiennent des relations de partenariat très étroites, leurs stratégies commerciales diffèrent.

Par ailleurs, il y a lieu de noter qu'entre la Tunisie et le Maroc, il n'y a pas encore d'accord du type « ciel ouvert », mais précisément un accord limité à la libéralisation des troisième et quatrième libertés, accordant ainsi aux compagnies tunisiennes et marocaines le droit de transport des passagers et des marchandises plus librement entre les deux pays. Les accords de ciel ouvert permettent une plus grande liberté d'exploitation des lignes aériennes entre deux pays, puisqu'ils intègrent également la cinquième liberté relative au droit de trafic au-delà des deux pays et celle des tarifs aériens relatifs, essentiellement, aux accords commerciaux et au partage de capacité « code share ».

Eu égard à ce qui précède, nous considérons que c'est tout-



jours l'esprit d'une concurrence loyale, associée à un partenariat commercial à chaque fois que l'occasion le permet, qui caractérise les relations bilatérales dans le transport aérien et non l'esprit de guerre ou de bataille dans le ciel comme indiqué dans l'article.

Farouk Ben Zina, Chef de l'entité des relations publiques & presse

L'ONA se lance dans un mégaprojet à proximité de Bouznika.

ONAPAR, filiale immobilière de l'ONA, devrait se lancer dans un mégaprojet portant sur la construction d'un golf résidentiel entre les plages David et Dahomey. Baptisé Bahia Golf Beach, ce projet devrait s'étaler sur une superficie de 530 ha pour 6,5 km de front de mer. Signalons, par ailleurs, que ce mégaprojet, dont la réalisation devrait se faire en partenariat avec le groupe EMAAR, livrera, à terme, 90 appartements de 90 m² à 160 m², 2 000 villas de plus de 500 m² et un golf de 18 trous. La réalisation de ce projet d'envergure devrait permettre à ONAPAR de renforcer sa position dans un marché porteur et apporter de la croissance additionnelle au groupe ONA.

Les industriels appelés à réduire de 10% leur consommation d'énergie

La compagnie publique d'électricité sud-africaine Eskom, qui peine à répondre à la demande, a appelé jeudi le secteur industriel, et notamment les mines, à réduire de 10% sa consommation d'électricité jusqu'en 2012 pour éviter les coupures de courant.

Le directeur d'Eskom, Jacob Moroga, a relevé que les efforts des mines pour diminuer leur consommation avaient aidé le pays à surmonter la crise majeure de début janvier, caractérisée par des délestages quotidiens. En attendant la mise en service de nouvelles centrales électriques prévues pour 2012, il a décrit un plan « en trois phases qui requiert 3000 mégawatts d'économie sur une période de quatre ans » et prévoit que le secteur industriel contribue à hauteur de « 1200 MW, soit 10% de sa consommation actuelle. »

Le taux officiel d'inflation au Zimbabwe à plus de 66 000%

« Le taux annuel d'inflation pour le mois de décembre 2007 (...) est de 66 212,3%, en hausse de 39714,5 points par rapport au mois de novembre », précise un communiqué du CSO transmis aux banques du pays. Le taux mensuel d'inflation pour décembre est de 240,1%, en hausse de 108,7 points par rapport à novembre, a ajouté le CSO.

« Cela signifie que les prix ont augmenté de 66 212,3% entre décembre 2006 et décembre 2007 (...) et de 240,1% entre novembre et décembre 2007 », explique l'office.

Un salon de l'immobilier et de l'investissement au Maroc

Le Salon international de l'immobilier et de l'investissement en Méditerranée et au Moyen-Orient, Medestate 2008, aura lieu du 9 au 12 avril prochain à Casablanca, indique un communiqué des organisateurs. Cette manifestation mettra l'accent sur les perspectives d'investissement et les opportunités offertes aux opérateurs économiques dans les secteurs de l'immobilier résidentiel, touristique, professionnel et social, ajoute la même source. Le salon sera aussi une plate-forme privilégiée de rencontres pour tisser des relations d'affaires et de partenariat entre promoteurs immobiliers, lotisseurs, entreprises de construction, investisseurs, bailleurs de fonds, architectes et bureaux d'études. En marge du salon, un forum sera organisé avec la participation d'experts et décideurs nationaux et internationaux, pour discuter des tendances du marché et jeter la lumière sur les dernières innovations en matière de financement, d'investissement, de services d'assurances et de législation, ajoute le communiqué.

Maroc : privatisation de sept entreprises en 2008

Le capital de sept entreprises publiques sera ouvert pour un montant total de 6 milliards de DH : la Société nationale de commercialisation des semences (Sonacos), à hauteur de 99,50%, la Société chérifienne des sels (SCS) à 50%, la Société de commercialisation de charbon et bois (Sococharbo) à 98,3%, la Briqueterie et tuilerie nord-africaine (BNTA) à 61,7% et le Complexe textile de Fès (Cotef) à 98,5%. Le désengagement sera total pour Biopharma et SSM. Les recettes seront versées au Fonds Hassan II pour le développement économique et social et une autre partie renforcera le budget de l'Etat de cette année.

Atelier de validation de l'avant-projet de charte de l'eau du bassin du Niger

Un atelier de validation de l'avant-projet de charte de l'eau du bassin du Niger s'est ouvert mardi à Niamey, sous la présidence du ministre nigérien de l'Hydraulique, président du Conseil des ministres de l'autorité du bassin du Niger (ABN), Tassiou Aminou. Cet atelier, qui durera deux jours, a pour objet d'examiner et de valider l'avant-projet de charte de l'eau du bassin du Niger, un élément essentiel dans la gestion concertée des ressources en eau et ses secteurs connexes dans le bassin du Niger.

La délocalisation du Dakar préoccupe les autorités sénégalaises

L'Agence nationale de promotion du tourisme (ANPT) du Sénégal a mis en place une cellule de crise chargée de mesurer les impacts du transfert annoncé du rallye « Le Dakar », en Amérique latine, a-t-on appris mercredi de source officielle à Dakar. Convaincu que l'annulation décidée au dernier moment de l'édition 2008 laisse planer un doute sur le niveau de la sécurité dans ce pays, la structure de promotion de la destination Sénégal veut mener une communication efficace, pour rassurer touristes et tours-opérateurs, selon Abdou Mboup, un cadre de l'Agence, cité par l'Agence de presse africaine. Le secteur touristique a enregistré un flux de 900 000 arrivées et occasionné des recettes de 306,2 milliards de francs CFA en 2006. Les prévisions font état d'un million cinq cent arrivées en 2010 et trois millions en 2015, selon le cadre de l'ANPT.

Hausse des importations marocaines de pétrole

Les importations marocaines de pétrole brut ont atteint, au terme de l'année 2007, quelque 26,2 milliards de dirhams (1 dollar = 7,5 dirhams), en hausse de 4,3% par rapport à 2006, a indiqué mardi l'Office des changes du Maroc. Cette croissance de la facture pétrolière s'explique essentiellement par le renchérissement des cours du pétrole sur le marché international. Le prix moyen de la tonne importée a progressé de 4,4%, passant de 4 020 DH/T à 4 196 DH/T, a précisé l'Office des changes. Pour le seul mois de décembre dernier, les achats de pétrole brut ont enregistré une hausse de 64,4% en valeur et de 16,5% en volume, par rapport au même mois de l'année 2006.

Vers un ralentissement de la croissance sud-africaine

La croissance économique de l'Afrique du Sud pourrait baisser à 3,9% en 2008 si les coupures d'électricité continuent de paralyser la production minière, a informé mardi le Bureau des recherches économiques (BER). Dans un communiqué, le BER explique : « La liste des facteurs de croissance négative a considérablement augmenté, suite aux fermetures exceptionnelles de mines le 25 janvier. » Ces fermetures de mines sont en partie responsables de la révision à la baisse, par le BER, des prévisions de croissance pour 2008. Le scénario de base part du principe que les fermetures de mines conduiront à une baisse de 30% de la valeur ajoutée réelle totale du secteur au premier trimestre 2008, par rapport à la même période de 2007, suivie d'une reprise, les trimestres suivants, grâce au rétablissement de l'alimentation en électricité, selon le BER.

Le terminal 3 de l'aéroport international du Caire opérationnel en juillet

Le terminal 3 de l'aéroport international du Caire sera mis en service à la fin du mois de juillet, a affirmé samedi le ministre égyptien de l'Aviation civile, Ahmed Shafiq. M. Shafiq a fait cette annonce lors d'une inspection dans l'aéroport, précisant que les travaux du terminal avancent selon le plan prévu. Le terminal 3 permettra à l'aéroport international du Caire de doubler sa capacité. Avec le terminal 1 et le terminal 2, ce deuxième aéroport le plus occupé en Afrique, après celui d'OR Tambo de Johannesburg, est capable d'accueillir environ 10 millions de passagers chaque année.

Londres: Les Occidentaux en faveur de plus d'aide pour l'Afrique

Le German Marshall Fund, GMF a récemment présenté à Londres son rapport annuel sur la perception des Européens et des Américains envers le commerce et l'aide en faveur des pays en développement, et notamment l'Afrique. Conclusion: L'opinion publique occidentale serait en faveur de plus d'aide vers l'Afrique.

Par Charles Bambara, Londres

L'Institut de Développement Internationale Britannique, ODI, qui présentait ce rapport avec les experts du GMF, a exhorté les gouvernements européens à avoir une politique d'aide plus audacieuse. Le succès de la lutte pour la réduction de la pauvreté dépend en partie de l'aide au développement, d'où ce rapport annuel du GMF au niveau de ces deux plus grands pourvoyeurs de l'aide internationale, les Etats-Unis et l'Europe. Le rapport met en lumière cette nécessité d'une aide plus importante mais évoque aussi les défis nouveaux liés à cette situation, comme la délocalisation de certains emplois non stratégiques vers l'étranger.

Chris Stevens, du groupe de Développement International de l'ODI, affirme que l'attitude des Européens, qui rejettent l'imposition à l'Afrique des APE (Accords de partenariat économiques de l'Union Européenne) est en conformité avec les conclusions de ce rapport 2008. Même si certains pays africains ont décidé de signer, ces accords sont loin de faire l'unanimité en Afrique même. Il y a, par exemple un premier groupe de pays qui n'avait pas besoin de signer, ce sont les pays les moins avancés, et qui ont rejeté toute signature précipitée. Dans ce groupe on retrouve des pays comme le Togo, le Burkina, ainsi que les autres pays de l'Afrique de l'ouest et du centre. Et puis, il y a un autre groupe qui a négocié un accord qui ne les engage pas sur le long terme, comme le Kenya. Enfin, il y a un troisième groupe qui, selon Chris Stevens, a signé sans avoir mûri la réflexion sur les implications sur le long terme, ce sont des pays comme la Côte

d'Ivoire et le Cameroun. On peut se demander s'ils pourront ou voudront mettre en œuvre ces accords de partenariat économiques.

Choix de priorités

Jonathan White du GMF a affirmé, lors de la présentation officielle du rapport à Londres, que l'aide au développement devra augmenter, comme le souhaite les citoyens du Nord. Concernant la suppression des barrières commerciales, prônée par l'OM, Mr White a souligné qu'il faudrait mettre en place des mesures d'accompagnement pour aider les pays africains à éliminer ces barrières. Il a souligné qu'on déjà vu des situations où les suppressions de barrières n'ont guère profité et n'ont pas donné les résultats escomptés.

Le défi premier de l'Afrique reste aujourd'hui la production. Production pour sa propre consommation et aussi production pour l'exportation. Et pour résoudre cette équation, il faut plus d'investissements publics et privés. Ainsi, pour Chris Stevens et l'ODI, la priorité n'est pas aujourd'hui de régler les questions de suppression des barrières commerciales.

Tout cela dépend de la mise en place un environnement bénéfique au monde des affaires. En effet au cours des 50 dernières années on aurait dépensé plus de 2,5 trillions de dollars d'aide au développement sans grand résultat. Il faudrait à présent voir, comment l'aide au développement doit travailler avec les institutions multilatérales, le secteur privé pour créer des opportunités nouvelles afin de connecter les marchés africains aux marchés mondiaux.

Répondre à la demande

L'expérience américaine de l'AGOA est intéressante à ce niveau. Même si elle n'est pas parfaite, l'AGOA a permis un accroissement de la coopération entre l'Afrique et les

La question est de savoir où sont les besoins aujourd'hui du consommateur. Et le consommateur est aujourd'hui chinois, indien, russe ou brésilien. Ces pays ont besoin de matières premières et non de produits manufacturiers.

Etats-Unis, surtout dans le domaine du pétrole. Cependant, le secteur des textiles, dont l'Afrique est producteur, devrait mieux profiter de cet accord de coopération.

Pour Chris Stevens, la question n'est pas de savoir si l'Afrique doit produire plus de produits manufacturiers ou plus de matières premières. La question est de savoir où sont les besoins aujourd'hui du consommateur. Et le consommateur est aujourd'hui chinois, indien, russe ou brésilien. Ces pays ont besoin de matières premières et non de produits manufacturiers. L'Afrique doit donc produire, produire et encore produire pour engranger des devises afin de relever ses défis immenses de développement. Mais tout cela doit ce faire dans un cadre de bonne gouvernance, dans un climat des affaires assainis. On espère donc que le rapport 2008 du GMF, co-présenté par ODI, sera à même de galvaniser les puissances occidentales à mieux aider l'Afrique.

Le groupe Bolloré va investir 30 milliards de francs CFA en 2008

Le groupe Bolloré se propose d'accroître ses investissements au Cameroun et de faire de ce pays l'un de ses principaux points d'ancrage en Afrique.

Par Achille Mbog Pibasso, Douala

Le groupe Bolloré qui mène diverses activités au Cameroun, notamment dans le domaine des portiques portuaires, l'activité pétrolière, l'acconage, ou encore le secteur minier entend diversifier et renforcer sa présence au Cameroun en investissant au cours de cette année quelque 30 milliards de francs CFA, ce qui représente l'un des plus gros investissements consentis dans un pays africain pour une seule année.

Le directeur général du groupe au Cameroun, Christophe Pujalde, également directeur général des sociétés SDV/SAGA et SOCOPAO, a indiqué que le groupe appartenant à l'homme d'affaires français Vincent Bolloré, fait du Cameroun, l'un de ses principaux points d'ancrage en Afrique, où cette multina-

tionale est en pleine expansion. « Le groupe Bolloré souhaite accompagner le développement du Cameroun et souhaite participer à tous les grands projets de développement minier, bauxite, nickel et cobalt et autres. Nous entendons injecter 30 milliards de francs CFA au Cameroun en 2008 dans divers secteurs d'activité » a-t-il souligné.

Affaires.

Avec cinq sociétés présentes au Cameroun, le groupe Bolloré est surtout actif dans le transit, la manutention, la logistique portuaire, l'activité pétrolière et minière. Le directeur général du groupe s'est également prononcé sur la privatisation du terminal à conteneurs du Port autonome de Douala (PAD) en 2003 au profit du groupe Bolloré pour quinze années d'exploitation, où l'on a

fait état de corruption, son principal concurrent, le groupe espagnol Progosa, affirmant avoir fait une meilleure offre. Une situation qui a amené le président du groupe Progosa, Jacques Dupuydauby, à porter plainte en octobre 2007 contre le groupe Bolloré devant les tribunaux de Douala. L'audience est annoncée dans les prochains jours. « Nous récusons toutes ces accusations. Nos relations avec le PAD ont toujours été des relations d'acconier à autorité portuaire et selon notre entendement, ces relations ont été et restent courtoises », a insisté le directeur du groupe Bolloré pour le Cameroun.

Côté en bourse, le groupe Bolloré figure parmi les cinq cent grandes compagnies du monde. Il est présent dans 104 pays dont 43 en Afrique. Son chiffre d'affaires annuel est de 6 milliards d'euros.

Global Integrity Report 2007 : l'Afrique et la corruption

Le rapport est réalisé par une association basée à Washington DC qui observe les tendances de la gouvernance et de la corruption dans le monde. Il évalue l'action de 55 pays dans leurs efforts pour construire la démocratie.

Par Saïd Djafer, Alger

Les études par pays sont réalisées sur la base de critères essentiellement fondés sur la responsabilisation des gouvernements, leur tendance à rendre des comptes ou non, l'existence de mécanismes efficaces de lutte et de prévention de la corruption et sur l'accès des citoyens à ces mécanismes. L'une des conclusions remarquables de ce rapport est qu'il n'existe pas de corrélation forte entre la tenue d'élections régulières et la responsabilisation du gouvernement. Il met en cause la tendance des pays occidentaux à focaliser sur les élections comme moyen de parvenir à une meilleure gouvernance et défend une approche globale et « gradualiste » qui inclut réforme électorale, juridique et institutionnelle afin de « stimuler à long terme l'amélioration de la responsabilisation des pouvoirs publics. »

Le paradoxe de l'investissement en Chine

Onze pays africains figurent au rapport. Les premiers africains, le Kenya, le Malawi et l'Ouganda, ont une note globale « moyenne », la Tanzanie est classée dans la catégorie « mauvais », mais en meilleure posture, malgré tout, que le reste des pays africains (dans l'ordre : Mozambique, Burundi, Nigeria, Cameroun, Egypte et Algérie qui sont notés « très mauvais »).

Le Nigeria a même reculé de quelques points par rapport à l'évaluation de 2006. Maigre consolation pour les Africains, 60% des pays étudiés ont reçu des notes globales « faible » ou « très faible » dans le domaine de la lutte contre la corruption et de l'intégrité de l'administration. Aucun pays n'obtient la note « très fort » et seulement 16% ont reçu la note « fort ». Le rapport souligne d'ailleurs que même les pays riches du G8 connaissent, en matière de corruption, des défis similaires aux pays en développement. Le rapport pointe du doigt la corruption dans le système de financement des partis politiques qui est un problème majeur dans tous les pays. Et qui est le « défi majeur unique » aux Etats-Unis. Il met en avant, pour la Chine, les « faiblesses significatives » du cadre de la lutte anti-corruption, s'inquiète de l'empressement des investisseurs occidentaux à y investir et des risques que font peser les fonds d'investissements chinois sur les marchés occidentaux. Dans la moitié des 23 sous-critères de gouvernance, la Chine a la plus basse note possible. Les auteurs se demandent combien de temps les investissements étrangers pourront continuer à fonctionner efficacement dans un marché où le Parti joue un « rôle primordial dans le contrôle des mécanismes clés de la lutte contre la corruption, y compris le pouvoir judiciaire. »

Des changements rapides sont possibles

L'élément le plus positif du rapport réside dans le constat que, contrairement aux idées reçues, des changements en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption peuvent être rapides. C'est le cas du Népal, de l'Azerbaïdjan et surtout de la Bulgarie qui ont connu une amélioration percep-

L'une des conclusions remarquables de ce rapport est qu'il n'existe pas de corrélation forte entre la tenue d'élections régulières et la responsabilisation du gouvernement.

tible en 2007, par rapport à 2006. La Bulgarie, qui a adopté des réformes dans le cadre de l'adhésion à l'Union européenne, a été propulsée à la tête du classement en 2007. Deux pays enregistrent des reculs significatifs entre 2006 et 2007 : la Géorgie et le Nigeria. Dans le premier cas, c'est la concentration du pouvoir au sein de l'exécutif qui a mené à la crise. Dans le cas du Nigeria, ce sont les élections « très imparfaites » d'avril 2007 qui ont contribué au recul remarquable de la performance globale de la gouvernance.

Croissance : le Sénégal en quête de paix sociale

Les partenaires sociaux pourraient, avant la fin de cette année, signer un Pacte national de stabilité sociale et de croissance économique pour que le Sénégal augmente ses chances de devenir un pays émergent.

Par Aliou Diongue, Dakar.

La paix sociale s'avère indispensable pour que le Sénégal réalise son ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2015. Le Sénégal est impatient de créer une société prospère. Pour le moment, le compte n'y est pas. Dans les conditions actuelles, le taux de croissance de l'économie, qui est en moyenne de 5% par an, ne permettrait de doubler le PNB par habitant, qui est de 710 dollars, qu'en trente ans, alors que la Stratégie de croissance accélérée adoptée récemment prévoit, dans les dix prochaines années, de le porter à 1 500 dollars. Il faudrait pour cela un taux de croissance économique de 7 à 8% par an.

Un levier de développement

Deux ans après son arrivée au pouvoir, le 1^{er} avril 2000, le président Abdoulaye Wade affirme son attachement au dialogue, indispensable à « l'approfondissement de la démocratie » et à « la modernisation des relations sociales. » Il propose alors l'instauration au Sénégal d'une charte nationale du dialogue social. L'idée séduit tout de suite. Le processus de sa mise en œuvre est aussitôt lancé et, le 22 novembre 2002, le texte de la « Charte nationale sur le dialogue social » est adopté et signé par les partenaires sociaux, à savoir l'Etat, sept organisations patronales et quinze organisations de travailleurs. Une Charte comprenant un préambule et dix-neuf articles et qui, selon

le chef de l'Etat, traduit « l'option de l'Etat d'en faire un levier important du développement économique et social » du Sénégal.

Un comité national est mis en place. Il est placé sous la présidence d'un homme d'expérience et de consensus, M. Youssoupha Wade, qui a dirigé pendant plus d'une

L'étape suivante sera consacrée à répertorier les « attentes et les engagements » de chaque partenaire, de manière à ce que le véritable pacte puisse être finalisé avec des objectifs chiffrés.

décennie l'une des principales organisations patronales du Sénégal, le Conseil national du patronat (CNP). Le CNDS a une mission double : travailler à la prévention des conflits sociaux et servir de facilitateur, de médiateur entre les différents partenaires sociaux. Outre la gestion des négociations, le CNDS doit veiller sur la protection sociale des travailleurs.

L'esprit du pacte

Le nouveau Premier ministre, Cheikh Hadjibou Soumaré, a élargi l'ambition de la Charte en proposant le 17 septembre 2007, dans son discours de politique générale, aux partenaires sociaux un projet de « Pacte national de stabilité sociale et de croissance

économique ». Il confie au CNDS, ainsi « considérablement renforcé », selon son président, la mission de le définir et de le proposer à la signature des partenaires sociaux. Trois mois plus tard, le CNDS consacrait sa 4^e session ordinaire, du 12 au 18 décembre, à la faisabilité du pacte et à la meilleure stratégie pour y faire adhérer l'ensemble des partenaires sociaux. L'étape suivante sera consacrée à répertorier les « attentes et les engagements » de chaque partenaire vis-à-vis des deux autres, de manière à ce que le véritable pacte puisse être finalisé avec des objectifs chiffrés à atteindre dans le court et le moyen termes.

Le pacte social devra aussi, pour être crédible et emporter l'adhésion générale, définir des règles précises de redistribution de la richesse qui devrait être créée au bout du processus. Youssoupha Wade espère, tout en étant très prudent, que le Pacte pourra être signé avant la fin de l'année 2008. « L'esprit est là », dit-il. « Le plus important, estime cet ancien patron du patronat, est qu'un consensus a été réalisé. » Le reste, pour lui, sera une question de « volonté politique » et il espère qu'elle aussi suivra. Interrogé sur le paradoxe entre les processus très avancés d'élaboration et d'adoption du pacte social et de croissance économique et le caractère actuellement très tendu du climat social, Youssoupha Wade se veut confiant et optimiste. La clé de l'apaisement et du progrès reste, pour lui, la signature du pacte.

Un Nigérian à la tête du Conseil des gouverneurs de la Fida

Le ministre nigérian de l'Agriculture et de l'Eau, Abba Sayyadi Ruma, a été élu mercredi à Rome président du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (Fida), a annoncé jeudi l'organisation. Les représentants des 164 pays membres de cette organisation des Nations unies ont élu M. Ruma à cette fonction par acclamation à l'ouverture du Conseil des gouverneurs du Fida, réuni pour deux jours à Rome. Le Conseil des gouverneurs est l'instance de décision du Fida et il se réunit chaque année pour arrêter ses politiques et l'allocation de ses financements.

Togo : le 4^e Forum social de l'Afrique de l'Ouest appelle au boycott des APE

Le 4^e Forum social de l'Afrique de l'Ouest sur la gouvernance et la souveraineté alimentaire s'est achevé par un appel aux chefs d'Etat africains à ne pas signer les Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne, a-t-on appris dimanche des sources de ce forum. 200 délégués de la société civile des quinze pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réunis dans la capitale togolaise, ont participé à une marche pour la paix en Afrique à l'issue de cette rencontre. Au terme de la marche, les manifestants ont appelé les chefs d'Etat de la CEDEAO et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à ne pas signer les APE. Ils leur ont demandé d'informer les populations sur les conséquences possibles de la signature et aussi de la non signature des APE.

Le Comesa a exporté pour plus de 9 milliards de dollars vers l'Union européenne

Le Marché commun des Etats d'Afrique de l'Est et australe (COMESA) a exporté l'année dernière pour plus de 9 milliards de dollars de marchandises vers l'Union européenne (UE), a indiqué mardi, à Lusaka, un ministre zambien. L'organisation régionale a également importé pour 8,1 milliards de dollars de biens de l'UE, selon le ministre des Affaires, du Commerce et de l'Industrie, Felix Mutati. Sur l'avènement de l'union douanière du COMESA, composé de 14 pays membres, Mutati a souligné que d'énormes progrès avaient été réalisés. Selon Mutati, les ministres du COMESA ont souligné l'implication de tous les acteurs, notamment du secteur privé, dans la mise en œuvre du programme de travail sur l'union douanière qui doit être lancé le 8 décembre 2008.

L'Allemagne et le Togo reprennent la coopération bilatérale

La délégation allemande et les représentants togolais ont défini lundi à Lomé quelques contours de la reprise de la coopération bilatérale, à l'issue d'une série de discussions, a constaté un journaliste de l'agence Xinhua. Le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, à la tête d'une délégation parlementaire de 60 personnes, a reconnu une nouvelle dynamique au Togo, après des périodes difficiles. La première priorité indiquée pour le Togo, qui renoue sa coopération avec la communauté internationale, est la réconciliation au niveau national, a souligné le chef de la diplomatie allemande, qui a encouragé les différentes parties togolaises à poursuivre leur dialogue.

L'Egypte sur la bonne voie des technologies de l'information

Dans un récent rapport, la branche koweïtienne de Satyam Computer Services Ltd (SCS) attribue à l'Egypte un rôle de plus en plus éminent dans le domaine des technologies de l'information (TI) dans la région du Moyen-Orient. Selon SCS, le pays a fait de grands progrès pour attirer les sociétés internationales de premier plan spécialisées dans le *consulting* et les services des TI. En 2007, le marché des services informatiques en Egypte a atteint 163 millions de dollars.

MED-IT 2008

SALONS D'AFFAIRES B2B SPÉCIALISÉS "IT"
Exposition, conférences & Rendez-vous d'affaires

Casablanca
18 & 19 juin

Alger
22 & 23 avril

Tunis
22 & 23 octobre

Dakar
25 & 26 novembre

**2 jours pour rencontrer de nouveaux
partenaires/clients & développer vos affaires**

Secteurs Concernés

Solutions Télécoms, Mobiles, Call Centers, VOIP
Solutions Réseaux, Sécurité, CRM, ERP, BI, BPM, GEIDE
Internet WIFI, WIMAX, VSAT
E-learning, E-commerce, E-banking, E-Gov

[XCOM]

Si vous souhaitez participer aux MED-IT
Site web: <http://www.medit.eu.org> - Email: info@xcom.fr
Tél. +33 (0) 4 42 70 00 66

France Opération soutenue par le
Ministère Délégué au Commerce Extérieur

L'OHADA veut rallier les anglophones

Le droit communautaire africain veut s'étendre aux pays anglophones et lusophones sous l'impulsion de leurs voisins francophones.

Par Aliou Diongue, Dakar.

Trois pays d'Afrique francophone membres de l'espace de l'OHADA travaillent activement, à travers leurs Clubs OHADA, à obtenir l'adhésion du Ghana, pays anglophone non-membre, au Traité de Port-Louis qui a institué l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires. En collaboration avec la Chambre de commerce franco-ghanéenne, sise à Accra, les Clubs OHADA du Togo et de Côte d'Ivoire ainsi que le Cercle OHADA du Bénin organisent, le 28 février dans la capitale ghanéenne, une conférence axée sur le thème: « L'OHADA, un vecteur de sécurité juridique et judiciaire au service du développement en Afrique ».

Vers l'intégration

La conférence vise, d'une part à familiariser les opérateurs économiques ghanéens avec les garanties significatives qu'offre le droit OHADA aux investissements dans son espace et, d'autre part, à inciter les autorités de ce pays anglophone, à travers la société civile, à engager une démarche

d'intégration de l'espace OHADA. Outre la sécurité juridique et la sécurité judiciaire, un troisième sous-thème sera traité au cours de cette conférence: les impacts de ces deux types de sécurité sur l'environne-

Une action vigoureuse de promotion, de diffusion et de vulgarisation du droit uniforme issu de l'OHADA, qui est considéré comme « un but de l'intégration africaine ».

ment économique africain. Au lendemain de cette conférence, la Chambre de commerce franco-ghanéenne va commanditer, en mars, une étude sur les relations commerciales actuelles entre le Ghana et les pays francophones de l'espace OHADA. Ce qui est en train d'être fait au Ghana entre dans le cadre général d'une action vigoureuse de promotion, de diffusion et de vulgarisation du droit uniforme issu de l'OHADA, qui est considéré comme

« un but de l'intégration africaine. »

Secteur privé

Une mission de sensibilisation a aussi été conduite en octobre dernier à Kinshasa en vue de préparer l'adhésion de la République démocratique du Congo. L'extension du droit uniforme dans les pays de la communauté lusophone d'Afrique est aussi en cours. Le Club OHADA Guinée-Bissau va organiser prochainement un séminaire international d'information à l'Université de Lisbonne, au Portugal, qui va réunir les acteurs juridiques du pays hôte et ceux des pays africains afin de travailler à l'introduction du droit uniforme dans l'espace lusophone. La promotion du droit communautaire s'adresse également aux opérateurs des pays membres. C'est dans cet esprit que la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) de l'OHADA a organisé, le 5 février à Conakry, en Guinée, un atelier de sensibilisation au droit uniforme à l'intention de 60 opérateurs économiques et professionnels des médias, venant de 16 pays d'Afrique francophone de l'espace OHADA.

La douane camerounaise face aux défis des APE

Une récente étude de l'administration douanière et du patronat démontre que le Cameroun pourrait perdre en moyenne 100 milliards de francs CFA par an à cause des APE

Par Achille Mbog Pibasso, Douala

Les Accords de partenariat économique (APE) sont au centre d'un grand débat au Cameroun, comme c'est le cas dans la plupart des pays africains. Un sujet qui a pris de l'ampleur depuis que le gouvernement camerounais a décidé de signer en décembre 2007 un « accord d'étape ». C'est dire qu'en dehors des industriels qui ont unanimement condamné la signature des APE, ces derniers sont également redoutés par d'autres acteurs économiques, et suscitent des craintes comme c'est le cas pour la douane qui pourrait voir ses recettes baisser de manière drastique au cours des prochaines années. Des craintes d'autant compréhensibles, puisqu'une récente étude de l'administration douanière et du Groupement interpatronal du Cameroun (GICAM) indique que la douane camerounaise pourrait perdre beaucoup d'argent à cause des APE, en moyenne 100 milliards de francs CFA par an.

Risque élevé

Bien que le GICAM affirme ne pas être totalement opposé à la signature des APE, le groupement patronal entend cependant « se battre pour que le Cameroun ne signe pas de mauvais accords », le risque étant élevé de voir l'économie nationale plonger vers le

précipice, tant il est vrai que les entreprises locales n'ont pas l'expertise nécessaire et encore moins les moyens appropriés pour pouvoir concurrencer les entreprises des pays développés. Pour le GICAM, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les APE constituent une réelle menace pour l'économie

« L'administration de douane, qui reste un grand régulateur du commerce extérieur, a un rôle qui amènera la douane à se déployer pour favoriser le renforcement de l'intégration régionale. »

embryonnaire africaine, et ce serait jouer avec le feu que de vouloir appliquer en l'état les APE sans obtenir quelques aménagements conséquents. « Lorsque, dans deux ou trois ans, on procédera à des licenciements massifs des travailleurs dans les entreprises parce que celles-ci ne seront pas autant compétitives que celles des pays européens, on finira par comprendre la réalité de cette menace », a souligné le secrétaire général du GICAM. Une position qui rejoint celle d'un expert financier et fiscaliste, pour qui l'avènement des APE consacrera quasiment le

démantèlement de la douane « puisqu'il y aura plus de douanier pour dédouaner, peu de marchandises. »

Un rôle régulateur.

Le gouvernement camerounais met un bémol à ces inquiétudes, car il compte énormément sur le secteur douanier pour renflouer les caisses de l'Etat. Pour preuve, au cours de l'exercice 2008, dont le budget global du pays est estimé à 2276 milliards de francs CFA, la douane camerounaise devrait produire 435 milliards de francs CFA au titre des recettes de l'Etat. Ce qui représente environ 20% des revenus attendus par le gouvernement. Le ministre des Finances Essimi Menye a souligné que « les APE ne viendront pas amoindrir le rôle de la douane. Si, à terme, on peut envisager une révision progressive des objectifs de recettes, les APE s'accompagnent d'un rôle accru de la mission économique de la douane. L'administration de douane, qui reste un grand régulateur du commerce extérieur, a un rôle qui amènera la douane à se déployer pour favoriser le renforcement de l'intégration régionale, puis à contribuer, à travers les régimes techniques douaniers en vigueur, à accroître la compétitivité de l'économie nationale. » Cette position gouvernementale laisse dubitatifs la plupart des acteurs économiques.

Des facilités fiscales pour doper l'investissement au Cameroun

Depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) en avril 2006, le gouvernement du Cameroun œuvre à la mise en place d'un cadre fiscal attractif en vue d'accélérer la croissance et de promouvoir le développement durable de l'économie nationale. L'application du nouveau cadre fiscal devrait, selon le gouvernement, contribuer à la résorption du chômage de masse et à la lutte contre la pau-

vreté au Cameroun. La mise en place des facilités fiscales, qui intervient au moment où le Cameroun est en passe de boucler le programme triennal 2005-2008 sous la houlette du FMI, devrait permettre aux entreprises de capitaliser les recommandations de la réforme fiscale en créant un cadre favorable aux investissements. « L'instauration de ce régime matérialise la volonté des pouvoirs publics d'étendre le bénéfice des régimes fiscaux incitatifs

aussi bien aux PME/PMI qu'aux entreprises à forte capitalisation », a expliqué le gouvernement. En d'autres termes, le processus de simplification des procédures amorcé il y a quelques années a été justifié par les attentes du secteur privé, avec pour objectif, notamment, de réduire le nombre de procédures ainsi que les pertes de temps et les coûts qui en découlent pour les contribuables.

L'actualité avec

COTECNA

Services d'inspections pour secteurs institutionnels et commerciaux

Les chargeurs africains se penchent sur les textes régissant leur profession

La réunion du comité des experts de l'Union des chargeurs africains (UCCA), présidée par Marafa Boubacar, représentant du secrétaire général de ladite union, s'est ouverte mardi à Niamey. Cette union, créée en 1977 à Accra (Ghana), qui regroupe tous les conseils des chargeurs de l'Afrique de l'Ouest et du centre, soit 14 pays, est chargée de la défense et de la protection des chargeurs africains. Dans son allocution, M. Boubacar a déclaré que « les textes de l'union sont vieux, et ils doivent faire l'objet d'un toilettage pour être adaptés au nouveau contexte de transport ». Quant au directeur général du Conseil nigérien des utilisateurs des transports, Mahaman Manzo, il a affirmé que « cette union, chargée de la promotion de notre commerce extérieur, doit être redynamisée. Cette redynamisation ne peut se faire sans moyens; c'est pourquoi je vous demande (...) de transmettre aux premiers responsables de vos conseils de doter cette union de moyens de sa politique. »

La Cameroun prévoit 435 milliards de FCFA en 2008

La Direction générale des douanes prévoit des recettes de 435 milliards de FCFA pour l'année 2008. Les responsables de ce corps écartent pour le moment toute incidence des APE sur ces prévisions. L'administration camerounaise des douanes compte favoriser le renforcement de l'intégration régionale et améliorer la compétitivité des entreprises à travers les régimes douaniers particuliers. Des investissements sont, par ailleurs, prévus pour le renforcement du processus d'informatisation des services douaniers.

Le gouvernement ougandais lève l'interdiction de licences aux nouvelles entreprises

Le gouvernement ougandais a levé l'interdiction de délivrer des licences à de nouvelles entreprises pour l'exploration de pétrole et de gaz, suite à l'approbation de la politique sur le pétrole et le gaz national qui guidera le pays dans la gestion de ce secteur, a indiqué lundi un officiel du gouvernement. Kalisa Kabagambe, secrétaire permanent au Ministère de l'énergie et des mines, a dit à Xinhua, par téléphone, que l'interdiction avait été levée et que le gouvernement mettrait, dès ce mois-ci, les entreprises en concurrence pour l'octroi de licences. Auparavant, les licences étaient accordées selon le principe du « premier arrivé, premier servi. » L'année dernière, le ministère a cessé d'attribuer des licences d'exploration dans ce secteur en attendant que la politique qui le régit soit en place. Depuis, cinq licences ont été accordées à trois compagnies, Tullow Oil, Heritage Oil et Dominion Petroleum.

Le Sénégal crée un observatoire de la pauvreté

L'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ASND) vient d'organiser à Dakar un atelier pour se pencher sur le document de projet de l'Observatoire de la pauvreté et des conditions de vie (OPCV), apprend-on vendredi de source officielle. Présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances Abdoulaye Diop, cette réflexion devra valider un travail en cours depuis 2004, avec le soutien du PNUD, dans l'optique de la réalisation des OMD d'ici 2015, indique le quotidien national *Le Soleil*. Compte tenu du rôle que devra y jouer la société civile, l'atelier organisé par l'ASND prépare l'assemblée générale constitutive de l'observatoire qui doit s'inscrire dans un processus participatif.

Monaco Telecom renforce sa présence en Afrique

L'opérateur historique monégasque annonce l'acquisition de 49% des parts du groupe Connecteo à Dakar, fournisseur de services satellite, data et Internet sur le continent africain. Basé à Dakar, Connecteo est présent dans six pays d'Afrique (Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Guinée, Niger et Sénégal). Détenteur de licences VSAT dans quatre pays et de fréquences radio compatibles avec le standard WiMax dans cinq pays, Connecteo déploie une gamme complète de services de transmission de données et d'accès Internet dans les zones géographiques non desservies par le haut débit filaires.

Deuxième édition du congrès des directeurs des systèmes d'information

La deuxième édition du congrès des directeurs des systèmes d'information (DSI) d'Afrique aura lieu du 21 au 23 février à Marrakech, à l'initiative de l'Association des utilisateurs des systèmes d'information du Maroc (AUSIM). Initié en partenariat avec le Club Informatique des grandes entreprises françaises (CIGREF) et le réseau des DSI d'Europe (EuroCIO), ce forum verra la participation d'un parterre de chercheurs, de spécialistes, de responsables et de personnalités du monde des technologies de l'information. Cette manifestation scientifique et technique constituera une plate-forme pour un échange d'informations et de connaissances et pour un partage des bonnes pratiques, outre le fait qu'elle permettra de consolider l'assise du réseau des directeurs des systèmes d'information d'Afrique (AfroCIO). Lors des séances plénières, les participants se pencheront sur une série de questions intéressantes, entre autres, les relations DG/DSI et DSI/fournisseurs, l'architecture des systèmes d'information et les référentiels de bonnes pratiques.

Maroc : 200 000 unités d'ordinateurs vendus à fin 2007

La baisse du prix des PC et la réduction des coûts d'accès à l'internet ont boosté le marché des ordinateurs au Maroc durant l'année 2007. Ainsi, ce sont 200 000 unités qui ont été vendues à la fin de l'année dernière, en accroissement de 25%. En parallèle, les écoulements de PC d'occasion reculent de 50% pour ne plus représenter que 20% du total. En termes de parts de marché, les clones accaparent 40% des ventes, compte tenu de leur prix bon marché. Capitalisant sur la notoriété de sa marque et sur l'importance de ses canaux de distribution, HP contrôle 35% du marché marocain des ordinateurs. Notons que ce leader mondial réalise une croissance de 37% sur le segment des particuliers, tiré essentiellement par les PC portables. De son côté, DELL polarise 10% de PDM, le reliquat étant partagé entre une multitude de marques.

La Poste tunisienne propose un service de messagerie publique gratuit

La Poste tunisienne mettra en place le Mail Post, système de messagerie publique, qui permettra d'utiliser le support électronique pour une distribution dématérialisée et sécurisée des courriers, rapporte la lettre « African Manager ». Sont concernés les anciens courriers en support papier comme la lettre ordinaire, la lettre recommandée, le télégramme, le mandat, la facture, les pensions, les relevés de compte et autres. La plate-forme permettra aux titulaires des comptes de messagerie Mail Post d'envoyer et de recevoir des messages électroniques (e-mail) ainsi que la réception du courrier administratif électronique.

MTN Group vend 9,45% des parts de sa filiale au Nigeria

L'opérateur africain de téléphonie mobile MTN Group a vendu 9,45% des actions de sa filiale nigérienne. 5,96% des actions de MTN Nigeria ont été cédées à des opérateurs privés pour un montant de 594,5 millions de dollars. Après la vente, l'action de MTN a enregistré un repli de 1,8%, l'équivalent de 2 rands, pour clôturer à 109 rands à la Bourse de Johannesburg, atteignant ainsi une valeur de 26,1 milliards \$.

Télécommunications : les opérateurs réclament un nouveau code

Malgré cinq ans de crise politico-militaire, les opérateurs téléphoniques n'ont cessé de s'installer en Côte d'Ivoire. Mais aujourd'hui, tous bataillent pour un cadre réglementaire plus approprié.

Par Parfait Kouassi, Abidjan.

Avec un chiffre d'affaires cumulé d'environ FCFA 600 milliards en 2007, les télécommunications restent le secteur d'activité le plus florissant de la Côte d'Ivoire. Devant les résultats prodigieux réalisés par les deux premiers opérateurs installés en 1996 - Ivoiris, devenu Orange Côte d'Ivoire, et Telecel, devenu MTN Côte d'Ivoire -, de nombreux autres se sont invités sur le marché. Aujourd'hui, six opérateurs, dont quatre de la téléphonie mobile, se livrent la concurrence tandis que deux autres frappent à la porte.

Marketing dynamique

La floraison des entreprises de télécoms a créé un environnement très concurrentiel qui a favorisé une chute des tarifs. L'ingéniosité des services de marketing, qui lancent des offres promotionnelles à chaque événement de l'année, n'a fait qu'accroître le nombre de nouveaux abonnés. Les compagnies de télécommunications comptent aujourd'hui environ 5 millions de clients contre 100 000 au début de la libéralisation du secteur en 1995.

Orange Côte d'Ivoire et MTN restent les leaders de la téléphonie mobile avec plus de deux millions d'abonnés chacun. Moov, en moins de deux ans d'existence, a déjà conquis plus d'un million d'abonnés, tandis que le dernier venu, KoZ, tire son

épingle du jeu avec plus de 500 000 en six mois de présence. Dans la téléphonie fixe et les services Internet, Côte d'Ivoire Télécom, une autre filiale de France Télécom, tient la dragée haute à Arobase Télécom, son unique concurrente actuellement confrontée à des problèmes structurels. Les télécommunications contribuent ainsi à hauteur de près de 7% au PIB de la Côte d'Ivoire, offrant par la même occasion quelque 10 000 emplois directs. Les revendeurs des services de téléphonie - qui concourent à 60% au chiffre d'affaires des opérateurs - et les équipementiers, ont favorisé la création de plus de 50 000 emplois indirects dans le secteur.

Malgré une performance apparente, les professionnels du secteur combattent depuis des années de nombreux problèmes au nombre desquels le code des télécommunications. « L'ancien code des télécoms, qui date de 1995, est une momie de l'Égypte ancienne », s'est plaint André Apété, le directeur exécutif de l'Union des entreprises de télécommunications de Côte d'Ivoire (UNETEL). Ce code ignore non seulement les questions d'interconnexions, qui gouvernent le marché actuel de la téléphonie, mais n'intègre pas non plus les exigences de convergences dans un environnement de téléphonie de 3^e génération où le même opérateur pourra offrir à la fois les services du mobile, du fixe et de

l'internet. Recherchant une solution à cet environnement juridique caduc, les entreprises de télécommunications ont contribué à l'élaboration d'un projet de code en 2004. Mais faute d'avoir été adopté à temps, il a été à nouveau retiré de l'Assemblée nationale, vu qu'il était déjà dépassé par l'évolution technologique. « Nous avons travaillé sur un nouveau code qui tient compte des dernières directives de la CEDEAO. Nous souhaitons que le gouvernement le soumette au Parlement au plus vite. Cela nous permettra de mieux gérer les problèmes sectoriels ». Depuis la libéralisation en juillet 1995 - jadis, le marché était uniquement tenu par la Citelcom - quelque 600 milliards de FCFA ont été investis dans ce secteur d'ac-

« L'ancien code des télécoms, qui date de 1995, est une momie de l'Égypte ancienne ».

tivité où le *business model* change au rythme de l'évolution technologique. La concurrence entraîne l'introduction de technologies de plus en plus évoluées. Alors que tous fournissent les services GSM et Edge, des services de 3^e génération pourraient faire leur entrée au cours de l'année. Parallèlement, le taux de couverture spatiale en réseau a atteint les 60% du territoire.

Les banquiers d'Afrique centrale pour un Office monétaire

Les banquiers d'Afrique centrale réunis le 7 février 2008 à Douala ont convenu de la nécessité de mettre sur pied un Office monétaire pour booster l'économie sous régionale.

Par Achille Mbog Pibasso, Douala

Un Office monétaire communautaire est envisagé par les banquiers de la zone CEMAC dans le but de doper les économies des Etats membres par le biais de l'inter-opérabilité des banques et par une participation accrue des banques locales au financement de l'économie sous-régionale.

Surliquidité bancaire

Cette réunion, qui s'est tenue dans un contexte marqué par une surliquidité bancaire, a surtout permis aux participants d'engager certaines réformes visant une grande implication des institutions bancaires locales dans le développement de l'économie sous-régionale à travers un financement accru des projets de développement. La finalité étant de voir comment cette épargne peut être rentabilisée en projets économiques bancables, fiables et viables au profit des pays de la sous-région. « La CEMAC forme un territoire unique en ce qui concerne la monnaie. Il est important que les banquiers se retrouvent de temps en temps pour revoir leurs méthodes de travail, s'informer et se former. La mise en place d'un Office monétaire constitue le principal objectif que nous poursuivons, puisque la vulgarisation et la démocratisation de la carte de crédit sont au cœur de nos travaux », a déclaré le président du

comité d'organisation Benedict Belibi, par ailleurs secrétaire général de l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun (APECAM).

Soutenir les PME

Les banquiers d'Afrique centrale ont convenu de la nécessité de faire en sorte que la carte de crédit ne soit plus une affaire réservée à l'élite, mais qu'elle fasse dorénavant partie des habitudes du grand public. Pour que ce projet prenne corps, les experts ont préconisé « l'inter-opérabilité des établissements financiers », une technique qui donne la possibilité « à un client X détenteur d'une carte de crédit d'effectuer des retraits dans un distributeur Y à l'instant T ». Etant donné la sensibilité de ce mécanisme de financement, le fonctionnement d'un Office monétaire communautaire requiert l'existence d'un système de télécommunications fiable, d'où l'expéri-

« La vulgarisation et la démocratisation de la carte de crédit sont au cœur de nos travaux. »

mentation en cours de la fibre optique et des ondes radio. Si les grandes entreprises n'éprouvent pas d'énormes difficultés pour le financement de leurs activités, les experts

pensent que ce n'est pas le cas pour les PME, qui concentrent pourtant une part importante du marché de l'emploi, et qui ont besoin du soutien des banques pour accompagner leur croissance.

Culture de remboursement

Toutefois, ont insisté les banquiers d'Afrique centrale, il va dans l'intérêt de tous que la culture de remboursement s'installe pour une coopération bénéfique. Citant un récent rapport, ceux-ci ont affirmé que « beaucoup de gens n'ont pas encore la culture de remboursement. De nombreux prétendus opérateurs économiques prennent des prêts, refusent de les rembourser et oublient que le métier du banquier consiste d'abord à faire du commerce de l'argent. Du coup les banques deviennent frileuses lorsqu'elles sont approchées ». Le représentant de la commission de la CEMAC s'est félicité de l'initiative prise par les banques d'Afrique centrale de mettre sur pied un Office monétaire, soulignant que ce type de structures faisait défaut à l'économie sous-régionale. « La qualité des échanges et des expériences des uns et des autres présage de la mise en place d'un Office monétaire, ce qui sans doute, est une bonne chose pour nos économies émergentes », a conclu le secrétaire général de l'APECAM.

« Le Maghreb ne peut, en se développant, qu'aller à la rencontre du Sahel »

Propos recueillis par Yassin Tamlali

Les Afriques : Les flux migratoires subsahariens vers les Etats du Maghreb semblent beaucoup plus importants que par le passé. Qu'est-ce qui explique leur développement rapide ?

Ali Bensaad : La migration subsaharienne vers le Maghreb n'est pas nouvelle, mais elle a acquis une plus grande visibilité depuis qu'elle s'est greffée sur la circulation migratoire irrégulière entre le Maghreb et l'Europe et qu'elle est devenue une préoccupation pour l'Europe. Il est vrai que longtemps, elle n'a concerné que les régions sahariennes. Les Etats maghrébins s'en sont bien accommodés tant qu'elle restait au Sahara. Le taux d'urbanisation au Sahara est plus élevé que dans le reste des territoires, avec une forte concentration dans des villes de plus de 100000 habitants. L'agriculture se développe, pro-

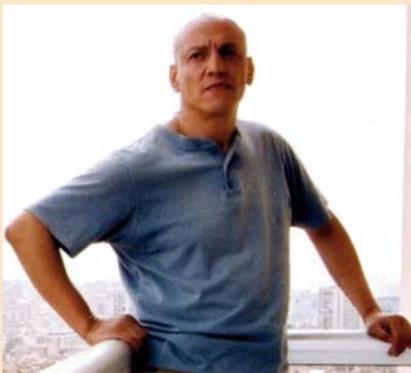
Il y a une résistance des pays du Maghreb à admettre leur nouveau statut de pays d'accueil, car il implique des réponses juridiques et sociales qu'ils ne sont pas encore disposés à donner.

portionnellement, plus qu'au Nord. Les Maghrébins disent, à juste titre, que leur population a contribué à construire l'Europe. Les Subsahariens peuvent dire que le Sahara n'aurait pas pu être ce qu'il est sans eux.

Graduellement, la migration subsaharienne a fini par se diffuser vers le Nord et les métropoles littorales et attirer des Africains plus lointains que les seuls Nigériens, Maliens et Sénégalais. Les flux migratoires vers le Nord ne s'expliquent donc pas par l'attraction européenne, même si celle-ci participe, maintenant, à les doper. Ils sont le produit du développement du Maghreb et de son rapprochement, à travers le Sahara, du Sahel.

LA : Hormis les rapports de police, nous possédons peu d'informations sur l'immigration subsaharienne dans les pays du Maghreb...

AB : Même les rapports de police ne concernent que les refoulements de migrants censés être là « en transit vers



l'Europe ». Ils occultent ceux, beaucoup plus nombreux, qui sont installés sur le sol maghrébin et y travaillent. En Algérie, comme ailleurs au Maghreb, les services de sécurité possèdent les chiffres sur l'émigration subsaharienne mais ils ne les rendent pas publics. L'Office algérien des statistiques (ONS, Algérie, NDR) a mené une enquête sur ce phénomène, mais les résultats de cette enquête restent à ce jour inconnus.

Il y a une résistance des pays du Maghreb à admettre leur nouveau statut de pays d'accueil, car il implique des réponses juridiques et sociales qu'ils ne sont pas encore disposés à donner, surtout qu'ils reproduisent à l'égard des migrants africains, en les aggravant, les ségrégations subies par leurs propres migrants en Europe.

Pour l'Algérie uniquement, on estime le nombre de migrants subsahariens à plusieurs dizaines de milliers, soit entre 100 et 300 000. Si les détails vous intéressent, je vous renvoie à une étude que j'ai faite et dont une partie porte sur tous les enjeux et manipulations autour des chiffres (publiée sur le site de l'European University Institute, NDR).

LA : Sur ces dizaines de milliers de migrants, quelle est la proportion de ceux pour qui le Maghreb est une « destination finale » ?

AB : L'écrasante majorité de ces migrants est présente au Maghreb pour y travailler. Mais ils ne sont pas forcément très visibles parce qu'ils s'installent essentiellement dans les villes du Sahara. Il y en a plus d'un million dans un pays riche comme la Libye, et même dans un Etat aussi pauvre que la Mauritanie il y en a 300000, chiffre cautionné officieusement par les autorités car l'immigration dans ce pays est davantage admise.

Les villes sahariennes (Agadez, Tamanrasset, Sebha) sont depuis très longtemps de véritables tours de Babel africaines, avec près de la moitié de la population constituée de migrants d'une vingtaine de nationalités ! Dans les années 90, les autorités locales de Tamanrasset (extrême sud algérien, NDR) estimaient que les migrants constituaient les deux tiers de la population de la ville et on en expulsait déjà dans les années 70 et 80, même si une bonne partie des expulsés étaient alors des Touaregs nigériens et maliens. La Libye, depuis les années 70-80, accueille et expulse par centaines de milliers des migrants africains. Et pourtant, à l'époque, on ne parlait pas d'elle comme d'un « pays de transit » pour l'Europe !

LA : Comment appréciez-vous l'attitude des Etats du Maghreb vis-à-vis de la politique européenne dite de « lutte contre l'immigration clandestine » ?

AB : L'émigration a toujours été un noeud de crispation dans les relations euro-maghrébines. Avec l'apparition de Subsahariens, l'Union européenne fait pression sur les Etats du Maghreb les invitant à « maîtriser leurs frontières », non seulement avec elle mais aussi avec les Etats africains limitrophes. Pratiquement tous les pays maghrébins, entre 2003 et 2007, ont légiféré des mesures plus restrictives de circulation sur leur territoire. A l'égard des migrants africains, ils amplifient les dépassements et les violations qu'ils exercent déjà aux dépens de leurs citoyens.

Il n'est pas dans l'intérêt de ces pays de jouer le rôle du supplétif de répression pour le compte de l'Europe et d'aller à l'encontre de leur profondeur historique et géostratégique. L'émigration noire africaine vers les Etats du Maghreb, je le répète, est consubstantiel au développement économique de ces Etats. L'avenir de l'Afrique est dans son intégration. Le Maghreb ne peut, en se développant, qu'aller à la rencontre du Sahel. C'est fatalement la logique du NEPAD et de la transsaharienne alors même qu'elle est inachevée ! Faut-il y renoncer ? L'Algérie et le Nigeria ont raison de vouloir la financer, en dehors même de l'espace de leurs pays. En agissant ainsi, ils ne font que reconstruire l'axe du commerce transsaharien qui fut, il y a plus de douze siècles, l'une des premières phases de mondialisation.

Les syndicats des médias de l'Afrique centrale marchent vers l'union

Les délégués syndicaux du secteur des médias d'Afrique centrale ont décidé de créer une structure syndicale sous-régionale afin de mieux coordonner leurs actions. Réunis récemment à Brazzaville à la faveur d'un atelier sur les techniques de négociation des conventions collectives et de résolution des conflits de travail dans les médias, ils ont mis en place une structure syndicale appelée l'Union syndicale des professionnels de la presse de l'Afrique centrale (USYPAC).

Vers l'amélioration des salaires des travailleurs de la presse privée

La convention collective sur l'amélioration des salaires des travailleurs de la presse privée a été signée mardi à Abidjan, en présence des ministres de la Fonction publique et de l'Emploi, Hubert Oulaye, et de la Communication, Ibrahim Sy Savané. Les documents ont été paraphés par les deux ministres, le président du Groupement des éditeurs de presse de Côte d'Ivoire (GEPPI), Denis Kah Zion, et le secrétaire général du Syndicat national de la presse privée de Côte d'Ivoire (SYNAPP-CI), Guillaume Gbato. « Aujourd'hui, avec nos patrons et le soutien du gouvernement, la presse ivoirienne a décidé de parier sur l'avenir, de faire un saut qualitatif dont elle a besoin pour occuper la place qui lui revient de droit dans la construction de notre nation », a déclaré M.Gbato.

Ethiopie : prochain lancement d'une nouvelle chaîne de télévision privée

GTV-Gateway Community Télévision (GTV) est la nouvelle compagnie de services de télévision payante qui diffusera bientôt ses programmes en Ethiopie. Ce nouveau-né de l'audiovisuel ambitionne de répondre à tous les goûts, à travers la mise en place d'une grille de programmes variés comprenant notamment les jeux télévisés, les feuilletons, les débats et les programmes instructifs et de divertissement, a indiqué son président fondateur, Julian McIntyre, lors d'une conférence de presse à Addis-Abeba.

La culture africaine à l'honneur au Théâtre royal de Marrakech

La culture africaine sera à l'honneur le 23 février courant au Théâtre royal de Marrakech, lors de la célébration de la 8^e édition de la Journée culturelle africaine, placée cette année sous le signe « L'Afrique de demain, tous concernés ». Initiée par la Confédération des élèves, étudiants et stagiaires africains étrangers au Maroc (CESAM), section Marrakech, cet événement a pour objectif notamment de valoriser et mettre en lumière le patrimoine culturel et artistique de 29 pays représentés au sein de cette confédération.

L'Afrique du Sud se donne trois ans pour diffuser la télé en numérique

L'Afrique du Sud se donne trois ans pour diffuser ses émissions sur la télévision numérique à compter du lancement, en novembre de cette année, du projet, a annoncé lundi au Cap la ministre des Communications Ivy Matsepe-Casaburri. « L'Afrique du Sud commencera à allumer son signal numérique en novembre de cette année et elle aura éteint son signal analogique d'ici à novembre 2011 », a-t-elle précisé aux médias lors de la session parlementaire en cours. « Cela laisse trois ans pour une transition en douceur », a-t-elle ajouté. Matsepe-Casaburri a expliqué que l'un des avantages du mode de diffusion numérique était que cette technologie ouvrait un large éventail d'autres usages possibles, notamment la diffusion de programmes dans davantage de langues parlées dans le pays et l'extension des services gouvernementaux, d'éducation notamment.

L'Afrique des idées reçues

Entre représentations biaisées, idées reçues et désinformation, l'image de l'Afrique est altérée. Georges Courade essaie de rétablir les faits.

Par Aliou Diongue, Dakar

L'Afrique. Encore l'Afrique. Toujours l'Afrique. L'Afrique dont tout le monde parle mais que personne ne connaît vraiment. L'Afrique que tout le monde veut aider, tirer du sous et du mal développement mais que tout semble enfoncer toujours davantage dans la pauvreté.

C'est l'Afrique des idées reçues que raconte Georges Courade, directeur de recherches à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et professeur associé à l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne). Georges Courade note que, de l'exposition universelle française de 1931 à l'évacuation des Français

d'Abidjan, au début des années 2000, en passant par la chute du Mur de Berlin, le 11 septembre 2001, le retrait de la France d'Afrique et la dévaluation du franc CFA, « l'évolution des représentations occidentales du sous-continent [africain] a été particulièrement rapide et donne le tournis. »

Tout est là, dans la représentation. L'Afrique n'a jamais été vue en elle-même, pour ce qu'elle est réellement. Elle a toujours été appréhendée à travers la perception de celui qui la regarde, qui projette sur elle ses intérêts, ses désirs, ses espoirs. Les idées reçues sur l'Afrique, Georges Courade en a répertorié une cinquantaine, dans ce volumineux ouvrage collec-

tif de 400 pages « destiné à tous ceux qui veulent éviter de juger, de jauger avec condescendance et commisération le continent africain. »

L'Afrique des idées reçues, Sous la direction de Georges Courade, Editions Belin, Paris, 2006, 400 pages.

L'Afrique a toujours été appréhendée à travers la perception de celui qui la regarde, qui projette sur elle ses intérêts, ses désirs, ses espoirs.

George W Bush « frustré » par le Darfour

Le président George W. Bush s'est dit frustré, jeudi, à la veille de son départ en Afrique, par le manque de progrès au Darfour et a appelé la communauté internationale à accentuer ses efforts pour mettre fin aux violences dans cette région du Soudan. « *Je suis un peu frustré par la lenteur avec laquelle les choses avancent* », a déclaré M. Bush, qui doit rester six jours en Afrique, à moins qu'il ne décide de reporter son voyage en raison d'un bras de fer avec le Congrès sur le vote d'un programme d'écoutes antiterroristes.

Le Gabon rembourse sa dette par anticipation

« *Le rachat anticipé de 86% de la dette au Club de Paris permet désormais à notre pays de sortir de la tutelle de ce club, de renforcer son crédit et son prestige international et d'avoir désormais une politique active de gestion de la dette* », s'est régalé le gouvernement gabonais dans un communiqué du Conseil des ministres publié vendredi par le quotidien *L'Union*.

Yoweri Museveni plaide pour l'augmentation de la valeur ajoutée du café

Inaugurant la session d'ouverture de la 5^e Conférence sur le café africain qui durera quatre jours et une exposition du secteur, M. Museveni a fait remarquer que les pays africains continuaient de perdre beaucoup de revenus en raison du café non transformé. « *Quand vous exportez du café non transformé, vous gagnez deux dollars américains par kilogramme, mais quand vous augmentez la valeur ajoutée, le même kilogramme va jusqu'à 10 à 70 dollars* », a-t-il notamment déclaré.

Le Gabon s'endette pour construire un aéroport

Le gouvernement gabonais empruntera une somme de 3,8 milliards de FCFA auprès de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) pour construire un aéroport à Bitam, au nord du pays, indique un communiqué d'une réunion du Conseil des ministres gabonais rendu public vendredi par le quotidien *L'Union*. Selon le communiqué, le Gabon contractera également une somme de 10 millions de dollars auprès de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Ce prêt permettra de réhabiliter l'aéroport de Port-Gentil, capitale économique du pays. Un troisième prêt de 2,8 milliards de FCFA sera contracté auprès du Fonds international de développement agricole (FIDA). L'enveloppe sera destinée au développement agricole et rural dans la province du Woleu-Ntem (nord).

La revue de presse africaine de Londres

FINANCIAL TIMES

theguardian

The Economist

THE INDEPENDENT

The Times

Par Charles Bambara, Londres

Le Zimbabwe, l'Afrique du Sud, le voyage de George Bush en Afrique, mais aussi le Darfour et l'invasion chinoise de l'Afrique, la presse britannique est très loquace, cette semaine, sur les questions d'actualité économiques et financières du continent.

Au-delà de Saint Valentin

A preuve, le *Financial Times* nous a gratifié d'un article sur la Saint Valentin. Non pas sur la fête elle-même, mais plutôt sur les difficiles conditions de vie des travailleurs africains et latino-américains qui produisent fleurs et chocolat, abondamment distribués à la Saint-Valentin par les amoureux. Alors que l'on fêtait le 14 février dernier la Saint Valentin, le *FT* signale que le siège des Nations unies à New York a vu les militants des droits des travailleurs emmenés par l'Organisation internationale du travail souligner les souffrances de ces travailleurs dans les champs de cacao, en Côte d'Ivoire, et dans les exploitations de fleurs. Le *FT* précise qu'en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, qui sert à faire le chocolat, la bataille pour le contrôle des 1,4 milliard de dollars liés à la production cacaoyère a débouché sur une guerre entre le gouvernement et des groupes rebelles. Et ce journal de souligner que les compagnies internationales productrices de chocolat dans le monde, qui s'étaient engagées à produire des chocolats où n'interviendrait aucun enfant dans la chaîne de production, n'ont pas respecté leurs engagements. Une nouvelle date butoir a été fixée à juillet 2008.

Le Zimbabwe

Les misères économiques du Zimbabwe reviennent au devant de la scène. C'est encore le *FT* qui titre « *Zimbabwe: l'inflation atteint de nouveaux sommets*. » Au mois de décembre dernier, l'inflation a atteint dans le pays 240%. Pour toute l'année 2007, ce taux record est chiffré à 66212% d'inflation. Le litre de lait coûte à présent 5 millions de dollars zimbabwéens. La miche de pain est à 4,5 millions de dollars zimbabwéens.

Ces sombres performances économiques du pays ont été publiées à six semaines de cruciales élections dans le pays, affirme le *FT*, car le président Mugabe doit faire face

à une forte compétition de la part de son ancien ministre des Finances Simba Mankoni, et du principal parti de l'opposition, le MDC, Mouvement pour le changement démocratique. Les mesures draconiennes prises pour juguler l'inflation, selon le correspondant à Harare du quotidien financier, n'ont donc pas relevé le défi. D'ici fin février, certains économistes prévoient une inflation de 120 000 %.

The Voice, le journal de la communauté afro-caribéenne de Londres, évoque également l'affaire Mankoni. L'ancien ministre zimbabwéen des Finances, qui a quitté son poste en 2002 après un profond désaccord avec le président Mugabe, est candidat à la prochaine élection présidentielle. L'hebdomadaire cite le ministre déclarant devant ses militants : « *J'ai accepté l'appel et j'informe donc le peuple du Zimbabwe que je me présente comme candidat à la présidentielle*. »

Le défi sud-africain.

The Economist et le *FT* analysent et commentent le discours à la nation du président sud-africain Thabo Mbeki. Le quotidien financier titre : « *Mbeki présente ses excuses pour les coupures d'électricité*. » Mais *The Economist* précise qu'à côté des incertitudes politiques liées aux cas de corruption, le peuple s'inquiète, à présent, de la situation économique. Une enquête de la Chambre de commerce et d'industrie du pays révèle que le moral est tombé à son niveau le plus bas depuis 2003. Moins de la moitié des Sud-Africains pensent que l'économie du pays est bien gérée par le gouvernement. C'est pourquoi, analysant ces faits, *The Economist* titre : « *Serrer la ceinture*. » Il faut serrer la ceinture parce que les analystes économiques prédisent un ralentissement économique après des taux de croissance de l'ordre de 5%, ces quatre dernières années. Le *FT* souligne que le rand, la devise sud-africaine, a chuté de 10 points, son niveau le plus faible ces 16 derniers mois. Mais dans son discours à la nation, le président Thabo Mbeki se voulait rassurant, affirmant que la coupe du monde de football en Afrique du Sud sera le plus beau tournoi jamais organisé.

Bush et l'Afrique

C'est *The Economist* qui analyse le dernier voyage sur le continent africain du prési-

dent américain. Il sera au Bénin, au Ghana, au Liberia, au Rwanda et en Tanzanie. Notre confrère explique les raisons du choix de ces pays. Le journal insiste surtout sur les avancées réalisées par l'administration Bush sur le continent. 18,8 milliards de dollars ont été dépensés, principalement en Afrique, dans la lutte contre le sida. Et 30 autres milliards devraient être disponibles dans les cinq prochaines années pour lutter contre le sida dans les pays pauvres. Des millions ont aussi été dépensés pour fournir des moustiquaires imprégnées et des médicaments anti-paludiques en Afrique. Le président Bush veut aussi célébrer à sa manière les succès africains qui se traduisent par la bonne maîtrise des agrégats économiques : inflation, taux de croissance, etc.

Le Darfour et la Chine

The Guardian et *The Times* sont les deux journaux qui analysent, cette semaine, la présence et l'implication chinoises dans la crise du Darfour et aux côtés du gouvernement de Khartoum. Sans ambages, *The Guardian* rappelle que les deux tiers du pétrole soudanais, soit quelque 500 000 barils/jour, soit encore deux milliards de dollars par an, sont achetés par la Chine. Le gouvernement soudanais achèterait ainsi des armes qui finissent aux mains de ces milices Jandjawi qui commettent des atrocités au Darfour. *The Times* met, lui, l'accent sur la décision de Steven Spielberg de renoncer à jouer le rôle de conseiller artistique pour les Jeux olympiques chinois. C'est encore *The Times* qui analyse la présence « *envahissante* » des Chinois en Afrique. Le journal titre : « *L'Afrique, nouvelle frontière chinoise*. » 750 000 Chinois vivent aujourd'hui en Afrique, et 900 compagnies chinoises travaillent sur le continent. Les Chinois y investiraient quelque six milliards de dollars annuellement. Un expert chinois annonce, selon le quotidien britannique, que pour faire face à sa surpopulation, la Chine devrait envoyer, en Afrique, 300 millions de citoyens dans les prochaines années. Et le journal revient sur l'impact grandissant des Chinois dans les économies africaines, au grand dam des puissances occidentales.

Un ancien ministre défend les revenus des ruraux en Algérie

L'agronome et la terre (Alpha Editions), le livre de Mohamed Elyas Mesli, ancien ministre de l'Agriculture, relance le débat sur le sort des terres publiques fortement parcellisées.

Par Samy Injar, Alger

Des vérités cinglantes dans un essai bien édité. Fréquent. Ce qui change ici, c'est qu'elles traitent du dossier toujours « explosif » de la terre agricole en Algérie et qu'elles viennent sous la plume d'un ancien ministre du secteur, Mohamed Elyas Mesli (1991-1993). La première concerne la carte de la pauvreté en Algérie. Elle est d'essence rurale, car la progression des revenus, ces 20 dernières années, s'est faite au profit de la ville, sur le dos de la campagne. Un effet de ciseaux qui a vu, par exemple, le prix des céréales, qui intéresse 48% des exploitants, resté bloqué par l'Etat depuis 1995 ; tandis que le prix des tracteurs a été multiplié par 14 entre 1986 et 2005. Le livre de

Elyas Mesli, *l'agronome et la terre* propose une édifiante répartition de la pauvreté – environ quatre millions d'Algériens – fortement corrélée à la spécialisation agricole de la région. Les zones de céréaliculture sont celles qui souffrent le plus. Leurs revenus se sont effondrés. « *Un fellah possédant une exploitation de 6 hectares, cas de 17% du nombre total, situé dans une zone essentiellement céréalière, cas de 50%, ne saurait espérer un revenu annuel dépassant 60 000 dinars (600 euros) !* ». Deux tiers du salaire minimum annuel.

Politique foncière

L'essai de Elyas Mesli ne s'arrête pas là. Il repose la question foncière dans un pays qui a choisi de la mettre sous le mouchoir ces dix

dernières années. Les plus belles terres, celles reprises aux colons en 1962, sont publiques. Elles sont aujourd'hui distribuées en exploitations collectives ou individuelles avec liberté de gestion pour les exploitants. Conséquence, « *cette transition vers la privatisation* » qui s'est bloquée depuis 1987 a provoqué une aggravation du morcellement des parcelles, déjà caractéristique de la propriété privée. 350 000 exploitations (environ 45%) sont inférieures à 2 hectares. 62% des exploitations n'atteignent pas 5 hectares. La taille moyenne de l'exploitation est passée de 11,5 hectares en 1973 à 8,3 hectares actuellement. Elle était de 13,2 hectares en 1958. Et la dégradation se poursuit. Une réforme du foncier agricole qui « *sécurise* » le statut de la propriété est urgente. Aucune

avancée significative dans l'amélioration des rendements n'est possible sans reconstitution de parcelles plus grandes. Parmi d'autres conditions. Le débat est donc relancé sur le sort des terres publiques en panne d'investissements. Leur vente, leur location, leur mise en concession ou leur attribution en bail emphytéotique : chaque option est évaluée par l'auteur. Tout sauf le *statut quo*. Les politiques publiques ont pris un autre parti depuis huit ans. Elles ont injecté de l'argent pour équiper les exploitations, organiser un tournant très controversé vers l'arboriculture, développer l'irrigation au goutte à goutte. Un plan qui patine désormais dans une impasse avec l'explosion des importations de produits alimentaires en 2007 (+ 52%).

Flambée des prix des denrées de base au Togo et au Burkina-Faso

Deux Premiers ministres montent au créneau pour calmer le jeu.

Par Aliou Diongue, Dakar

Le jour n'est peut-être pas très loin où il faudra ouvrir davantage le dialogue social, pour le moment limité à l'Etat, aux organisations d'employeurs et aux organisations de travailleurs, pour l'élargir aux organisations consoméristes. Les consommateurs sont aussi des acteurs de la vie sociale et ils gagnent en influence, du fait de l'approfondissement de la crise.

Deux Premiers ministres ont dû monter au créneau, au début de ce mois de février, pour prévenir des troubles sociaux dans leurs pays respectifs, le Togo et le Burkina-Faso.

Marche contre la vie chère

L'Association togolaise des consommateurs (ATC) avait prévu d'organiser une marche pacifique, le 9 février, pour protester contre la flambée des prix des denrées de première nécessité. Au cours des dernières semaines, les prix ont crû de 6 à 15% dans le pays de Faure Gnassingbé. L'ATC s'apprêtait à battre le macadam lorsqu'une rencontre organisée *in extremis* avec le Premier ministre Komlan Malily a convaincu les consommateurs de suspendre la marche.

Une nouvelle rencontre est prévue au tout début de la semaine prochaine. La création d'un comité élargi à d'autres acteurs devrait intervenir très rapide-

ment à l'effet de procéder à un examen approfondi de la question des prix des denrées de première nécessité.

Une telle étude a déjà été menée au Burkina-Faso où le Premier ministre, Tertius Zongo, a présidé, le 7 février, un Conseil de cabinet consacré à la flambée des prix que la presse burkinabée désigne sous le vocable tantôt d'« *épidémie* » tantôt d'« *ouragan* ».

Spéculation

La hausse des prix a oscillé, au Burkina-Faso, en un seul mois, entre 10 et 67%. Sont principalement concernés : l'huile, le poisson, la viande, le riz. Pourtant, les cours mondiaux de certains de ces produits n'ont pas connu de variations significatives et les droits de douane ou la fiscalité qui leur sont appliqués dans le pays n'ont pas, non plus, été revus à la hausse. L'étude examinée par le gouvernement le 7 février est venue mettre un terme aux spéculations des populations sur les raisons profondes de cette envolée des prix. Elle a conclu à des dysfonctionnements et des dérèglements dans la structure des prix. En janvier, le gouvernement avait même opéré une baisse substantielle sur les frais perçus pour les prestations de services du Laboratoire national de santé publique ainsi que de l'Inspection générale des affaires économiques. Cette initiative aurait dû, au contraire, estimer le gouvernement, conduire à une baisse

tendancielle ou, à tout le moins, à une stabilisation des prix, par exemple des médicaments. Soupçonnant les commerçants de spéculation, le gouvernement a demandé aux services compétents de

Soupçonnant les commerçants de spéculation, le gouvernement a demandé aux services compétents de procéder à une surveillance plus rigoureuse des prix.

procéder à une surveillance plus rigoureuse des prix. Parallèlement, une concertation va être organisée prochainement avec les acteurs de la chaîne de commercialisation des produits de nécessité courante pour un respect strict des lois et règlements en matière de fixation des prix des denrées de première nécessité.

Une hausse continue des prix des produits de grande consommation a récemment provoqué une grande émotion au Sénégal et une organisation consomériste, SOS Consommateurs, avait organisé une marche de protestation. Le gouvernement a procédé à une baisse des prix de certains produits, mais les Sénégalais déplorent toujours la cherté de la vie.

Guinée : l'impatience de la rue

Les institutions internationales saluent le redressement économique guinéen, mais la situation économique-sociale reste difficile et les populations s'impatientent.

Par Chérif Elvalide Sèye, Dakar

A première vue, rien n'a changé à Conakry. Hormis l'autoroute qui relie l'aéroport au centre-ville avec ses ponts et autres échangeurs : « *Sékou Touré ne se perdrait pas à Conakry s'il revenait, résumé sarcastique, le chauffeur de taxi* ».

Jugement sévère. De l'aéroport à l'hôtel, l'éclairage public, ou ce qui en tient lieu, ne s'est pas brutalement éteint. Les coupures d'électricité ne sont donc plus aussi fréquentes. Les Conakriens le confirment. Le Premier ministre le revendique aussi dans son bilan. Dans certains quartiers, l'électricité pouvait être coupée pendant deux jours. Ce n'est plus le cas, confirme ce fonctionnaire international. « Nous ne restons plus 24 h sans électricité. » Même les syndicats, le concèdent. Mais ce n'est pas assez, ajoutent-ils aussitôt. « *L'électricité doit être disponible en permanence pour les ménages, mais aussi pour que les entreprises puissent tourner.* »

Le soutien de la rue

Les émeutes de janvier 2007 n'auront donc pas été vaines. Le gouvernement de Lansana Kouyaté, Premier ministre de consensus, choisi par le président Lansana Conté sur une liste de trois, a probablement plus de marge de manœuvre que ses prédécesseurs. Il ne doit pas sa nomination à la seule

volonté du président et il a surtout un allié de taille, la rue.

Les partis politiques, écartés du jeu depuis l'installation du gouvernement, à la formation duquel ils n'avaient pas été associés malgré leur soutien aux syndicats, reviennent également dans la partie et entendent y demeurer. Le chemin est plus dégagé qui mène aux élections législatives. Elles ne pourront pas se tenir, comme ils le voulaient, avant la saison des pluies, qui rend impraticables la plupart des routes, mais une étape importante a été franchie avec l'installation de la Commission électorale nationale indépendante, CENI, les formations politiques ayant fini par s'entendre sur sa composition. Tout n'est toutefois pas encore réglé. Le Premier ministre rappelle, fort à propos, que la quasi-totalité des préfectures avait été pillées et qu'il va falloir du temps et de l'argent pour les reconstruire et, surtout, pour reconstituer les états-civils. Il n'est cru qu'à moitié. Certains secteurs politiques le soupçonnent de vouloir manœuvrer pour retarder le renouvellement de l'assemblée jusqu'à la présidentielle de 2010, à laquelle beaucoup estiment que le président ne se présentera pas. Fort de son bilan et de la prime au sortant, Kouyaté, craignent-ils, serait en pole position.

Effets tardifs

Ces savants calculs pourraient être brutalement être remisés par la rue.

Depuis un an, ainsi que le revendique à juste titre Lansana Kouyaté, il y a eu des progrès certains. La Banque mondiale et le Fonds monétaire internatio-

Les hôtels de Conakry affichent complet. Les 4x4 des plus grandes sociétés minières mondiales se multiplient à Conakry et les investissements commencent à venir. Mais les effets ne seront pas immédiats.

nal ont attesté du redressement du pays et commencé à allouer des ressources pour accompagner le gouvernement. L'inflation s'est décélérée, la monnaie a trouvé une certaine stabilité, l'eau coule à nouveau, mais le prix du riz a augmenté et, surtout, le chômage est là. Les hôtels de Conakry affichent complet. Les 4x4 des plus grandes sociétés minières mondiales se multiplient à Conakry et les investissements commencent à venir. Mais les effets ne seront pas immédiats. Le chômage des jeunes va perdurer et le désœuvrement aidant, la rue aura tôt fait d'oublier les réussites du gouvernement. Il est connu, comme ne peut l'ignorer le Premier ministre, que les peuples ne retiennent que ce qui leur manque. Jamais ce qu'ils viennent d'obtenir.

Les rivaux kenyans parviennent enfin à un accord

Les rivaux politiques kenyans ont signé un accord pour sortir le pays de l'impasse dans laquelle il se trouve depuis les élections du 27 décembre, a-t-on appris jeudi à Nairobi. L'accord a été signé dans un endroit secret qui pourrait être la réserve naturelle animale de Tsavo, à 300 km de la capitale Nairobi, où des négociations intensives ont été menées pendant 48 heures pour trouver une solution politique. Mardi, les députés kenyans ont soutenu le projet d'une grande coalition gouvernementale pour mettre un terme aux violences ethniques qui secouent le Kenya depuis l'élection présidentielle contestée. Les députés du Mouvement démocratique orange (ODM, opposition) et ceux du PNU rival (Parti d'union nationale) ont convenu de soutenir le plan pour la fin de l'impasse politique, mais de fortes divisions demeurent sur les détails de la solution politique proposée.

Togo : 258 réfugiés rentrent au bercail

Quelque 258 réfugiés togolais au Ghana voisin ont fait leur rapatriement volontaire mercredi, portant à 2 083 le nombre total des rapatriés du Ghana depuis la signature d'un accord tripartite de rapatriement, intervenu en avril 2007 entre ce pays, le Togo et le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), a appris jeudi l'Agence Xinhua de source officielle. Cette vague de réfugiés, qui a été accueillie par le Haut-Commissariat national aux réfugiés et aux rapatriements volontaires (HCRAH) au poste frontière d'Aflao, à Lomé, est le douzième des groupes jusque-là enregistrés. Dès leur arrivée, les rapatriés volontaires ont bénéficié d'une enveloppe financière du HCR, attendant les procédures pour leur réinsertion sociale.

33^e session de la Commission mixte nigéro-nigériane

La 33^{ème} session de la Commission mixte nigéro-nigériane de coopération s'est ouverte jeudi sous la présidence de la ministre nigérienne des Affaires étrangères et de la Coopération, Mme Aïchatou Mindaoudou. Cette commission de 36 ans d'existence de coopération bilatérale a pour but de renforcer les relations politiques, économiques et sociales. Les deux pays ont enregistré des progrès très remarquables dans de nombreux domaines tels que la fourniture d'énergie électrique du Niger par le Nigeria, les liaisons téléphoniques internationales, les liaisons routières internationales, le commerce, l'élevage, l'éducation, etc.

Cameroun : des opposants contre la modification de la Constitution

John Fru Ndi, leader du parti d'opposition camerounais Social Democratic Front (SDF), est farouchement opposé à l'idée, soutenue par le parti au pouvoir, le RDPC, de modifier la Constitution pour lever la limite des mandats présidentiels, a-t-on appris jeudi sur la radio nationale du Cameroun. Devant la presse mercredi à Douala, John Fru Ndi a affirmé que son parti « *invite toutes les couches de la population, toutes les couches sociales, la société civile, les étudiants, les taximen etc... à se joindre pour dire non à cet amendement de la Constitution.* » Il a proposé une sorte de « *conférence constitutionnelle* » qui regrouperait, dans un débat, toutes les forces.

Gabon : les élections locales fixées au 27 avril prochain

La Commission électorale nationale et permanente (CENAP) a fixé mardi au 27 avril prochain la date des élections locales au Gabon. A cette occasion, la CENAP a invité les partis politiques et les indépendants à déposer leur candidature à partir du 25 février. La liste des candidats retenus sera publiée le 25 mars. La campagne électorale sera ouverte le 12 avril et close le 26 avril à minuit. Les élections locales permettront d'élire les conseillers municipaux et départementaux. Ces derniers éliront au suffrage indirect les maires, les présidents d'Assemblées départementales et les sénateurs. L'opposition, qui boudait les conditions de préparation de ce scrutin, a finalement annoncé qu'elle y prendra part.

150 milliards DA pour redynamiser le marché financier algérien

Pour relancer le marché financier, le gouvernement a décidé d'introduire des obligations assimilables du Trésor (OAT) à la Bourse d'Alger. Ces titres de dettes émis par l'État sur le marché primaire des valeurs du Trésor totalisent un encours global de plus 150 milliards de dinars. Ils peuvent être échangés entre investisseurs sur le marché secondaire. Avec ces OAT, le volume en présence sur la Bourse d'Alger est estimé à 300 milliards DA. Les autorités espèrent ainsi donner de la substance au marché des capitaux.

1,8 milliard \$ d'exportations allemandes vers l'Algérie

Les exportations allemandes vers l'Algérie ont atteint 1,8 milliard de dollars US durant l'exercice 2007, traduisant une croissance en valeur de 20%, selon Andreas Hergenröther, directeur général de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK). Celui-ci a indiqué que plus de 150 sociétés allemandes sont implantées en Algérie, les plus en vue étant Linde AG, Siemens, Henkel, Knauf, BASE, DHL, Messer, ZF, Dywidag, Pilz GmbH, Deutsch Bank, Lufthansa ou encore Jokey.

Gulf Finance House donne le coup d'envoi à ses investissements

La banque d'affaires islamique du Bahrein Gulf Finance House (GFH) a annoncé le démarrage des *Due Diligence* et des études relatives à son projet de port financier de Tunis. Un investissement de 3 milliards \$, qui s'étend sur 450 hectares dans la zone de Raoued et comprend une marina, un complexe commercial et résidentiel de villas, des locaux commerciaux et bureaux professionnels, un golf et un stade, ainsi qu'un *Business School* de classe internationale.

La Mauritanie sur le chemin de son unité nationale

L'opposition peine à trouver ses marques face au pouvoir conciliateur du président Sidi Ould Cheikh Abdellahi.

A la sortie de l'ère du pouvoir militaire, une bonne partie des Mauritaniens a encore du mal à s'habituer à la relative discrétion de l'actuel président de la République. Modéré dans ses apparitions à la télé, absent le plus souvent sur les murs des édifices publics (on voyait les portraits des

politique mauritanienne. Matérialisé le 29 janvier dernier par le retour du premier contingent d'une centaine de personnes, l'aboutissement du processus de retour des réfugiés négro-africains déportés au Sénégal et au Mali au plus fort des tensions ethniques d'avril 1989 entre le Sénégal et la Mauritanie, aura été l'un des faits marquants de ce premier mandat, placé sous le signe de l'unité.

incorporé dans la majorité présidentielle et siège en tant que président de l'Assemblée nationale. Ses rares sorties médiatiques ne vont pas plus loin que le rappel formel de la nécessité de rompre avec l'Etat hébreu. Une exigence qu'il ne conditionne pas à son départ de la majorité présidentielle et qui passe donc comme une déclaration symbolique jetée aux militants de son parti formés en partie de nasséristes. Quant à l'autre opposant et homme fort de la vie politique mauritanienne, Ahmed Ould Daddah, il a du mal à focaliser les mille et une tendances qui périclitent dans cette opposition. Comment fédérer pèle-mêle islamistes, marxistes, conservateurs ?

D'aucuns, balanceurs d'encensoirs sans doute, disent froidement que l'opposition a du mal à exister face à la crédibilité et à la popularité du président Sidiouca. De là à les soupçonner de rêver d'un pouvoir fort, il n'y a qu'un pas... Ce pouvoir fort risque pourtant de revenir dans sa version sécuritaire puisque un vaste plan anti-terroriste est mis sur les rails, suite aux séries d'attentats terroristes qui ont coûté la vie à sept personnes et dont le dernier épisode fut l'attentat contre l'ambassade d'Israël à Nouakchott.

MBF

Un conciliateur, à l'image, d'ailleurs, du nouveau parti de la majorité qui le soutient et où l'on retrouve tous les courants de la vie politique mauritanienne.

anciens dès l'enceinte de l'aéroport de Nouakchott), Sidi Ould Cheikh Abdellahi passe pour un président religieux et quasi-mystique. La presse nouakchottaise a rapporté, avec humour, que l'un de ses premiers réflexes aurait été de diligenter ses services pour la construction d'une mosquée dans le Palais présidentiel. D'autres observateurs voient aussi dans « Sidiouca » un conciliateur, à l'image, d'ailleurs, du nouveau parti de la majorité qui le soutient et où l'on retrouve tous les courants de la vie

Comme Sarkozy

Toutefois l'absence d'instituts de sondages interdit de se prononcer sur la popularité actuelle de ce président qui ne donne pas l'impression de vouloir se représenter. D'où, d'ailleurs, les remous et les impatiences dans la majorité et les attermoissements de l'opposition mauritanienne qui, depuis qu'elle a en face d'elle un pouvoir décontracté, a du mal à retrouver sa base populaire. En fait, le président mauritanien – Bernard Kouchner; qui vient de boucler une visite à Nouakchott le certifiera sans doute – a agi avec cette opposition un peu comme l'a fait Nicolas Sarkozy qui a récupéré quelques pièces fortes du parti socialiste dans son gouvernement. Ainsi, Messaoud Ould Boukheir, président de l'APP, figure de proue de la lutte contre l'esclavage et souffre-douleur de l'ancien règne, est désormais

O H A D A

L'harmonisation du Droit des Affaires en Afrique



Bénin



Burkina Faso



Cameroun



Centrafrique



Comores



Congo



Côte d'Ivoire



Gabon



Guinée



Guinée Bissau



Guinée Equatoriale



Mali



Niger



Sénégal



Tchad



Togo



RDC
République Démocratique
du Congo
(adhésion en cours)

www.ohada.org

« L'O.H.A.D.A. est un outil juridique imaginé et réalisé par l'Afrique pour servir l'intégration économique et la croissance. »
Kéba MBAYE

Le domino Kosovo, un potentiel désintégrateur en Afrique

La déclaration d'indépendance unilatérale des Albanais du Kosovo ouvre une large brèche dans le droit international quant à la souveraineté des Etats et l'intangibilité des frontières.

Par Saïd Djafer, Alger

L'indépendance du Kosovo est proclamée. Elle est adoubée par les Etats-Unis et quatre grands pays d'Europe occidentale (la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie), rejetée par la Serbie, la Russie et six autres pays d'Europe occidentale comme Chypre, l'Espagne, la Grèce, la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie... C'est une proclamation unilatérale, l'accession à l'indépendance n'ayant pas été validée par le Conseil de sécurité. C'est surtout un précédent dont les effets pourraient se ressentir partout dans le monde et principalement en Afrique. La mise sous tutelle onusienne du Kosovo est fondée sur la résolution 1244 de l'ONU qui a réaffirmé la souveraineté de la Serbie sur le territoire. Cette résolution est désormais bafouée. Belgrade a officiellement protesté contre l'envoi par l'UE d'une mission de 2000 personnes (policiers, juges et procureurs) pour accompagner le processus. Mission préventive pour empêcher les Serbes du nord du Kosovo de faire sécession à leur tour ? Mais au nom de quoi et sur quelle base leur serait-il interdit ce qui est permis aux Albanais ?

Un précédent déjà évoqué

La décision de reconnaître un Etat Kosovar sur la base d'une proclamation unilatérale de l'indépendance s'apaise le droit international. Ce n'est pas un hasard si le chef du gouvernement arménien déclare sans attendre,

que le « précédent » devra servir pour le haut Karabakh, contrôlé militairement par les séparatistes, mais qui ne bénéficie pas d'une reconnaissance internationale. Le jeu de dominos pourrait commencer par les Balkans. Outre le nord du Kosovo, qui est déjà quasiment sans lien avec Pristina, c'est la Bosnie-Herzégovine qui risque de faire le plus rapidement les frais du feu vert des Occidentaux. Les Serbes pourraient, en effet, mettre à exécution un projet de référendum pour l'indépendance de leur entité, la Republika Srpska. Le terrain est aussi balisé pour l'Abkhazie en Géorgie, la Transnistrie en Moldavie, la Transylvanie en Roumanie ou encore la Tchétchénie...

L'intangibilité des frontières

L'Union Européenne pense être suffisamment attractive pour Belgrade pour pouvoir « gérer » les conflits potentiels, nés de son soutien à la proclamation de l'indépendance. L'Espagne et Chypre qui font face à des problèmes de séparatisme semblent plus inquiètes sur les conséquences possibles de cet événement. Si l'affaire du Kosovo fait jurisprudence, elle pourrait trouver des prolongements dangereusement fertiles en Afrique. On ne redessine pas sans risques les frontières. Au moment des indépendances, les Etats africains, face au potentiel de conflits qui ne s'est pas démenti par la suite, ont choisi de consacrer le principe de l'intangibilité des frontières héritées du colonialisme. Ce choix était le moins mauvais et

il l'est toujours. Des Kosovo potentiels existent en Afrique et ils pourraient être encouragés par l'attitude de l'Europe. Car, au-delà des arguments défendus par les Européens, le signal peut-être perçu au sens premier : il est possible pour un groupe ethnique de proclamer un Etat. Ce n'est pas un hasard si l'Afrique du Sud fait partie de ceux qui se sont opposés au niveau du Conseil de sécurité. Alors que pour de nombreux africains,

Au-delà des arguments défendus par les Européens, le signal peut-être perçu au sens premier : il est possible pour un groupe ethnique de proclamer un Etat.

le dépassement des conflits potentiels passe une politique d'intégration par la démocratie, le précédent du Kosovo offre une solution plus « facile », fondée sur un « remodelage » ou une « désintégration » de nombre d'Etats actuels. Le pire n'est jamais sûr, mais l'Union africaine aurait peut-être besoin de renouveler et de « rafraîchir » le principe de l'intangibilité des frontières. Histoire de conjurer l'effet domino en émettant en direction du continent un signal différent de celui qui vient d'être émis au Kosovo par les Etats-Unis et l'Europe.

« Ma part » dans les réussites africaines, un argument posthume de Bush

La tournée du président Georges W Bush dans cinq pays africains, la semaine dernière, serait presque parue incongrue dans le contexte américain et mondial actuel. Vite pensé.

Par Ihsane El Kadi, Alger

A bien y regarder, c'est à Cotonou – où il n'a pas quitté l'enceinte de l'aéroport – à Accra ou à Dar es Salam, en terre africaine, que le président américain pense retrouver un échantillon « présentable » de sa doctrine de politique internationale. Ailleurs, c'est soit le chaos permanent comme au Proche-Orient, soit le reflux de la solution américaine, comme en Amérique latine ou en Asie. En Afrique, le président Bush a pu montrer les « bons effets » de l'appui de son administration à la démocratie et à la bonne gouvernance. Il est vrai que Paul Wolfowitz, l'ancien numéro deux du Pentagone, n'a pas jugé utile de faire envahir le Zimbabwe pour diffuser la culture démocratique au cœur du continent. La nouvelle administration républicaine avait opté dès son arrivée en janvier, avant le 11 septembre 2001, pour l'utilisation « incitative » de l'African Growth and Opportunity Act,

l'AGOA, adopté l'année précédente sous l'ère Clinton : les mauvais élèves politiques de l'Afrique perdraient l'avantage de l'accès préférentiel à l'imense marché américain. Lors de sa « turbo-tournée » sur le continent, le président Bush a fait plusieurs fois fait allusion aux vertus du libre échange dans le progrès et au rôle du coaching américain dans les réussites africaines. Au total 2,4 milliards de dollars ont été mobilisés depuis 2004 en soutien des expériences de bonne gouvernance, 250 millions de dollars pour soutenir l'alternance démocratique béninoise : le Millennium Challenge Account (MCA), lancé cette année là, prend une autre envergure avec un accord de développement de 698 millions de dollars pour un seul pays, la Tanzanie, signé à la faveur de la visite. Les bons exemples africains fonctionnent presque en négatif de la politique du Grand Moyen Orient (GMO), la démocratisation au pas de

charge des régimes arabes principalement.

Un accès préférentiel pour quels produits ?

Les Etats-Unis sont ils donc pour quelque chose dans le fait que la croissance moyenne de l'Afrique subsaharienne est supérieure d'un point à celle de la planète depuis trois ans ? Georges Bush n'est pas loin de le penser et cela lui donne une « raison de vivre ». La réalité est bien plus contrastée. Sur les 5500 lignes tarifaires sur lesquelles 36 états africains bénéficient d'un accès préférentiel (AGOA) sur le marché américain, 94% ne correspondent à aucun produit fabriqué sur le continent. Les cinq pays qui ont bénéficié le plus de l'AGOA entre 2001 et 2005, l'ont du au seul textile, avant la fin de l'accord multifibres. Le pétrole domine toujours très largement les exportations africaines vers les Etats-Unis et la tendance s'accélère. Les IDE américaines en Afrique subsaharienne correspondent toujours à 1% du

total des engagements américains dans le monde. L'AGOA, sans être le débouché stimulant que l'on prétend, a sans doute coûté au pays les moins avancés (PMA) en Afrique, la bourrasque des APE, nouvelle mouture de la relation économique à l'Europe, qui impose le libre échange dans les deux sens, en lieu et place de l'accès préférentiels du vieux ACP.

Un destin américain en Afrique

Il faut bien se rendre à l'évidence, l'Afrique subsaharienne est un des rares endroits du monde où une visite du prési-

L'idée que les Etats-Unis puissent envisager d'élire un Afro-Américain à la magistrature suprême rend la connexion quasi mystique.

La visite de Georges Bush a surfé sur cet enchantement.

dent Georges Bush ne déclenche pas l'émeute hostile. Il existe un destin américain sur le continent. Au-delà des turpitu-

Bush remercie la France pour son « travail responsable » au Tchad

Le président américain George W. Bush a remercié la France pour son « travail responsable » au Tchad et son rôle dans la mise sur pied d'une force européenne pour aider les victimes du conflit du Darfour, dans un entretien diffusé vendredi par Radio France internationale. « Je crois effectivement que l'instabilité au Darfour affecte le Tchad et les intérêts français », a déclaré M. Bush dans cette interview à RFI enregistrée à la veille de son départ.

Une dizaine de tribunaux islamiques à Londres

Les propos du chef des Anglicans, Rowan Williams, appelant à l'adoption de certains aspects de la loi islamique, ont été largement commentés par la presse britannique. Rowan Williams a été rappelé à l'ordre par le gouvernement qui a réaffirmé la primauté du droit britannique. Cela même si de plus en plus de musulmans se tournent vers la dizaine de tribunaux islamiques existant dans le pays et qui se sont spécialisés dans le règlement de litiges de nature non pénale. Quelque 7 000 cas de divorces ont été, par exemple, prononcés par le Conseil islamique de la Charia depuis sa création en 1982.

Volte-face de la Thaïlande sur l'autonomie de son Sud musulman

Le ministre de l'Intérieur de Thaïlande a fait machine arrière vendredi après avoir déclaré que le nouveau gouvernement de Bangkok serait prêt à accorder une certaine forme d'autonomie au Sud musulman et malais du royaume. Cette région est en proie à un vif regain de séparatisme. Des violences quotidiennes, imputées à des groupes d'insurgés, y ont fait près de 3000 morts en quatre ans. Mardi dernier, le ministre thaïlandais de l'Intérieur, Chalerm Yubamrung, avait affirmé que l'autonomie était possible mais qu'il fallait « d'abord discuter de quel type d'autonomie. »

La zone euro dégage un excédent de 28,3 milliards en 2007

La zone euro a dégagé un excédent commercial de 28,3 milliards d'euros en 2007, malgré l'euro fort, après un déficit de 9,3 milliards en 2006, selon une première estimation publiée vendredi par l'office statistique européen Eurostat. Cette amélioration de la balance commerciale a été réalisée en dépit de la hausse de l'euro, qui s'est apprécié au total de 10% sur l'ensemble de l'année 2007. La devise européenne avait atteint un nouveau record face au billet vert en novembre, à 1,4967 dollar.

Dubaï : le bureau le plus cher au monde

Un investisseur mystérieux a acheté sur Internet des locaux d'une valeur de 12 millions de dollars dans la plus haute tour du monde que Dubaï est en train de construire, a rapporté vendredi la presse émiratie. L'investisseur européen, dont le nom n'est pas révélé, a acheté plus de 1000 mètres carré de bureaux au 121^{ème} étage de la Burj Dubai (Tour de Dubaï, en arabe) via le site Internet d'une société immobilière locale, selon Gulf News. Burj Dubai est encore en cours de construction, mais elle dépasse déjà la tour Taipei 101 à Taïwan, considérée jusqu'alors comme la plus haute tour du monde, depuis l'été 2007 lorsqu'elle a atteint 512 mètres. Sa hauteur finale reste un secret.

des de l'administration républicaine, assagie, il est vrai, par l'effet Irak, une autre Amérique travaille, autrement, en Afrique.

listes, même si le procédé n'augure pas du meilleur, l'Afrique entretient un vestige d'âme pionnière américaine. Les Africains le perçoivent. L'idée seule que les Etats-Unis puissent envisager d'élire un Afro-Américain à la magistrature suprême rend la connexion quasi mystique. La visite de Georges Bush a surfé sur cet enchantement. Et a veillé à ne pas l'abimer. Pas d'engagement militaire au Darfour, pas d'assistance sur l'implantation de l'Africom : l'avenir est peut-être encore sauf.

Alpha Oumar Konaré : l'Afrique est notre devenir à tous...

Militant clandestin, leader syndicaliste, journaliste, président du Mali, président de la Commission de l'UA, Alpha Omar Konaré semblait ne devoir jamais cesser de combattre. Sa démission de l'UA n'est qu'une nouvelle étape.

Par Chérif Elvalide Sèye, Dakar

Cet archéologue, marié à une historienne, a naturellement le sens de l'histoire. Il a déjà marqué de son empreinte celle de son pays, de la démocratie et de la construction, encore boiteuse, de l'unité africaine.

Alpha Oumar Konaré est le premier président élu démocratiquement au Mali. Indépendant dans une fédération mort-née avec le Sénégal en 1960, le Mali a d'abord connu le régime socialisant de Modibo Keita, ce géant de 1,98 m dont de Gaulle disait qu'il était le seul chef d'Etat au monde devant lequel il n'avait pas besoin de se pencher pour lui parler. Panafricaniste, tiers-mondialiste, il est de la trempe des grands leaders charismatiques des premières années d'indépendance avec les Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, Léopold Sedar Senghor du Sénégal, Gamal Abdel Nasser d'Égypte, Kwame Nkrumah du Ghana, Ahmed Ben Bella d'Algérie... Il brille sur la scène africaine et mondiale, mais le Mali est l'envers du décor. Le régime se durcit. Keita fait incarcérer ses opposants Fily Dabo Sissoko et Hammadoun Dicko, anciens députés représentant le Soudan à l'Assemblée nationale française. Cela ne suffit pas à calmer le jeu politique. C'est l'escalade avec, en 1967, la « révolution active », la suspension de la Constitution et la création du Comité national de défense de la révolution (CNDR). Les exactions se multiplient pendant que le franc malien, symbole de son pouvoir, dégringole. Le mécontentement est général. Coupé de son assise populaire, le régime tombe comme un fruit mûr entre les mains de quelques militaires avides de pouvoir, conduits par le lieutenant Moussa Traoré.

« L'Afrique est notre pays,
l'Afrique est notre patrie,
l'Afrique est notre
devenir à tous... »

Né le 2 février 1946 à Kayes, Konaré est encore étudiant en histoire à l'École normale supérieure de Bamako (1965-1969). Déjà engagé politiquement, il est élu en 1967 secrétaire général de la Jeunesse US-RDA (Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain, de Modibo Keita). Le coup d'Etat est d'abord, pour lui et les siens, un drame politique et un défi à relever. Immédiatement, la Constitution est suspendue sous la férule du directeur de la Sûreté nationale, Tiécoro Bagayoko, et du ministre de la Défense, Kissima Doukara, s'impose une véritable dictature. Pour faire face, les « héritiers » de Modibo Keita, et les démocrates d'une manière générale, créent un parti clandestin, le Parti malien du travail. Konaré en fait partie. Le travail de l'opposition clandestine et les dérives d'une dictature corrompue, qui s'est illustrée par le détournement des aides destinées aux victimes de la sécheresse qui frappe le Sahel à partir de 1968, finissent par retourner toute la population contre Moussa Traoré. Il lui faut lâcher du lest. Il se débarrasse, sous prétexte de coup d'Etat, de ses encom-



Alpha Omar Konaré avec Thabo Mbeki

brants alliés, Tiécoro et Kissima. Il promet l'ouverture politique et parvient à rallier à sa cause quelques intellectuels, dont Alpha Oumar Konaré. Par avidité de pouvoir, lui reprochent ses détracteurs, par stratégie ou parce qu'il croit aux gages et aux discours de Traoré, le défendent d'autres. Toujours est-il qu'il rejoint le gouvernement d'un président né comme lui à Kayes. Il sera son ministre des Arts et de la Culture avant de démissionner en 1980 pour retourner à l'enseignement.

La vision de Modibo Keita

S'il partage avec Moussa Traoré l'attachement à la ville de Kayes, c'est plutôt de Modibo Keita qu'il veut se réclamer. « J'étais étudiant, puis professeur stagiaire à Bamako, et la vision qu'avait le président Modibo de l'Afrique nous inspirait profondément. » Comme son modèle, Konaré a fréquenté le lycée Terrasse de Fougères de Bamako, puis poursuivi des études au Sénégal, mais, lui, au collège des Maristes alors que Modibo Keita a plutôt fait la célèbre école William Ponty. L'engagement panafricaniste de Modibo Keita, un des principaux artisans de la création de l'Organisation de l'unité africaine dont il a participé à la rédaction de la charte, s'est effectivement perpétué avec Konaré. « L'Afrique est notre pays, l'Afrique est notre patrie, l'Afrique est notre devenir à tous... », déclame-t-il de sa voix de stentor, aux accents gaullois.

Un visage à l'Union

Alpha Oumar Konaré a donc inauguré la présidence de la commission de la nouvelle Union africaine. Un poste qui semblait taillé sur mesure pour lui. Juste après qu'il ait effectué son second mandat à la présidence du Mali. Par sa personnalité, sa stature d'ancien chef d'Etat démocrate, ses convictions panafricanistes. Son retrait volontaire au terme de son premier mandat vaut toutes les évaluations. AOK n'a pas eu les moyens de donner corps à sa vision d'une Afrique intégrée. Il n'aura même pas réussi à lui donner « un visage et un verbe » comme il l'ambitionnait. Pas même soutenu la démocratie. Quand il croit l'occasion opportune pour réaffirmer l'engagement démocratique africain, le président Obasanjo du Nigeria, alors président en exercice de l'Union africaine, se fait fort de lui rappeler que le syndicat des chefs d'Etat est toujours pour l'ordre ou le désordre, pourvu qu'il soit établi, pourvu que rien fondamentalement ne change car il ne faut pas faire des émules.

Pourtant l'occasion était effectivement rêvée avec ce militaire togolais filmé s'emparant d'urnes. « Si le Togo, les Togolais ne se décident pas à un vrai compromis démocratique fondé sur un système de partage et d'équilibre, il faut alors s'attendre à de plus grandes épreuves, plus douloureuses. » En conséquence, il nomme un médiateur. C'est trop pour le syndicat. Décision rapportée par Obasanjo.

Précoce politicien

Son départ de la commission de l'UA est donc un aveu d'échec. Moins de lui-même que de l'ambition continentale d'intégration en butte aux jouissances de chefs drapés d'un drapeau et rythmées d'hymnes. *Quid* du bilan national D'un engagement politique précoce ? Une carrière tôt commencée et particulièrement variée, politique, syndicale et journalistique. En plus de la Jeunesse USRD, AOK a aussi dirigé le Syndicat national de l'éducation et de la culture de l'École Normale supérieure de Bamako. Comme journaliste, il fonde et dirige la *Revue Culturelle Jamana*, le *Journal des Jeunes*, *GrinGrin* en 1983. En 1989, le quotidien *Les Echos* et en 1991, il lance Bamakan, la première radio libre du Mali.

« Sept Maliens sur dix survivent au-dessous du seuil de la pauvreté. Un Malien sur trois n'a pas accès à l'eau potable. Un Malien sur trois n'a pas accès aux soins de santé. Cinquante pour cent des jeunes Maliens n'ont pas la chance d'aller à l'école à seulement trois ans du XXI^e siècle » avouait-il à Rome devant le Fonds international pour le développement agricole. Il était au terme de ses dix ans de présidence. Pourtant, disait-il « ma principale raison d'être demeure ces

« Je n'ai pas fait ce que j'avais souhaité.
J'aurais certainement pu mieux faire. »

enfants, ces nombreux enfants du Mali dont beaucoup, le long des routes et des pistes que nous empruntons, nous acclament, scandent quelquefois notre nom avec le sourire, l'innocence, la confiance, mais dont beaucoup aussi sont sortis le ventre creux et n'ont aucune assurance de pouvoir déjeuner ou souper. »

Il ne peut dès lors que reconnaître : « Je n'ai pas fait ce que j'avais souhaité. J'aurais certainement pu mieux faire. » Pour se consoler, il n'est pas le seul. L'Afrique après quarante sept ans cherche à soigner les mêmes maux. Cet échec ne lui est pas propre. En revanche, sa réussite sur le plan démocratique est singulière. Alors qu'il quittait la présidence de la commission de l'UA, un autre chef d'Etat, tout aussi démocratiquement élu que lui, le Kenyan Mwai Kibaki, finissait d'endeuille son pays. Konaré a su préserver son pays d'une crise aussi funeste. Par sa pratique du pouvoir, par son engagement, il a irrévocablement placé le Mali sur une orbite démocratique qui lui survivra. Désormais, la liberté d'action et de verbe retrouvée, AOK ne tardera pas à enfourcher un nouveau cheval. L'Afrique a encore besoin de lui.

L'agenda

Premier congrès hispano-africain des femmes chefs d'entreprise

18 et 19 février 2008 à Las Palmas - Gran Canarias
Info : economia@casaffrica.es

Conférence internationale sur les mécanismes de financement de la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin Congo

21 et 22 février 2008 à Tunis. Contact : preservation_ecosystemes@afdb.org

Cycle de conférences régionales sur l'environnement - Sensibilisation des journalistes africains et des décideurs

23 au 25 février à Nouakchott, Mauritanie. Contact : African network of environmental journalists - Fall_Oumar@yahoo.fr.

« Gateway des femmes d'affaires » à Dakar

25 au 28 février 2008 à Dakar (Sénégal). Organisateur : Organisation des femmes africaines. Contact : Tél : +221 33 825 51 65

Tech for Food 2008

Forum international dédié aux Nouvelles Technologies au service du développement agricole dans les pays du Sud. 26 février 2008 - Au Salon international de l'agriculture de Paris. www.techforfood.com - Contact camille.orny@nouvellecampagne.com

1^{er} Forum international des affaires du Nepad Business Group

Créer un véritable courant d'affaires entre économies anglophones et francophones en Afrique de l'Ouest. Du 3 au 5 mars 2008 à Abidjan, Hôtel Ivoire. Informations : mbengue@apexci.org

Forum international sur le private equity au Moyen-Orient

4 et 5 mars 2008 à Dubaï - www.peimedia.com/peime08.

Africa Hedge Funds 2008

13 mars 2008, Genève, Hôtel President Wilson (Suisse). www.jeffin.com

7^e conférence de l'AVCA

16 au 18 mars 2008 à Gaborone (Botswana). Centre international de conférence à Gaborone. Tél : (+09267) 363 7777

Une union pour la Méditerranée, pour quoi faire et comment ?

28 au 30 mars à Paris (Unesco) - www.forumdeparis.org.

Forum de la finance islamique

2 et 3 avril 2008 à Casablanca. Informations : zoubair.ben.terdey@isla-invest.com

3^e édition de Carte d'Afrique (monétique)

17 et 18 avril 2008 à Marrakech (Maroc). Organisateur : I-conférences (Groupe Success Publication)

Cycles des salons de Med It 2008

22 et 23 avril 2008 : Med-IT @ Alger, Algérie. 18 et 19 juin 2008 : Med-IT @ Casablanca, Maroc. 22 et 23 octobre 2008 : Med-IT @ Tunis, Tunisie. 25 et 26 novembre 2008 : Med-IT @ Dakar, Sénégal
Organisateur : XCOM. Contact : Tel. +33 442 70 95 10 - Fax. +33 (0)4 42 70 91 89

Deuxième forum euro-méditerranéen du Capital Investissement

24 et 25 avril 2008 à Tunis. Contact : www.euromed-capital.com

4^e Forum international de la finance

13 et 14 mai 2008 à Alger - Contact : www.fif-alger.com

Séminaire sur l'Algérie

Les marchés publics & comment répondre aux appels d'offres, 16 mai 2008 - Marseille. Contact : Laurence Hautefeuille, laurence.hautefeuille@ubifrance.fr

2^e Convention d'affaires franco-sino-africaine

21 et 22 mai 2008 à Paris. Contact : 00 33 1 46 94 69 09. <http://www.cicp.biz>

Chad International Oil and Mining (CIOME)

8 au 10 octobre 2008 à Ndjaména (Palais du 15 janvier). www.cubicglobe.com